

# REVUE

---

## D'HISTOIRE DU

---

## BAS-SAINTE-LAURENT

---

VOLUME XVII, NUMÉRO 1 (44)

JANVIER 1994

6,95 \$



- Et J.-A. Landry inventa l'auto-neige
- Maison hantée
- Colonisation au Témiscouata
- Épidémie à Saint-Gabriel
- Le monde rural et l'électricité

**REVUE D'HISTOIRE  
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Publiée deux fois l'an par l'Université du Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le module d'histoire) en collaboration avec la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Fondée par M. Noël Bélanger en 1973

**Comité de rédaction**

**Module d'histoire :**

Gaston DESJARDINS

**GRIDEQ :**

Paul LAROCQUE

Jean LARRIVÉE

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Pierre COLLINS, secrétaire-archiviste

**Graphiste :**

Richard FOURNIER,

Service des communications

**Photographe :**

Jean-Luc THÉBERGE,

Service de l'informatique

**Traitement de texte :**

Mildred COUTURIER

Annie TREMBLAY

**Politique rédactionnelle**

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps. Les textes devront être sur un format 81/2 x 11 à 1 1/2 interlignes avec un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

**Dépôts légaux :**

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-0381-8454

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

**Photographie de la page couverture :**

L'auto-neige de J.A. Landry (janvier 1924)  
DONNACONA.

# Sommaire

**REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT**

Volume XVII numéro 1 (44), janvier 1994

	Page
Éditorial .....	2
<i>Jean LARRIVÉE</i>	
Et J.A. Landry inventa l'auto-neige .....	3
<i>Richard SAINDON</i>	
Maison hantée ou la première auberge des pilotes du Bas-Saint-Laurent : l'histoire... et la légende .....	7
<i>Jacques MORISSETTE</i>	
Forêt et colonisation au Témiscouata 1 : fondation des paroisses du JAL et les années difficiles .....	11
<i>Oleg STANEK</i>	
Épidémie à Saint-Gabriel .....	21
<i>Marcel LEBLANC</i>	
Le monde rural et l'électricité .....	25
<i>Yves TREMBLAY</i>	
1951-1991 : quarante ans d'exode rural .....	30
<i>Jean LARRIVÉE</i>	
Chroniques rimouskoises : .....	34
<i>Jacques MORIN</i> <i>Gabriel LANGLOIS</i>	
Patrimoine : Une belle d'autrefois .....	37
<i>Raymond ST-PIERRE</i>	
«Une gare, un train et c'est déjà la fin» .....	38
<i>Euchariste MORIN</i>	
Archives : Collection de photographies aériennes de la Compagnie aérienne franco-canadienne .....	41
<i>Yves MICHAUD</i>	
Recherche sur l'exploitation forestière dans la région de Rimouski (1825 - 1850) .....	43
<i>Pierre COLLINS</i>	
En bref .....	43
<i>Paul LAROCQUE</i>	
Des livres à lire .....	44
<i>Karino ROY, Jean LARRIVÉE, Michel L. ST-PIERRE</i>	

- 
- Pour s'abonner à la Revue : (deux numéros par année)
  - Individu 14,00 \$
  - Individu (soutien) 20,00 \$
  - Institution 35,00 \$
  - Institution (soutien) 50,00 \$

Écrivez à : Pierre Collins UQAR  
300, allée des Ursulines C.P. 3300  
Rimouski, Québec, G5L 3A1  
418-723-1986 poste 1669

.....

## Éditorial

**L**'hiver ! Une saison qui nous semble parfois éternelle... Au cours des siècles passés, l'homme a innové pour mieux affronter les aléas de la nordicité. Les Amérindiens ont utilisé les raquettes pour se déplacer sur la neige, les Inuits se transportaient en traîneaux à chiens et J.A. Landry préférerait son auto-neige qu'il inventa au début des années vingt, bien avant Armand Bombardier qui commercialisa la motoneige. Richard Saindon retrace pour nous le cheminement de J.A. Landry, un inventeur de Mont-Joli.

Des murs de pierres, sans toit, sans fenêtre. Le vent glacial, les bruits insolites, une maison hantée ! Jacques Morissette nous raconte la petite histoire de l'auberge des pilotes du Bas-Saint-Laurent située à Trois-Pistoles. Quant à Oleg Stanek, il nous fait revivre les péripéties de la colonisation dans le secteur du JAL au début des années trente. Il nous révèle les astuces de l'abbé Bernier pour mener à terme sa mission de prêtre-colonisateur.

Vieillir, mourir, deux tabous de notre société contemporaine. Pourtant la mort faisait partie de la quotidienneté il y a quelques décennies. Marcel Leblanc nous décrit les épidémies à Saint-Gabriel qui décimèrent plusieurs familles dans un intervalle plutôt bref.

Aujourd'hui, plus personne ne voudrait se passer des bienfaits de l'électricité : l'éclairage, le chauffage, les appareils électriques. Yves Tremblay nous relate les bons moments de l'électrification rurale qui, parfois tardait à être implantée dans les villages et les rangs peu peuplés. Et qui continuent souvent à se dépeupler. C'est le sujet de l'article de Jean Larrivée sur l'exode rural entre 1951 et 1991.

Ne manquez pas de lire nos chroniques rimouskoises rédigées par Jacques Morin et Gabriel Langlois. Découvrez une belle d'autrefois avec Raymond St-Pierre, les gares avec Euchariste Morin, une collection de photographies anciennes avec Yves Michaud et les archives d'un notaire avec Pierre Collins.

Au cours des dernières semaines, l'histoire et le patrimoine ont été à l'honneur. Signalons la parution de deux ouvrages de l'Institut québécois de recherche sur la culture, sur **L'histoire de la Côte-du-Sud** et sur **L'histoire du Bas-Saint-Laurent**. Sans oublier **Les promenades historiques de Rimouski**, un guide d'excursion et d'interprétation préparé par l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski et la Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, sous la direction de Michel L. Saint-Pierre.

Et en terminant, l'équipe de la revue vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 1994 et vous fait un petit cadeau. Le prix de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** passe à 6,95 \$ en kiosque au lieu des 8,00 \$ antérieurs. Nous espérons ainsi accroître l'accessibilité à notre revue. Nous réévaluerons le tout en 1995.

Bonne lecture !

Jean LARRIVÉE  
Pour le comité de rédaction  
(Pierre Collins, Paul Larocque, Gaston Desjardins)

# ET J.A. LANDRY INVENTA L'AUTO-NEIGE...

PAR RICHARD SAINDON<sup>1</sup>

Joseph-Armand Bombardier n'était qu'un enfant de 12 ans quand J.A. Landry a fait rouler la première auto-neige à chenilles dans les rues de Mont-Joli en 1920. Mieux encore, son invention était brevetée au Canada et aux États-Unis. Récemment, nous avons retrouvé les brevets et les plans. Voici l'incroyable histoire de J.A. Landry.

Concessionnaire à Mont-Joli pour la compagnie General Motors, Joseph Adalbert Landry est très proche du milieu de l'automobile qui est en plein essor après la Première Guerre mondiale. Mais c'est véritablement à la mort de son père en 1920, quand il hérite d'une somme qui pourrait varier de 40 000 \$ à plus de 100 000 \$ selon les sources, une fortune pour l'époque, qu'il peut donner libre cours à sa passion d'inventeur. Un de ses amis, Hervé Fortin, a été témoin des dépenses extravagantes faites par Landry pour mettre au point sa machine. «Il s'est fait faire une montagne de roues d'engrenage par la fonderie de Mont-Joli avant de trouver la bonne»<sup>2</sup>, affirme aujourd'hui monsieur Fortin qui est âgé de 90 ans.



L'inventeur J.A. Landry en 1963.

On raconte que J.A. Landry avait vu dans un magazine français la photographie d'un véhicule équipé de chenilles, circulant dans le désert. Du sable à la neige, il n'y avait qu'un pas que l'inventeur a rapidement franchi avec l'aide d'Antoine Morrisset, un mécanicien gé-

nial selon plusieurs. Son premier véritable prototype a été fabriqué durant l'hiver 1919-1920. Des témoins se souviennent avoir vu l'étrange véhicule rouler pour la première fois dans les rues de Mont-Joli le 13 janvier 1920.

L'homme est résolument en avance sur son temps. La chenille qui équipe l'auto-neige Landry est en caoutchouc. Il faudra attendre 1931 pour voir Joseph-Armand Bombardier adopter le même principe.

Évidemment, le premier modèle est rudimentaire : «les roues étaient en bois, il n'y avait pas de carrosserie et on se servait d'une courroie de moulin pour permettre la traction»<sup>3</sup>. Au cours des deux années suivantes, l'inventeur travaille à l'amélioration de son prototype. Le 8 décembre 1922, Landry et Morrisset se risquent à parcourir les 40 kilomètres qui séparent Mont-Joli et Rimouski. Le système de traction à chenilles est alors monté sur un ancien véhicule de marque Ford, dépourvu d'habitacle.

## TROIS BREVETS

Ce premier voyage s'étant bien déroulé, J.A. Landry réalise pleinement tout le potentiel de son invention. Il confie

sans tarder à Marion & Marion, une firme montréalaise spécialisée depuis 1892 dans la préparation de brevets d'invention, le soin de présenter son dossier. La première demande est déposée à Ottawa le 23 avril 1923 et le brevet couvrant les systèmes de di-

rection sur patins et de traction sur chenilles est émis le 18 mars 1924 sous le numéro 238 666. Les associés Marion & Marion possèdent également une filiale à Washington et ils déposent une demande de brevet de l'auto-neige Landry pour les États-Unis le 24 décembre 1923 sous le numéro 682 565. Un deuxième brevet canadien pour un modèle d'auto-neige sensiblement amélioré est émis à Ottawa le 11 novembre 1924 sous le numéro 244 311. Son véhicule y est minutieusement décrit dans un texte de 10 pages, accompagné de ses plans. Chaque demande coûtait à l'époque 20,00 \$, excluant les honoraires de Marion & Marion.

Malgré tout, J.A. Landry semble déjà réaliser qu'on peut lui voler son idée. On peut lire dans sa deuxième demande de brevet canadien : «While a specific embodiment of the invention has been illustrated and described, it is to be understood that various alterations in the details of construction may be made without departing from the spirit of the invention (...)»<sup>4</sup>.

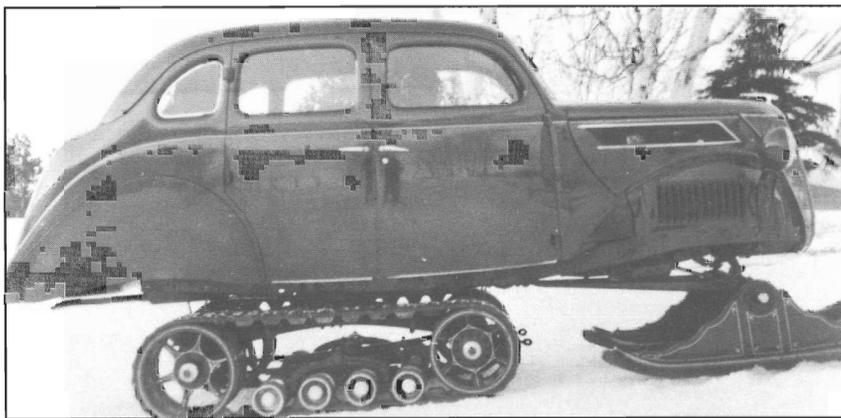
## LE SALON DE L'AUTO DE MONTRÉAL

À la fin de l'année 1923, Adalbert Landry et Antoine Morrisset fabriquent une auto-neige à partir d'une superbe automobile McLaughlin-Buick modèle D-45 dotée d'un moteur six cylindres à la fine pointe de la technologie : «*Le nouveau moteur est infiniment plus puissant et plus silencieux sans qu'on ait changé en rien les points fondamentaux, car il possède encore la valve en tête, sans parler d'un système de lubrification automatique perfectionné*»<sup>5</sup>. Avec ce nouveau modèle, dont l'intérieur est chauffé par une section dérivée du tuyau d'échappement, le Mont-Jolien croit qu'il peut maintenant franchir l'étape de la commercialisation de son invention.

Dès le mois de janvier 1924, trois ans avant l'apparition de la première auto à chenilles Bombardier, J.A. Landry se rend à Montréal pour présenter son invention au Salon national de l'automobile pour l'est du Canada. En cours de route, l'auto-neige attire l'attention. Dans tous les villages, les notables veulent se faire photographier devant l'engin. Plusieurs journaux consacrent des articles au pas-



Le garage J.A. Landry au début des années vingt.



L'auto-neige vue de profil.

sage du véhicule : «*Exploit*» titre **Le Saint-Laurent** de Rivière-du-Loup<sup>6</sup>. «*Un record*» renchérit **L'événement** de Québec<sup>7</sup>. Ce dernier article nous apprend que l'arrivée de l'auto-neige Landry a causé toute une sensation dans la vieille capitale, en plus de donner des précisions sur les performances du véhicule.

*On sait, peut-on lire, dans quel état les dernières bordées ont mis les chemins de la région de Québec et ceux du bas du fleuve (sic). Il n'est pas rare de rencontrer des bancs de neige qui ont six, huit et même dix pieds de hauteurs. (sic) Néanmoins, l'automobile qui nous est arrivée hier a fait le voyage de Mont-Joli à Québec sans la moindre difficulté et en dépit d'une forte tempête qui a fait rage aux environs de la Rivière-du-Loup. Hier son inventeur a donné plusieurs démonstrations à certains industriels et marchands de bois locaux, dans les côtes les plus difficiles et tous ont été émerveillés*<sup>8</sup>.

L'arrivée de l'auto-neige dans la métropole ne passe pas inaperçue. **La Presse** publie une photographie nous montrant Adalbert Landry posant fièrement devant son véhicule rue Sainte-Catherine<sup>9</sup>. De son côté le journal **La Patrie** trouve de nouveaux qualificatifs pour le véhicule :

*L'inventeur de ce char d'assaut contre les bourrasques, les bancs de neige et les fondrières est M. J.-Adalbert Landry, de Mont-Joli. (...) Aucun embarras de terrain ne peut arrêter la voiture. (...) Il est venu la mettre en exposition au salon de l'auto.*

*Hier après-midi, devant l'hôtel Mont-Royal, une foule énorme s'est fait expliquer le mécanisme de la voiture nouvelle*<sup>10</sup>.

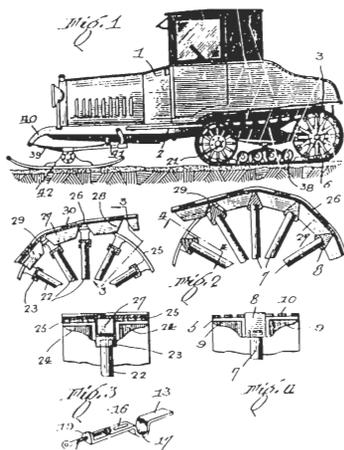
Le Salon de l'auto donne une grande visibilité à l'inventeur. L'évènement qui se tient aux 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages du nouvel édifice Morgan au carré Philippe (aujourd'hui le magasin La Baie), attire 111 500 visiteurs en 7 jours<sup>11</sup>. Le prototype fait fureur. Même la General Motors en commande un exemplaire.

### PRODUCTION EN SÉRIE

À son retour à Mont-Joli, J.A. Landry devient le premier fabricant de motoneige de type commercial. Des médecins du Saguenay-Lac-St-Jean lui en achètent trois et la compagnie Price utilise, vers 1926, une version camionnette pour transporter ses bûcherons dans le Bas-Saint-Laurent. Le carnet de commande semble bien rempli si on en croit la presse régionale de l'époque.

*Actuellement, plusieurs de ces machines sont en opération, non seulement dans la province, mais aussi dans l'Ontario. On est à exécuter des commandes pour 12 de ces camions, dont 4 pour la compagnie Shawinigan Engineering et un sedan 7 passagers, pour faire le service d'autobus entre Cheminist et Rouyn, distance de 32 milles*<sup>12</sup>.

Dans les archives du journal **Mont-Joli Nouvelles**, on apprend également que le gouvernement de Russie a commandé une auto-neige Landry :



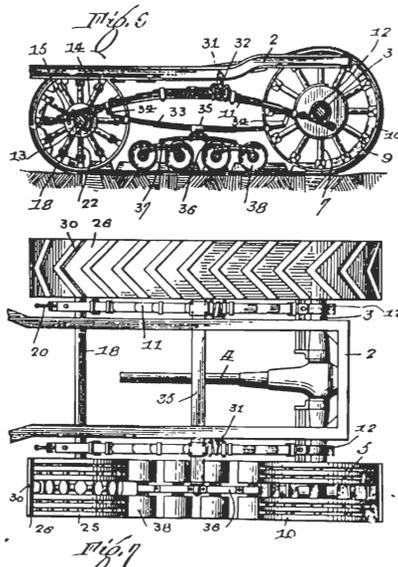
Figures illustrant la demande de brevet en 1924.

La facilité avec laquelle cette invention a permis de faire de longues randonnées sur la neige en rase campagne (...) a donné lieu à une grande publicité et a attiré l'attention du gouvernement soviétique de la Russie qui a même donné une commande pour un modèle afin de l'essayer. Des ingénieurs russes furent envoyés spécialement à cet effet à Mont-Joli. Je n'ai pu savoir si les épreuves faites par ces ingénieurs russes ont été satisfaisantes et si d'autres commandes ont été données<sup>13</sup>.

Entre 1924 et 1948, au moins une centaine d'autos-neige sont produites dans l'usine de montage de Mont-Joli. Cependant, pour des raisons qui demeurent obscures, Landry se désintéresse soudainement de l'affaire à la fin des années 40. On peut toutefois avancer certaines hypothèses. J.A. Landry n'a jamais construit entièrement une motoneige. Il a

toujours adapté son système de traction à une automobile. On présume que ces modèles devaient se vendre plus chers que ceux développés par J.A. Bombardier et dotés de carrosseries en bois produites en grand nombre à l'usine de Valcourt avant la Seconde Guerre mondiale. Les techniques de vente et de mise en marché de Bombardier semblent également supérieures. Landry pourrait aussi avoir manqué de capitaux si l'on se fie à cet autre article paru dans *Le Progrès du Golfe* en 1934, et qui dénonce l'apathie du milieu des affaires régional :

*C'est regrettable qu'aucun de nos hommes d'affaires locaux ne semble s'intéresser au développement et à l'amélioration de ce moyen de transport. Ce qui aurait pour effet de créer une industrie locale appelée à se développer puisque l'auto-neige est l'un des modes de locomotion les*



La production en série...

plus pratiques possibles pendant la saison d'hiver<sup>14</sup>.

La cousine de l'inventeur, Marcelle Landry-Boulangier, affirme que des gens de Bombardier sont venus à Mont-Joli pour acheter les brevets de l'auto-neige Landry. On ignore toutefois à quel moment cette démarche a eu lieu.

## POLÉMIQUE

Devant tous ces faits, il apparaît difficile aujourd'hui d'expliquer pourquoi l'invention de la motoneige a été attribuée à Joseph-Armand Bombardier. Cela est d'autant plus surprenant que même Adalbert Landry a eu un prédécesseur à tout le moins. Ainsi, en 1915-1916, Arthur-Pierre Patenaude, un forgeron de Loretteville, remplace les roues avant d'une Ford modèle «T» par des patins, mais il se contente de mettre des chaînes aux roues arrière<sup>15</sup>. Contrairement au véhicule créé à Mont-Joli, l'automobile modifiée de Patenaude est incapable de franchir les congères. Après Landry, mais toujours avant Bombardier, deux autres inventeurs ont aussi créé d'autres types d'auto-neige. Le quotidien *La Presse* présente dans son édition du 18 janvier 1924, un véhicule utilisé dans les montagnes de Lake Placid, New-York. Il s'agit d'une automobile dont on a aussi remplacé les roues avant par des patins, tandis qu'à l'arrière, de chaque côté de la carrosserie, on a placé des roues en tandem qui sont reliées par une courroie. Enfin au début de janvier 1924, J.A. Lafontaine et C. Perreault font l'aller-retour Montréal-Ottawa sur un étrange traîneau à moteur qui repose sur trois patins et une roue motrice<sup>16</sup>.

Mais on peut maintenant affirmer que J.A. Landry a bel et bien inventé le système de traction à chenilles qui a fait la renommée de la motoneige et qui sera utilisé dans sa production industrielle partout dans le monde. J.A. Landry a également produit la toute première auto-neige dotée d'un habitacle fermé.

En 1969, le bulletin d'information du gouvernement du Québec attribuait d'ailleurs l'invention de la motoneige au Mont-Jolien : «*La moto-neige, qui représente une industrie florissante dont une partie de la production est exportée, a eu pour initiateur un citoyen du Bas-Saint-Laurent, M. Adalbert Landry*»<sup>17</sup>.

L'auteur Léon Weinigel, qui a fait un relevé des principales inventions canadiennes au fil des siècles, arrive à la même conclusion :

*Quoique, sur les un million et quelques dizaines de milliers d'inventions brevetées au Canada de 1824 à 1979, il n'y ait que deux pour cent de brevets attribués aux Québécois, ces inventions québécoises sont mondialement connues: la souffleuse à neige d'Arthur Sicard; le chasse-neige ultra rapide de Ronaldo Boissonneau; la tronçonneuse forestière de J.P. Tanguay, (...) la motoneige par les frères Landry, avant que celle-ci ne soit mise au point par Bombardier*<sup>18</sup>.

Il semble donc évident, avec la découverte des brevets et des plans de l'auto-neige Landry, qu'au fil des années, on a confondu l'inventeur de la motoneige avec celui qui a su en faire un véritable succès commercial.



## QUI ÉTAIT J.A. LANDRY ?

Joseph-Adalbert Landry est né le 6 mai 1888 à Saint-Octave-de-Métis. Son père, Arthur C. Landry, est un commerçant prospère qui possède un important

magasin général à Mont-Joli, et un autre à Saint-Moïse-station, (aujourd'hui Saint-Noël). A.C. Landry fait également partie du groupe d'hommes d'affaires qui fonde la fonderie de Mont-Joli en 1908. Monsieur Landry en deviendra l'unique propriétaire en 1915. Grâce à cette aisance financière, les fils d'Arthur Landry, Adalbert et Louis-Philippe, ont le rare privilège de séjourner en Europe au début du siècle. Puis, J.A. Landry suit les traces de son père et devient lui aussi commerçant. En plus de posséder une station service et un atelier de mécanique, il sera concessionnaire des automo-

biles Mc-Laughlin-Buick entre 1924 et 1948, et distributeur régional des produits Shell. Le 20 janvier 1931, il est élu maire de Mont-Joli, poste qu'il détiendra jusqu'en janvier 1937. Au cours de cette période Adalbert Landry occupe aussi durant deux ans le poste de préfet du comté de Rimouski. L'homme d'affaires fut également le président-fondateur du club Rotary de Mont-Joli en mai 1943. Marié à deux reprises, monsieur Landry est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, à la suite d'une longue maladie, le 22 février 1969. Il avait 81 ans.

## NOTES

1. L'auteur reprend ici des passages d'un article qu'il a publié sous le pseudonyme de Richard GAGNON, dans le quotidien *La Presse*, le 24 mars 1992, avant la découverte des plans et des brevets de J.A. Landry. Il ne faut donc pas y voir un acte de plagiat.
2. Entrevue accordée par M. Hervé Fortin à l'auteur en mars 1992.
3. Marie Côté, «*La construction de la moto-neige: Les premiers essais de M. J. Adalbert Landry*», dans *Revue d'Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Vol. III, numéros 3-4, (décembre 1976), p. 27.
4. Brevet d'invention canadien no: 244 311, émis à Ottawa le 11 novembre 1924, p. 5.
5. «*Le succès de l'auto McLaughlin*», dans *Le Soleil*, Québec, (12 janvier 1924), p.3.
6. *Le Saint-Laurent*, Rivière-du-Loup, (le 24 janvier 1924), p. 2.
7. «*Un automobile pour l'hiver*» (sic), dans *L'événement*, Québec, (janvier 1924).
8. *Idem*.
9. *La Presse*, Montréal, (25 janvier 1924), p. 23.
10. Cet article de *La Patrie* est repris par *Le Progrès du Golfe* de Rimouski dans sa livraison du vendredi 1<sup>er</sup> février 1924 à la page 4.
11. «*Grand succès du Salon de l'automobile*», dans *La Presse*, Montréal, (28 janvier 1924), p. 10.
12. «*Système de traction Landry Limitée*», dans *Le Progrès du Golfe*, Rimouski, (11 décembre 1926), p. 2.
13. «*L'inventeur de la première auto-neige*», dans *Mont-Joli nouvelles*, (1<sup>er</sup> février 1968), p. 12.  
N.B. Cet article a été écrit par la cousine de J.A.Landry, Marcelle Landry-Boulangier, un peu plus d'un an avant le décès de l'inventeur.
14. Marie Côté, *Op. cit.* p. 28.
15. Carole Thibodeau, «*L'autoneige, une invention collective !*», dans *La Presse*, Montréal, (31 mars 1992), p. A3.
16. *La Presse*, Montréal, (23 janvier 1924), p. 16.
17. Anonyme, «*La moto-neige, des Laurentides aux Alpes*», dans *Québec en Bref*, vol. 3, no 4, (avril 1969), gouvernement du Québec, Office d'information et de publicité.
18. Léon, Weinigel, «*Le brevet d'invention*», dans *L'auberge*, vol. 1, no 10, Les éditions Parade Inc, Lauzon, (septembre 1979).

# MAISON HANTÉE OU LA PREMIÈRE AUBERGE DES PILOTES DU BAS-SAINT-LAURENT : L'HISTOIRE... ET LA LÉGENDE

PAR JACQUES MORISSETTE  
CHARGE DE PROJET

## UN PROJET DE RECHERCHE

Ces murs en ruines d'une grosse maison de pierre, vous pouvez les apercevoir de la route 132 à l'ouest de la rivière Trois-Pistoles, quand la route serpente sur une terrasse et que le paysage du côté du fleuve dessine la pointe nommée pointe à la Loupe. Depuis cet observatoire, à l'aide d'une loupe (lunette d'approche), les marins pouvaient guetter les grands voiliers océaniques qui remontaient vers Québec, s'avancer au large dans leur chaloupe et louer leurs services comme pilotes.

Aujourd'hui une légende de maison hantée enveloppe le site d'une émanation mystérieuse et diabolique : on l'observe de loin, il est délabré. Les pilotes qui le fréquentaient auraient souvent fait la fête et leurs beuveries dégénéraient en bagarres. Un marin aurait été tué et son corps enterré à la sauvette dans la cave. Mais l'âme du malheureux revenait hanter ces lieux pour obtenir que son corps soit

inhumé en terre bénite. Voilà pourquoi la maison aurait été abandonnée et serait maintenant en ruines.

Bien qu'ils apprécient à leur juste valeur les caractères merveilleux et unique de nos légendes locales, les responsables du Comité du patrimoine de Trois-Pistoles croient que les ruines de la maison hantée sont aussi un témoin exceptionnel d'une histoire magnifique, vieille de deux siècles. C'est pourquoi ils parrainent un projet de recherche historique que le ministère des Affaires culturelles subventionne.

## ANTÉCÉDENTS AU PROJET : LES RECHERCHES DU CHANOINE LÉO BÉRUBÉ

Au début des années cinquante dans l'*Écho du Bas-Saint-Laurent*, sous la rubrique «*Ilya encore du monde à Rivière-Trois-Pistoles*», l'abbé Léo Bérubé rappelait le souvenir de «*Nos Marins*»<sup>1</sup>. Le futur archiviste du diocèse, curé de la desserte pendant une période de convalescence, fouillait passionnément cette portion de son territoire connue sous le nom de pointe à la Loupe. La visite paroissiale lui donnait l'occasion de recueillir les notes et souvenirs des familles à l'aide desquels il tentait de remonter dans le temps jusqu'à une certaine époque.

Quel but poursuivait-il ? Pardieu, quel «*diable*» le poussait ? Voici des indices révélateurs.

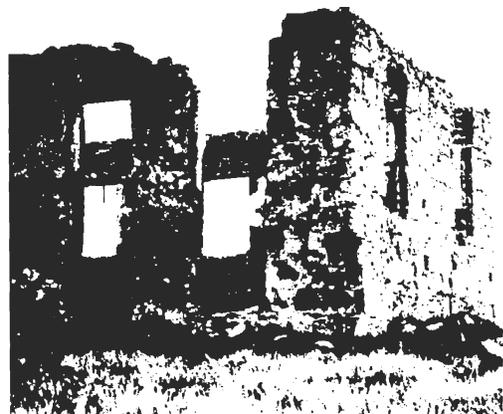
La lignée maternelle de l'abbé Bérubé le rattache à Augustin Morency,

premier censitaire à s'établir sur les bords de la rivière des Trois-Pistoles avant 1770. Et plus précisément, la grand-mère de monsieur Bérubé était fille du troisième fils d'Augustin, le pilote François Morency. Celui-ci était marié à Marguerite Leclerc; Obéline Morency fut donc aussi la petite-fille du pilote Louis Leclerc.

L'appartenance de notre historien à deux importantes lignées de pilotes «*branchés*» (licenciés) explique assez bien qu'il ait consacré seize de ses quarante-cinq chroniques à retracer la vie de «*Nos Marins*». De plus, le fait que la famille de Louis Leclerc fut impliquée de très près dans la fameuse histoire de la maison hantée avait sans doute de quoi piquer sa curiosité.

Autre indice : l'autre famille que la tradition associe à l'auberge des pilotes, celle des pilotes Louis Delisle, de son fils Magloire et de son petit-fils Trefflé fut l'objet des recherches antérieures de notre curé. Le pilote Trefflé Delisle s'éteignit à l'Hospice de Rimouski en 1944; quelques temps avant sa mort, monsieur Bérubé avait recueilli de la bouche même de Trefflé sa version de la légende qu'on a accolée à sa maison natale. «*Fumisterie d'un des domestiques...*» écrira monsieur Bérubé<sup>2</sup>.

Je suivais alors avec beaucoup d'intérêt les recherches de notre curé. Trop tôt, il dut interrompre ce chapitre : son évêque le nommait curé de Saint-Odile puis aux archives du diocèse. Vers la fin de sa vie active, il me remit l'original du petit cahier manuscrit dans lequel, sous



les numéros de lots 404 à 363, il avait inscrit des familles résidentes de la Pointe de 1855 à 1950. Le message me parut clair : un chapitre important de notre petite histoire, celle de nos pilotes, était inachevé...

## LE LÉGENDAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT...

En 1981, Hélène Gauthier-Chassé, libraire à Rimouski, publie : **À diable-vent, Légendaire du Bas-Saint-Laurent et de la Vallée de la Matapédia**. Dans ce recueil des légendes régionales, la maison hantée de la pointe à la Loupe se voit attribuer une place de premier plan; la page couverture et le premier chapitre lui sont consacrés<sup>3</sup>.

Hélène Chassé justifie ainsi son choix :

*Démodée ou pas, la croyance aux maisons hantées fut et demeure vivace dans le Bas-Saint-Laurent. Nous la retrouvons dans presque chaque village. [...] Si, parmi toutes ces maisons hantées chères à la petite histoire du Bas-Saint-Laurent, nous avons choisi de nous attarder sur celle de la pointe à la Loupe, c'est que ses murs très anciens sont encore debout, réels, accessibles au regard et au toucher comme s'ils voulaient nous convaincre du légendaire qui les imprègne depuis plus d'un siècle<sup>4</sup>.*

Hélène Chassé reconnaît aussi au corpus des légendes de Trois-Pistoles une densité qu'elle ne retrouve pas à Rimouski ou dans la vallée.

*Pour un chercheur de trésors que sont les légendes, la région de Trois-Pistoles constitue une véritable mine d'or. Trois générations, au moins, se plaisent à raconter et à perpétuer les histoires et les vieilles croyances<sup>5</sup>.*

En troisième lieu, je situerais ainsi l'auteur de **À diable-vent**. Professeure de littérature au CÉGEP et à l'Université, elle s'intéressait alors au folklore vivant et à l'oral plus qu'à l'histoire ou à la science; voici quelques extraits de la présentation qu'elle fait de son ouvrage :

*Le folklore a besoin d'être vivant, autrement il se fonde dans l'histoire... Quand la retransmission de nos plus belles légendes ne reposera plus que sur les écrivains, l'oral aura perdu sa signification unique, profonde, et le peuple, une bonne part de son identité [...] La région possède ses conteurs, ses chercheurs, ses folkloristes; peu d'entre eux cependant se sont penchés sur l'analyse et la comparaison de ses récits populaires... Cependant, loin de nous l'idée de nous afficher en ethnologue ou en scientifique<sup>6</sup>.*

N'empêche qu'à mon avis, cet ouvrage cerne bien le phénomène que constitue nos légendes et suggère discrètement des pistes d'interprétation. Le livre de madame Chassé est un outil précieux à la disposition de ceux qui veulent faire cohabiter l'histoire... et la légende. Dommage que la première édition soit épuisée.

## JEAN LECLERC, LE SAINT-LAURENT ET SES PILOTES 1805-1860

La parution de cette bible du pilotage aura été un événement capital dans la gestion de notre projet. L'étude du professeur Leclerc s'inscrit dans un champ de recherche plus vaste, l'histoire maritime du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais

elle est consacrée à l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent en aval de Québec pendant la première moitié du siècle. Or la période et le territoire visés par ce travail recouvrent tout-à-fait l'essor et le déclin du pilotage chez-nous. Le quatrième chapitre, le plus volumineux de l'ouvrage profile ce «*métier unique en son genre*»<sup>7</sup>, celui des pilotes des grands voiliers transatlantiques sous le régime de la Trinity House entre 1805 et 1860.

Les autres chapitres du volume abordent successivement les thèmes suivants:

- Le fleuve, porte continentale de l'Amérique du Nord et l'organisation du trafic maritime par la structure administrative de la Trinity House.
- Le rôle prépondérant du port de Québec, alors troisième en importance en Amérique.
- La signalisation maritime. La construction d'un réseau de phares sur le Saint-Laurent aura été une entreprise aussi colossale que la mise en chantier de l'Intercolonial ou de la canalisation du Saint-Laurent.

*«Le lecteur trouvera dans ces pages, rien de moins que la synthèse de l'histoire du pilotage, à l'époque de la libre concurrence sur le fleuve»<sup>8</sup>.* Claude Galarneau, professeur à Laval et signataire de la pré-



La maison hantée dans son état actuel.



Village de Rivière-Trois-Pistoles et la pointe à la Loupe.  
Le cercle indique le site de l'auberge des pilotes.

mes bien structurés. De plus, les mordus du passé se préparent à rééditer l'histoire de Trois-Pistoles pour célébrer le 300<sup>e</sup> anniversaire; en 1697, le seigneur Jean Rioux et son épouse, Catherine Leblond, arrivaient à Trois-Pistoles.

La partie de cette recherche qu'il sera plus difficile de mener à terme, c'est l'analyse critique de nos légendes.

Certaines de nos légendes locales les plus souvent citées sont relativement contemporaines et leur point d'ancrage à la réalité historique est visiblement factice. Elles sont plutôt une appropriation post factum d'une réalité qu'un document à valeur historique. Notre recherche pourrait heurter la croyance populaire qui tend à confondre légende et histoire.

face, reconnaît que son disciple, «à partir d'une documentation jusque-là inconnue», a reconstitué «avec originalité et rigueur» une histoire encore inédite<sup>9</sup>.

J'ai lu avec émerveillement, j'ai souligné et annoté les 232 pages du **Saint-Laurent et ses pilotes**. En 1991, j'en ai parlé au dîner d'un congrès régional des Clubs Richelieu, puis à l'assemblée annuelle de la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles; séance tenante, le président du Comité du patrimoine m'a fait la proposition de travailler avec son équipe à la réalisation d'un vieux rêve, le sauvetage de la maison des pilotes; c'est ainsi que notre projet fut mis en chantier. Comme un grand «nordet» cette parution a gonflé nos voiles d'un souffle d'enthousiasme.

Jean Leclerc résume son livre dans ce cri: «*Comment l'historiographie a-t-elle pu oublier un corps de métier qui fut à la base de la prospérité économique du port de Québec ?*»<sup>10</sup> Chez-nous la question se formule autrement: Comment avons-nous pu refouler dans notre mémoire collective cent années d'une histoire magnifique, et les camoufler derrière les sortilèges d'une légende diabolique ?

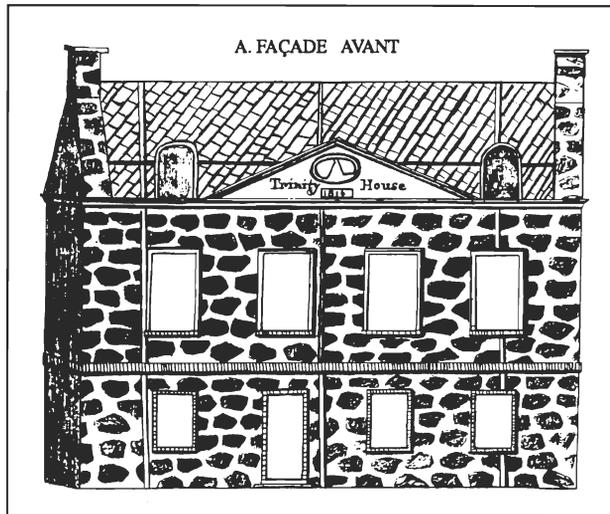
### PRÉSENTATION DU PROJET

Nous fouillons deux thèmes: la vie de nos pilotes et l'analyse critique de nos légendes.

Le nombre des pilotes «branchés», recensés à ce jour dans le bassin amont de l'île du Bic- soit Trois-Pistoles et L'Isle-Verte, atteint la cinquantaine. Nos familles souches étaient des dynasties de cultivateurs-pilotes qui se transmettaient leur savoir-faire de père en fils. Les filles mariaient des marins et les fils, des filles de marins. Les recensements canadiens révèlent que le voisinage de ces familles regroupait des gens de mer, arrimeurs, calfateurs, menuisiers, pêcheurs.

À Trois-Pistoles, il est assez facile de reconstituer les histoires de familles. Le milieu compte d'excellents généalogistes tel François Beaulieu qui achève de recenser les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse. L'Association des familles Rioux (x) d'Amérique, la Société d'histoire et de généalogie, le Comité du patrimoine sont des organis-

Madame Chassé a démontré que le contenu des légendes pistoloises est particulièrement dense. L'histoire locale pourrait expliquer quelque peu ce phénomène. Une époque de l'histoire locale est tissée des chicanes épiques sur des questions de chemins, vécues en termes d'histoires religieuses: on se bagarrait pour avoir l'église «en haut» ou pour la garder «en bas». Lorsque l'arbitre, en l'occurrence l'évêque de Québec, eût confié la paroisse à un bon pacificateur, il s'en suivit une période d'harmonie et grande prospérité.



Bâtiment de la Corporation de la maison de la Trinité de Québec.  
(Source: Jean Leclerc, **Le Saint-Laurent et ses pilotes**, p.30.)



Par contre, vers la même période, on constate le déclin du pilotage à Trois-Pistoles. La concurrence et l'évolution ont favorisé le port de Pointe-au-Père pour l'embarquement des pilotes; c'est pourquoi plusieurs familles ont émigré au Bic, puis à Rimouski. Et faute d'instruction, nos pilotes ont été graduellement déclassés : à Trois-Pistoles, la première école publique ouvre ses portes en 1829, 130 ans après l'arrivée du premier seigneur. Une question me hante : certaines légendes ont-elles joué un rôle d'intégration socio-religieuse ? Auraient-elles servi la promotion d'une certaine idéologie ? Les choses se passent chez les pilotes comme si les métiers de la terre étaient devenus sains, ou saints, et les métiers de la mer, des métiers du diable.

## UNE SINGULIÈRE SYMÉTRIE

Pour conclure la présentation de notre projet, revenons-en aux ruines de la maison hantée et à la Trinity House. Les deux structures de pierre que nous pouvons comparer sur les vignettes ci-jointes<sup>11</sup>, nous posent aussi une question passionnante : leur symétrie est-elle simplement l'effet du hasard ?

Le bâtiment de pierre avec comble, situé au 1, du Cul-de-Sac, dans le port de Québec, a abrité la Corporation de la Trinité de 1822 à 1831. Notre auberge des pilotes aurait été érigée vers 1830 sur la pointe à la Loupe, près de l'ancien chemin du Roi; de ce site, il est facile d'observer la circulation des bateaux et il est aussi facile de prendre le large dès que la marée commence à monter. Les structures de pierre de cette ampleur sont plutôt rares dans la région. Et celle-ci ressemble singulièrement à la Trinity House ! Une tradition veut que la maison de pierre ait été la première de trois auberges des pilotes dans le Bas-Saint-Laurent; les autres auraient été tenues dans les montagnes du Bic et à Mitis.

## CONCLUSION

Au terme de cette recherche, pourrions-nous apporter des éclaircissements à ces interrogations dont je viens de vous

faire part ? Quelles que soient les réponses, une évidence est maintenant notoire : il y a un trou dans notre mémoire; il nous faut retrouver le souvenir de nos pilotes. Et pas seulement aux alentours de la pointe à la Loupe; au Bic, à Pointe-au-Père, à Mitis et jusqu'à Matane.

Les murs de pierre de l'auberge des pilotes se sont détériorés au cours des dix dernières années. Le Comité du patrimoine veut assurer la conservation du monument de la pointe à la Loupe, non seulement pour qu'il signale aux

touristes un corpus de légendes unique mais surtout pour que ce monument nous aide à redécouvrir qui étaient nos pères et quel rôle original ils ont tenu dans la construction d'un pays.

---

## NOTES

1. Léo Bérubé, 45 chroniques publiées sous la rubrique «*Il y a encore du monde à Rivières-Trois-Pistoles*», dans l'**Écho du Bas-Saint-Laurent**, Rimouski, entre avril 1953 et juin 1954.
2. Léo Bérubé, **Op. cit.**
3. Hélène Gauthier-Chassé, **À diable-vent, Légendaire du Bas-Saint-Laurent et de la Vallée de la Matapédia**, Montréal, Les Quinze, Éditeur, collection : Mémoires d'homme, 1981, 140 pages.
4. H. Chassé, **Op. cit.**, p. 12.
5. **Idem**, p. 19.
6. **Ibid.**, p. 12.
7. Jean Leclerc, **Le Saint-Laurent et ses pilotes, 1805-1860**, Montréal, Leméac Éditeur, 1990, 232 pages.
8. **Ibid.**, p. 17.
9. **Ibid.**, p. 9.
10. **Ibid.**, p. 16.
11. **Op. cit.**, p. 30.

# Forêt et colonisation au Témiscouata I: fondation des paroisses du JAL et les années difficiles

OLEG STANEK  
GRIDEQ-UQAR

Dans ses *Silhouettes*, Jean-Charles Magnan attribue plusieurs hauts faits à Georges-Marie Bilodeau, missionnaire-colonisateur embauché en 1931 par le ministère de la Colonisation. Nous y lisons en particulier que «dans l'enthousiasme et la foi, il ouvre les paroisses de Saint-Émile d'Auclair, de Lejeune, et que d'autres dans la région de Témiscouata»<sup>1</sup>. L'abbé Léo-Pierre Bernier, le véritable fondateur de ces colonies qui a dirigé le mouvement dans cette région, n'y est même pas mentionné parmi l'aréopage des grands de la colonisation. Or Georges-Marie Bilodeau n'a jamais vu Lejeune et a passé à peine un mois dans le canton Auclair. Aussitôt après le «pèlerinage de la reconnaissance», qui a amené sur le site de la future colonie le ministre Hector Laferté avec sa suite chaussée de «petits souliers fins», pataugeant dans la boue et trébuchant sur des souches renversées dans le portage, Mgr Courchesne renvoie cet «étranger» aux officines du ministère à Québec. Pour l'évêque il n'est pas question qu'une créature du ministère, même revêtue de soutane, vienne diriger la colonisation dans son diocèse. Il suit plutôt la recommandation de J. Ernest Gagnon, curé de Notre-Dame-du-Lac, qui soutient vigoureusement la candidature de son ancien vicaire Léo-Pierre Bernier, alors curé à Notre-Dame-de-l'Isle-Verte. Laferté se plie aux exigences de l'évêque : nommé conjointement par le ministre et le prélat, Bernier assumera sous cette autorité bicéphale la direction du mouvement de la colonisation sur un territoire qui englobe les comtés de Témiscouata, Rivière-du-Loup et une partie de Rimouski.

Son bref séjour dans le Témiscouata n'en vaudra pas moins à Georges-Marie Bilodeau l'auréole d'un grand meneur du mouvement. Reçu en véritable héros par le père Archambault en février de l'année suivante au «Congrès national de colonisation» à Montréal, il y est encensé par les colonisateurs de salon. Le père Archambault le placera sur le piédestal à côté des plus grands :

*Il est nécessaire d'aider le colon. Intellectuellement d'abord. J'entends : le former, lui donner une âme de pionnier, lui faire comprendre la portée et la grandeur du rôle auquel il est appelé. N'est-ce pas ainsi qu'ont procédé nos vrais colonisateurs : l'abbé Hébert lorsqu'il entraînait ses hommes de la Baie-Saint-Paul et de Kamouraska vers les solitudes mystérieuses du Lac-Saint-Jean, Mgr Labelle jetant au coeur des Laurentides les bases de notre royaume du Nord, l'abbé Bilodeau qui établissait, l'an dernier, dans les plaines (sic) du Témiscouata la petite colonie dont il va nous raconter bientôt l'émouvante épopée ?*<sup>2</sup>

Bilodeau a en effet dirigé sur Auclair le premier contingent de Thetford-Mines et de Saint-Grégoire-de-Montmorency. Pour l'abbé Bernier, lorsqu'il prend en charge les colonies du Témiscouata, il est toutefois loin d'être évident que ces anciens mineurs et tisserands, victimes de la crise, «ont une âme de pionnier, qu'ils ont compris la portée et la grandeur du rôle auquel ils sont appelés». Il soupçonne plutôt de «faire face à une avalanche d'indésirables, qui s'étaient introduits dans la place à la faveur d'un contrôle forcément relâché»<sup>3</sup>. Sa tâche lui apparaît claire : «expul-

ser les faux colons, refuser la bande de profiteurs qui voulaient à tout prix prendre part au travail rémunéré réservé aux vrais colons...»<sup>4</sup>. Il fallait toutefois s'armer de patience : ce premier mouvement de 1931 fut en effet une brèche que les pressions de Mgr Courchesne, secondé par Ernest Laforce et appuyé par Hector Laferté, avaient ouverte dans le glacis des fins de non recevoir que le gouvernement Taschereau opposait aux zéloteurs de la colonisation. Pressions conjuguées avec la volonté de certains membres influents du gouvernement, comme le ministre sans portefeuille et député du lac Mégantic, M. Lapière, de venir en aide à leurs électeurs. Le parlement vote alors un budget spécial d'un quart de million pour un programme limité qui entrera dans l'histoire sous le nom d'«Établissement». Alexander Taschereau n'y consent qu'à contrecœur : obnubilé par le souci d'équilibre budgétaire, la colonisation lui apparaît une manière bien trop coûteuse pour faire face aux problèmes du chômage<sup>5</sup>.

À peine arrivé sur place, Bernier est submergé par l'affluence des demandeurs : «Au cours des mois de juin, juillet et août, ce fut une course aux lots»<sup>6</sup>. Les chômeurs viennent de Thetford, du Lac-Noir, de Saint-Méthode, etc. La desserte compte alors 176 lots (rangs XI à XV) occupés dès la première année par 98 familles auxquelles s'ajoutent 46 célibataires, formant une population de plus de 600 âmes. Population fortement instable : dans un grand va-et-vient beaucoup de «mauvais sujets» s'accrochent à l'espoir d'obtenir du secours. Certains arrivent même de Montréal, de Lévis ou de

Québec. La colonie part toutefois avec un atout de taille : son parrain, en honneur duquel elle est consacrée à Saint-Émile, n'est nul autre que le puissant surintendant de la Colonisation, J. Émilien Garon ; tant qu'il demeurera à la tête des services du ministère, il saura s'en souvenir. Ce sera aussi la colonie préférée de l'abbé Bernier, même s'il préside aux destinées de la colonisation à partir de son bureau à Notre-Dame-du-Lac. Cette affinité élective entre le surintendant et le prêtre sera à la base d'une complicité - sinon d'une amitié - dont l'impact sera parfois décisif pour l'avenir de ce territoire.

## LA CIE

Pour quoi les promoteurs de l'Établissement jettent-ils leur dévolu précisément sur ces deux cantons, Auclair et Biencourt, comme tête de pont du front pionnier ? Il faut revenir un peu en arrière pour comprendre l'acharnement des autorités du diocèse à ouvrir cette partie du territoire à la colonisation. Mgr Courchesne est en effet convaincu que la seigneurie du lac Témiscouata enferme des territoires agricoles d'une richesse insoupçonnée. En 1929, il obtient qu'une commission de classifica-

tion parcourt le territoire convoité : le rapport de celle-ci, d'un optimisme exagéré sur ce point, semble confirmer ses soupçons que « *l'obstacle n'est pas dans la nature du sol. Il est dans la double barrière que dressent, à l'est, la seigneurie du lac Métais, à l'ouest la seigneurie Thomas, qui entoure le lac Témiscouata* »<sup>7</sup>. À la fin des années vingt, une rumeur persistante, attribuant aux Fraser l'intention de vendre leurs avoirs du Témiscouata à la C.I.P., avaient soulevé beaucoup d'inquiétude dans les milieux régionaux. Mgr Courchesne écrit aussitôt à Taschereau, exigeant que le gouvernement achète la seigneurie à défaut de quoi lui, l'évêque,

devrait assumer ses responsabilités par devant l'Histoire et se mettre publiquement à la tête d'un mouvement visant à sauvegarder l'accès à ce territoire qu'il estime essentiel pour l'avenir de son diocèse. N'est-il pas évident qu'une compagnie comme la C.I.P. non seulement n'apporterait rien au développement agricole du Témiscouata, mais « *laisserait disparaître tout ce que les Fraser tiennent en vie* »<sup>8</sup>.

La seule brèche que l'on avait réussi à percer dans la seigneurie datait de 1919, alors que, après de longues péripéties, le gouvernement du Québec était parvenu à échanger le territoire de Ste-Dominique-du-Lac (futur St-Juste) pour un autre situé dans le bassin de la Assametquagan<sup>9</sup>. Le député Parrot, un des promoteurs de

nant à grands frais la barrière que la compagnie a érigée sur le chemin naturel de pénétration vers l'intérieur des terres. Juste-Ernest Gagnon, qui a mis de l'avant la candidature de L.-P. Bernier, avait d'ailleurs été de ce combat contre les Fraser : c'est en son honneur que Sainte-Dominique a été rebaptisée Saint-Juste.

Les propriétaires des compagnies qui constituent l'empire des Fraser partagent avec les autres grands « barons du bois » une sincère aversion à l'endroit des colons. S'ils avaient accepté d'échanger une partie de la Seigneurie, ce n'est pas seulement parce que les terres que le gouvernement leur avait proposées étaient plus grandes et mieux boisées, mais aussi parce que le territoire impliqué était déjà grevé par des droits antérieurs d'une quarantaine



Famille de colons dans BIENCOURT. (Rapport général du ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Québec, 1933, p. 63.)

la nouvelle colonie, avait alors bien saisi l'enjeu véritable de la transaction : pour briser le monopole foncier des Fraser, qui détenaient des concessions considérables à l'ouest de la seigneurie, il aurait fallu ouvrir un couloir permettant le passage jusqu'au canton Auclair. Les Fraser n'avaient toutefois pas été dupes de cette manoeuvre et avaient tenu à conserver une lisière de deux milles afin de barrer la route vers leurs arrières aux éventuels demandeurs des lots. C'est donc un territoire très convoité que l'Établissement mettra finalement à la disposition des zéloteurs de la colonisation, en contour-

nant à grands frais la barrière que la compagnie a érigée sur le chemin naturel de pénétration vers l'intérieur des terres. Juste-Ernest Gagnon, qui a mis de l'avant la candidature de L.-P. Bernier, avait d'ailleurs été de ce combat contre les Fraser : c'est en son honneur que Sainte-Dominique a été rebaptisée Saint-Juste.

Les propriétaires des compagnies qui constituent l'empire des Fraser partagent avec les autres grands « barons du bois » une sincère aversion à l'endroit des colons. S'ils avaient accepté d'échanger une partie de la Seigneurie, ce n'est pas seulement parce que les terres que le gouvernement leur avait proposées étaient plus grandes et mieux boisées, mais aussi parce que le territoire impliqué était déjà grevé par des droits antérieurs d'une quarantaine des censitaires. Or, selon les dirigeants de la compagnie « coloniser [...] c'était complètement étranger à leurs affaires »<sup>10</sup>. Ils pouvaient certes empêcher le développement de cet embryon de colonie mais ils n'était pas en mesure d'évincer leurs hôtes indésirables. Partout où elle détient des droits de coupe, la Fraser se défend d'ailleurs farouchement contre l'envahissement par les colons. Nous savons, en effet, que dans le Témiscouata, comme dans les

autres parties de la province, la colonisation est utilisée couramment comme méthode de s'accaparer du bois des « limites » au détriment de ses « légitimes propriétaires » : les petits marchands et scieurs financent ainsi l'établissement des « colons », auxquels ils achètent ensuite la « coupe » dès l'émission des lettres patentes, voire avant. D'autres « colons » deviennent leurs prête-noms pour se libérer des dettes. Les compagnies retournent cette arme contre leurs ennemis : les lots renferment en moyenne trois fois plus de bois de pulpe que de bois marchand<sup>11</sup> et l'industrie papetière a rendu fort rentable

son exploitation. Nous constatons ainsi que les Fraser, comme les autres, rachètent en sous-main de nombreux lots de colonisation partout où ils croient opportun de damer le pion à la concurrence<sup>12</sup>.

Dès que les voies de pénétration rendirent possible l'arrivée des colons, il était difficile à la compagnie de s'opposer à l'envahissement, surtout sous l'oeil jaloux des missionnaires-colonisateurs ; en vertu de la loi des Terres et Forêts, dès que les lots, dûment arpentés et classifiés étaient «transportés» au ministère de la Colonisation et mis sous billet de location, le concessionnaire ne disposait à cette époque que de seize mois pour enlever le bois marchand - qui continuait à lui appartenir en dehors d'une réserve de huit acres mise à la disposition du colon - au terme desquels il devait déguerpir définitivement. La crise créa toutefois des conditions favorables à la négociation. L'effondrement des marchés en 1931 débouche sur une conjoncture peu propice au déclenchement de coupes intensives pour soustraire le bois de la compagnie à la convoitise des colons. Celle-ci a d'ailleurs bien d'autres «limites» dans la région qu'elle voudrait bien voir épargnées par ce fléau. Le gouvernement, de son côté, n'a aucune envie que la population misérable des colonies se retrouve à la charge du trésor provincial ; il souhaite que la compagnie fournisse aux colons les débouchés pour le bois de leurs abatis et qu'elle participe à leur entretien en leur ouvrant l'accès à ses chantiers. Des pourparlers s'engagent donc entre le ministère de la Colonisation, la Fraser et le missionnaire-colonisateur, pour aboutir finalement à une entente, dont les termes seront promulgués par un arrêté en conseil du 2 juin 1932 (au mois d'août, elle sera étendue au canton Biencourt) : afin de contourner les rigueurs de la loi, les ventes des lots sont révoquées en bloc et remplacées par de simples permis d'occupation. Ce stratagème permet d'étirer à cinq ans le privilège de la compagnie de pratiquer la coupe sur les lots concernés. Les colons bénéficieront d'une réserve de huit acres (cinq autres y seront ajoutés par la suite) où ils feront leurs abatis et dont le bois leur appartiendra. S'ils décident de vendre ce bois, ils devront toute-



Défrichement dans Auclair en septembre 1932. (**Rapport général du ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries**, Québec 1933, p. 65.)

fois l'offrir d'abord au concessionnaire, à condition, bien entendu, que celui-ci accepte de leur verser le prix couramment pratiqué dans la région. En échange, la compagnie s'engage, «dans la mesure du possible», à donner aux colons la priorité d'embauche pour la coupe sur leurs lots. Parallèlement à la partie officielle de l'entente, une série d'arrêtés en conseil plus discrets octroient aux autres concessions des Fraser le statut de réserves forestières, les mettant du même coup, au grand dam des missionnaires, à l'abri des velléités colonisatrices pour des périodes allant jusqu'à cinquante ans<sup>13</sup>.

### La nuit des longs couteaux

Nous avons vu que Léo-Pierre Bernier ne partageait pas l'avis du père Archambeault quant à la qualité de la cuvée des colons amenés à Auclair par G.-M. Bilodeau. Il

*avait, depuis des semaines, prononcé le ban contre l'envahissement de la région par les aventuriers de toute les barbes et, sauf dans Auclair où la porte avait été laissée large ouverte avant sa nomination, n'acceptait, selon les ordres reçus et l'assentiment populaire que des gens dûment recommandés [...] À Saint-Émile, au grand dam de vrais colons, il y avait des pseudo-colons en nombre plus considérable que celui des colons de bonne foi*<sup>14</sup>.

Les conditions de l'*Établissement* sont en effet exceptionnellement favorables pour cette époque. Les aspirants colons, dont le transport est défrayé par le gouvernement, sont regroupés dans les «camps de concentration» où ils bâtissent les camps, ouvrent les routes et construisent la chapelle. Ils reçoivent un salaire de deux dollars par jour<sup>15</sup> et disposent d'un crédit de 150 \$ à la «vanne»<sup>16</sup>. Rien d'étonnant qu'en cette période de crise, ce «traitement de faveur» attire des chômeurs de toutes parts ; Léo-Pierre Bernier mettra tout en oeuvre non seulement pour stopper cette affluence d'«indésirables», mais pour procéder à un salutaire «nettoyage». L'occasion en est fournie par l'arrêt brutal de l'*Établissement*. Dès septembre 1931, J.-E. Garon avertit discrètement Bernier qu'«il a été décidé de ne pas placer d'autres colons, sauf les cas absolument inévitables»<sup>17</sup>. Le programme sera sans doute interrompu car «le Premier Ministre désire expressément que tout mouvement de placement sous l'étiquette «*Établissement*» soit arrêté»<sup>18</sup>. Le missionnaire croit encore que cette mesure sera temporaire. De connivence avec des hauts fonctionnaires à la Colonisation, il en profite toutefois pour ourdir un petit complot : lorsque le 22 octobre le sous-ministre, L.-A. Richard, donne officiellement l'ordre de suspendre l'opération, L.-P. Bernier avise aussitôt les

«étrangers» d'Auclair que les travaux sont finis, que plus aucun salaire ne leur sera versé et qu'ils ne doivent plus attendre aucune aide de la part du Ministère. Tout cela n'est bien entendu pas tout à fait vrai. Les autorités conservent en effet quelques éléments du programme initial devant permettre aux colons de survivre durant l'hiver : une prime d'abatis de 15 \$ par acre (jusqu'à concurrence de 5 acres) ainsi que des secours directs aux colons nécessaires. Mais, dans son effort prophylactique, le missionnaire-colonisateur se gardera bien d'en informer les «indésirables». Les pauvres chômeurs venus des villes, atterrés devant la perspective de passer l'hiver sans ressources au milieu de la forêt, se précipitent aussitôt chez l'inspecteur des terres de colonisation Albert Sévigny pour encaisser leur dû et déguerpiissent dans la journée même. Quarante ans plus tard, L.-P. Bernier se souviendra encore avec beaucoup de satisfaction de ce coup de balai : «Aussi, dès le 24 octobre, le jour

écrit au sous-ministre : «Messieurs Bernier et Sévigny, soit dit à leur louange, ont été très diplomates en ne laissant pas entendre aux chômeurs établis sur les lots que nous avons d'autres moyens de leur venir en aide»<sup>20</sup>. Ceux des chômeurs qui n'ont pas compris qu'ils étaient *persona non grata* ont vu leur lots carrément révoqués :

*le missionnaire avait [...] dans le domaine des lots [...] tous les pouvoirs et toutes les disponibilités pour intervenir<sup>21</sup>, et il n'hésitait pas à en user. Il va de soi que certains de ces chômeurs-colons, qui s'agrippaient à leurs lots, se sont parfois rebiffés contre l'acharnement du missionnaire à débarrasser les colonies des «étrangers des villes»<sup>22</sup>.*

Au printemps 1932, la cohorte de G.-M. Bilodeau est proprement décimée et remplacée par des recrues de paroisses environnantes. À la Nativité-de-Biencourt, fondée en juillet 1931 sous les auspices de Léo-Pierre Bernier lui-même,

Bernier prend alors des mesures énergiques pour mettre définitivement fin à l'arrivée des colons des autres parties de la province. Dans ce domaine il partage entièrement les vues de son évêque qui, à un autre niveau, réussit à imposer au mouvement de la colonisation un quadrillage territorial à toute fin pratique étanche. Bientôt, tous les diocèses se replieront sur eux-mêmes, si bien que seuls l'Abitibi et le Témiscamingue demeureront ouverts aux colons venant d'ailleurs.

Pressé par l'abbé Bernier, le député de Témiscouata, Wilfrid Morel, fera lui aussi des représentations dans ce sens, espérant que, pour le remercier de cette aide, le missionnaire acceptera quelques exceptions en faveur de ses propres protégés. Erreur ! Lorsque le député demande à Bernier un lot pour un colon «Gordon» qui lui a été recommandé, en lui rappelant que «c'est à [sa] demande qu'[il] a fait suspendre l'entrée dans [son] comté des étrangers venant des grands villes»<sup>24</sup>, il se fait répondre d'une manière qui pour ne pas être particulièrement aimable n'en est pas moins on ne peut plus claire:

*Je ne tiens nullement aux gens de Montréal et l'expérience nous a démontré qu'il vaut mieux accepter des gens de nos régions qui demandent des lots et qui sont nombreux. Je vous demande en toute franchise que je ne ferai rien en faveur du Monsieur [nom du colon] et que je m'en tiendrai aux décisions que nous avons prises de ne pas accepter des étrangers des villes qui ne peuvent pas s'adapter à la vie frugale des colons. Nous avons déjà sur les bras un nombre considérable de ces gens que nous voudrions bien voir loin et qui ne sont pas et ne seront pas des colons»<sup>25</sup>.*

Si L.-P. Bernier résiste aux pressions des politiciens, son attitude à l'endroit de ses collègues prêtres est toute aussi ferme. Sous l'empire du plan Vautrin, deux colons venant du diocèse de Sherbrooke, nantis des appuis puissants, sont parvenus à percer les défenses de la Société de colonisation de Rimouski. L.-P. Bernier les place aussitôt délibérément sur les lots de la pire qualité disponible.



Le même endroit en septembre 1933. (Rapport général du ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Québec, 1933, p. 65.)

même de la cessation des travaux, commençait la débandade. En quelque jours, il ne restait sur place que des gens décidés à coloniser, les autres affluèrent en nombre chez monsieur Sévigny, qui régla leurs comptes»<sup>19</sup>. J.-E. Garon, qui partage sur ce point entièrement les vues de Bernier, ne peut que le féliciter pour le brio avec lequel il s'est acquitté de cette tâche. Il

de semblables problèmes ne se posent pas, pas plus qu'à Lac-des-Aigles. Là le missionnaire-colonisateur a veillé personnellement à la bonne sélection de candidats : «La population de ce centre de colonisation est formée de chômeurs de Cabano, Notre-Dame-du-Lac, St-Hubert, Sully, Estcourt, en grande partie et de quelques autres paroisses des environs»<sup>23</sup>. L.-P.

Lorsque Armand Malouin, missionnaire-colonisateur du diocèse de Sherbrooke, se plaint de ce traitement injuste infligé à ses protégés, Bernier lui répond vertement : «Il [un des colons lésés] désire que nous délogions des colons qui ont été acceptés par notre Société de colonisation, avec promesse que les gens du pays seraient servis avant les étrangers, et cela après une décision du Ministre sur la demande de l'Évêque»<sup>26</sup>.

Un autre exemple : lorsque un curé de Québec lui recommande chaleureusement - mais avec beaucoup de naïveté - la candidature d'un de ses paroissiens («tous les frais seront payés par les amis de l'intéressé»), il se fait servir en toute réponse une diatribe rageuse de quatre pages contre les étrangers des villes :

*Nous avons déjà eu toute une kyrielle de ces gens-là et nous avons pu nous en sortir avec beaucoup de misère et de frais. Il n'est pas alléchant de recommencer l'expérience. D'ailleurs les demandes de lots sont tellement abondantes chez les nôtres de la région que nous avons dû faire refus aux demandes de l'extérieur. [...] Dans les conditions de vie faites à un colon, il lui faut des qualités de sacrifice, de courage et d'économies que seuls nos ruraux possèdent. Et Dieu sait le petit nombre de ceux qui persévèrent chez ces derniers !<sup>27</sup>*

En fait, tous ceux qui ont quitté la campagne pour la ville sont considérés irrémédiablement corrompus et irrécupérables pour la noble destinée du défricheur. Pour cela point n'est nécessaire de partir pour Montréal ! Les missionnaires accordent à peine plus de considération aux «traîtres» installés dans les petites villes de la région. Au début d'avril de 1935, P. Lizotte, maire de Rivière-du-Loup, invite l'abbé Bernier pour rencontrer les membres du comité de colonisation de sa ville. Le missionnaire refuse en prétextant que, de toute manière, il n'a plus de place. Lorsque Chs.-E. Dubé, directeur des services municipaux de Rivière-du-Loup, presse l'abbé Bernier d'accueillir quand même quelques chômeurs louprivois, ce dernier, ne pouvant invoquer dans ces circonstances le



Récolte de l'avoine dans Auclair. (Rapport général du ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Québec, 1933, p. 73.)

«patriotisme diocésain», se met aussitôt à tergiverser. Alors que son courrier est habituellement méticuleusement à jour, il «oublie» de répondre aux missives de plus en plus pressantes de son correspondant. M. Dubé, de plus en plus agacé, se plaint que ses «aspirants colons commencent à trouver le temps long»; Bernier leur impose alors un fastidieux examen médical. Un mois plus tard, M. Dubé revient à l'attaque; entre-temps le nombre d'aspirants colons a diminué mais il en reste quand même onze qui ont été dûment sélectionnés dans le cadre du plan Vautrin pour aller à Auclair. Devant le peu d'empressement de Bernier, la municipalité finit par faire appel à Ernest Médard, chef du district du ministère de la Colonisation. Ce dernier se sent obligé d'accepter l'invitation car «depuis [son] dernier voyage à Rivière-du-Loup, MM Casgrain, Lizotte, maire de Rivière-du-Loup et le Comité de colonisation se plaignaient que personne ne s'occupait de leurs demandes et que

leurs futurs colons restaient chômeurs malgré leur volonté»<sup>28</sup>. Il se rend donc à Rivière-du-Loup, où la Société de colonisation lui fournit la liste de seize candidats. Lundi soir, le 26 août 1935, une assemblée est convoquée à l'hôtel de Ville où Médard est accueilli par une cinquantaine de chômeurs et autant de curieux. Parmi eux, douze des seize candidats sont présents, mais neuf seulement finissent par se déclarer prêts à partir pour la colonie. Médard insiste pour constituer une cohorte d'au moins quinze aspirants. Le lendemain, «il n'en restait que cinq; dans la journée, quatre nouveaux se sont présentés que j'ai fait approuver par le Comité paroissial et je les partais le 30 août»<sup>29</sup>. Mais il n'est pas au bout de ses peines. Il voudrait 30 ou 40 colons pour le canton Bédard, mais à sa grande surprise, le Comité de colonisation lui fait savoir que personne n'est disposé à partir. «J'espère que nous n'entendrons plus longtemps parler des gens de Rivière-du-Loup...» conclut Médard<sup>30</sup> et s'empresse de faire savoir à Bernier à quel point ses appréhensions se sont avérées justifiées.

Dès mars 1932, le Témiscouata est ainsi à toute fin pratique fermé à l'immigration des colons étrangers au diocèse et à peu près purifié des scories indésirables que la crise urbaine y aura déposées. Selon l'avis du Ministère, les cantons Auclair et Biencourt ne devraient d'ailleurs recevoir d'autres renforts pendant deux ou trois ans, jusqu'à tant que ceux déjà installés ne s'«acclimatent».

*Quant aux autres cantons de Témiscouata, la colonisation pourra y suivre son cours normal de la façon ordinaire comme par le passé. Vous faites bien cependant de déclarer à tous les aspirants colons qu'ils n'auront pas de secours extraordinaire au cours de la prochaine saison et qu'ils ne pourront recevoir d'autres secours que ceux prévus par la loi et par les règlements»<sup>31</sup>.*

Simultanément, Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur affecté au ministère de la Colonisation et responsable des secours aux colons, est avisé de mettre un holà aux envois intempestifs des indigents par la Société Saint-Vincent de

Pauf vers les territoires de colonisation.

### Le pont sur la rivière Squatteck

Si la fin de l'*Établissement* a fourni à l'abbé Bernier l'occasion de donner un coup de balai dans les colonies infestées par des «frelons et profiteurs», elle a eu un autre effet imprévu : la fondation d'une nouvelle paroisse, Lejeune. L'*Établissement* n'a en effet été qu'une concession transitoire arrachée à un Alexandre Taschereau récalcitrant qui n'y voyait qu'un lourd fardeau pour le budget provincial et une menace aux revenus des concessions forestières. Aussi, dès que la situation lui sembla propice, le premier ministre mit brutalement fin à l'expérience. Le lobby de la Fraser - et d'autres compagnies - a joué un rôle décisif dans cette volte-face. Dans le canton Auclair, les colons furent d'abord concentrés sur la rive ouest de la Squatteck, mais tôt ou tard ils risquaient de franchir la rivière et dévaster les concessions à l'est. Les statistiques du ministère des Terres et Forêts, soigneusement tenues à jour sur ce point, ne montraient-elles pas que pour chaque acre défriché, les colons étaient responsables d'incendies où s'envolaient en fumée deux acres et demie de bon bois marchand ? La compagnie Fraser a donc tout mis en oeuvre pour empêcher que cette catastrophe ne se reproduise sur ses concessions encore intactes et, finalement, elle est parvenue à ses fins : le 14 octobre 1931, le gouvernement accepte d'interdire tout établissement dans la partie est du canton et la transforme en réserve forestière pour un demi-siècle. Le département de la Colonisation est instruit de cette décision la même journée. Or dans la soirée, un coup mystérieux de téléphone - il est fort à parier que son auteur fut J.-E. Garon lui-même - informe L.-P. Bernier de l'interdiction imminente. Le missionnaire se précipite au village et distribue des permis d'occupation des lots au-delà de la rivière à tous ceux qu'il rencontre et qui veulent bien en accepter. Le lendemain, lorsque l'ordre fatidique arrive, il ne peut que répondre avec beaucoup de contrition que, ignorant cette nouvelle politique, il a, hélas, déjà concédé des lots dans le territoire concerné.

La nouvelle colonie, formée *in extremis*, n'est composée que d'à peine deux douzaines de colons. Mais ceux-ci se mettent sans tarder à l'ouvrage : durant l'automne ils construisent un pont enjambant la rivière, tracent un chemin pour se relier à Saint-Émile et érigent les camps pour hiverner. Ils croient réaliser tout ce travail aux conditions de l'*Établissement*, à savoir coût des matériaux plus 2 \$ de salaire journalier. Ni l'abbé J.-E. Beaulieu, missionnaire de Saint-Émile, ni L.-P. Bernier lui-même, trop contents d'avoir déjoué les menées de la Fraser, ne font d'ailleurs rien pour dissiper leurs illusions ; tous ces travaux ne font que consolider leur victoire sur la compagnie. Ils évaluent d'ailleurs mal les raisons de la fin abrupte de l'*Établissement*, et croient sincèrement qu'il s'agit d'une interruption provisoire visant à débarrasser les colonies des «mauvais éléments». Or le temps passe et il apparaît de plus en plus clairement que la mesure est définitive. Les colons de Lejeune commencent à s'impatienter. L.-P. Bernier plaide leur cause auprès de son ami J.-E. Garon, dans l'espoir qu'une exception serait faite en leur faveur : «*Ils* sont pauvres, ne pouvaient pas raisonnablement y donner leur temps sans l'espoir de rémunération, autrement qu'en étant forcés par raisons majeure

res»<sup>32</sup>. Ses représentations restent toutefois lettre morte ; l'administration est soudainement devenue allergique au seul mot *Établissement*. Les colons, aux abois, se plaignent d'abord au Ministère, en accusant J.-E. Beaulieu et L.-P. Bernier d'un traitement injuste dans la distribution du secours direct (qu'ils confondent avec le programme de l'*Établissement*). L'attitude irascible du Ministère les conduit à intenter de poursuites contre ce dernier, mais aussi contre J.-E. Beaulieu et L.-P. Bernier. Leurs avocats, la maison Dorion, Dorion & Lacasse de Rivière-du-Loup, hésitent à affronter de si puissants adversaires au nom de quelques colons insolubles. Pour en avoir le coeur net, ils contactent discrètement le missionnaire pour s'enquérir des dessous de cette ténébreuse affaire. L'abbé Bernier, courroucé par tant d'ingratitude, répond en Ponce Pilate, oubliant tous les encouragements qu'il avait prodigués à ces colons : tous ces plaignants sont dans leur tort ; ils ont commencé leurs travaux en pleine connaissance de cause après le 24 octobre, date de la fin de l'*Établissement*, et aucune obligation légale ne lie donc ni le Ministère, ni ses commettants à ces brebis égarées. S'ils ont exécuté ces travaux, c'était à leurs risques et périls.



Les colons de Lejeune, déboutés, quittent alors avec beaucoup d'amertume la nouvelle colonie. L.-P. Bernier est lui aussi amère : ce n'était point ces colons qu'il aurait souhaité chasser. Mais sa responsabilité devant l'Histoire, dont il ressent constamment la gravité, ne lui impose-t-elle pas une attitude intransigeante dès que l'ensemble de l'oeuvre risque d'être compromis ?

Quoi qu'il en soit, c'est le seul aspect de son action dans le Témiscouata auquel l'abbé Bernier a voulu apporter, plus tard, quelques retouches cosmétiques. Dans la «*Genèse d'une colonie québécoise*», il préfère en effet faire appel aux émois amoureux printaniers pour expliquer la défection massive des colons de première heure de Lejeune : «*Quelques-uns des premiers colons sont partis depuis, tous célibataires ou passereaux marris d'être solitaires...*»<sup>33</sup>.

#### «Crache-moi des secours, je suis aux abois»

Pendant l'automne 1931 et l'hiver qui a suivi, ces événements ont constitué les temps forts du ministère de l'abbé Bernier. N'empêche que le vrai travail se trouvait ailleurs. L.-P. Bernier s'y attèle avec son second, l'inséparable Alfred Sévigny, l'inspecteur des travaux de la colonisation. L'homme un peu fruste mais d'une fidélité et d'une abnégation à toute épreuve, il sera le compagnon du missionnaire jusqu'au moment où les vicissitudes de la politique partisane évinceront ce dernier de la direction d'une oeuvre à laquelle il entendait se consacrer corps et âme<sup>34</sup>. Tels Don Quichote et Sancho Panza, ils pourfendront bien des moulins à vent ; ensemble, ils auront l'occasion de vivre de moments de grande intensité. Ils forment un couple que l'on ne songera guère à séparer, même pendant les missions qu'à l'occasion on aura confié à Bernier : c'est ainsi que, à la demande de J.-E. Garon, ils accompagneront un groupe de colons du diocèse de Québec en Abitibi, dans le canton de Villemontel. C'est à cette occasion que L.-P. Bernier se sent le plus plongé au coeur même de l'Histoire : l'Abitibi n'est-elle pas le lieu de la *vraie* épopée colonisatrice ? Pour le mission-

naire, y participer, même à titre transitoire, est la plus haute récompense. Outre un journal, où il relate par le menu détail les péripéties de sa mission, il écrit trois lettres par jour à sa secrétaire restée à Notre-Dame-du-Lac. Quelque attachement sentimental ayant pour objet cette digne dame ? Que nenni ! Comme aux temps romantiques, son seul souci est de constituer un fonds épistolaire, témoignage d'instant mémorables où l'on frôle l'immortalité historique. Qui plus est, en plein milieu de cette expédition, vécue sur un mode si grave, J.-E. Garon chargera les deux acolytes d'une enquête policière. Les voilà devenus Sherlock Holmes et Dr Watson, lancés sur la piste des fraudeurs criminels. Le rapport de L.-P. Bernier, long, brillant et circonstancié, élucidera la fraude et dévoilera le coupable ainsi que son *modus operandi*<sup>35</sup>.

Au début de l'hiver 1931-32, l'abbé Bernier garde encore intacte toute la réserve de son optimisme, ou plutôt parvient encore à exorciser ses propres doutes : «*Nos colons ont confiance en nous et l'hiver ne leur fait pas peur. Ils auront le secours direct que M. le sous-ministre a préconisé et pour d'aucuns un peu de bois de la Cie Fraser*»<sup>36</sup>. Le Département envoie deux vaches à Auclair afin de fournir le lait aux enfants des plus nécessiteux. Pour ce qui est des revenus, seuls les secours directs seront finalement versés ; l'entente signée avec la Fraser demeure lettre morte. Les «*jobbers*» de la compagnie coupent le bois sur les lots des colons sans respecter la réserve des huit acres et ne font montre d'aucune velléité de donner aux colons la priorité d'embauche promise. Lorsqu'ils achètent le bois des colons, ils ne paient que 1,75 \$ la corde. «*Don't you find it is not fair ?*» demande le surintendant du ministère au gérant de la compagnie<sup>37</sup>. Celui-ci argue l'incapacité de contrôler les pratiques des «*jobbers*» qui ont leur propre clientèle et ignorent les directives de la Fraser. Bernier se rend compte, peu à peu, que les colonies sont abandonnées à leur sort et que le mirage de l'*Établissement* est chose du passé. En plein hiver, au mois de février, son complice et chef, J.-E. Garon, lui écrit :

*Nous n'avons plus d'aide à donner aux colons, ni en argent ni en espèces, car le budget actuel va être affecté à payer des dettes [...] Si nous n'avons pas d'aide à distribuer à ces colons [...] j'apprends fortement que nos colons, incapables de se subvenir, quittent les lieux le printemps venu. Nous savons même pas si nous aurons des graines de semence à distribuer cette année*<sup>38</sup>.

À Saint-Émile-d'Auclair, colonie la plus favorisée, le missionnaire J.-E. Beaulieu se débat entre la colère et l'obligation de contenir la révolte des 132 familles qui hivernent sous sa responsabilité : «*J'ai rencontré, comme je m'y attendais, des cas pénibles de misère. J'ai actuellement 15 familles de 8 membres et plus qui mangent de tout : c'est-à-dire, n'ont plus rien à manger, alors que les enfants sont à peine vêtus*». On a distribué 8 300 \$ en secours directs et sur plus de la moitié des lots il ne reste plus de bois marchand. La colonie comprend à peine 40 chevaux et les animaux commencent à devenir une concurrence redoutable pour la subsistance des gens.

*J'ai épuisé tout mon argent personnel disponible [...] Je ne pourrai plus supporter longtemps le triste spectacle de la faim et de la famine chez mes colons [...] Cependant combien de fois, n'ai-je pas entendu dire aux autorités provinciales, notamment à l'honorable Taschereau lui-même, l'été dernier, à son assemblée de Matane, que son gouvernement plaçait les colons sur des lots, qu'il les faisait vivre pendant 18 mois (ce qui était très logique), qu'il leur donnerait un cheval, une vache, etc... À peine quelques mois et les colons transportés sur leurs lots meurent pratiquement de faim sans qu'on semble vouloir s'en occuper*<sup>39</sup>.

Mais quoi faire ? Pour l'instant (bientôt c'est lui-même qui va se révolter), le brave missionnaire s'efforce de calmer ses ouailles dont la colère gronde. J.-E. Garon l'en félicite :

*Je suis réellement heureux de voir comment vous savez vous plier aux circonstances qui malheureusement ont été parfois assez inclémentes à votre sujet et au*

.....

sujet de vos paroissiens. Il m'a fait énormément plaisir d'entendre M. Côté me raconter les bons conseils que vous avez si sagement donnés à vos paroissiens au prône le dimanche dernier. À tel point que j'ai rapporté la chose à mon sous-ministre qui, à son tour, doit en dire un mot lors de sa prochaine entrevue avec monseigneur l'évêque <sup>40</sup>.

L'essentiel du revenu des colons est alors constitué par le secours direct, que l'on distribue chichement aux plus nécessiteux. En hiver 1931-32, les colons reçoivent ainsi en moyenne 90 \$. Mais c'est loin de suffire aux besoins de cette population démunie de toute autre ressource; les demandes d'aide fusent de toute part et les curés et missionnaires, les députés, les membres du gouvernement sont assaillis par ces appels désespérés. Les colons de Les-Étroits envoient au premier ministre une lettre collective: «*Nous sommes menacés de famine... Nous n'avons ni chevaux, ni machinerie, ni même une pioche et nous sommes pas capables d'en avoir. Rappelez vous vos promesses que vous avez faites lorsque vous nous avez envoyés ici*»<sup>41</sup>. Mais A. Taschereau fait sourde oreille. L.-P. Bernier plaide la cause des colons de son territoire auprès d'un premier ministre visiblement agacé: il demande des travaux «*attendu ... qu'il est impossible à nos colons de vivre dans les conditions de misère où ils sont*». Taschereau répond

*Le problème devient aigu car, après les sacrifices considérables que nous avons fait l'année dernière pour placer ces colons, il nous semblait qu'ils pourraient se suffire à eux-mêmes. Mais, apparemment, beaucoup sont sous l'impression qu'il appartient au Gouvernement de pourvoir à tous leurs besoins. Ce n'est pas de cette manière que la colonisation se faisait autrefois, et il me semble que les colons d'aujourd'hui n'ont plus le même courage que les anciens* <sup>42</sup>.

L.-P. Bernier s'essaie auprès du ministre:

*Les routes de colonisation par lesquelles les colons doivent circuler sont, les unes encore à l'état d'ébauche, les autres*

*encore à faire, de sorte que les colons sont en plein centre de la forêt, loin de tout secours [...] la situation de nos colons nouveaux n'est pas celle des colons qui se sont placés d'eux-mêmes sur des lots. Tandis que ceux-ci ont procédé avec lenteur, la plupart célibataires pour les débuts, soutenus par leurs parents, déjà cultivateurs, ceux-là ont été envoyés d'une seule fois, étant pères de familles et de plus sans un sous vaillant dans leurs poches* <sup>43</sup>.

sans plus de succès. «*Comme vous l'a dit le premier ministre, nous avons beaucoup fait pour les colons et il me semble que le département ne peut faire davantage*», lui rétorque celui-ci<sup>44</sup>. Les autres prêtres du territoire viennent à la rescousse du missionnaire colonisateur. L'ancien «patron» de L.-P. Bernier, Ernest Gagnon, tente d'infléchir la position intransigeante du gouvernement:

*ces colons... sont réduits, faute de travail rémunérateur immédiat à la mendicité publique [...] Il est bien impossible à notre population, déjà pauvre et réduite elle-même au plus strict nécessaire de soutenir, voire de venir en aide à tous ces indigents [...] Les travaux qu'ils font sur leurs lots doivent leur être secourables dans un avenir plus ou moins rapproché, mais ne leur donnent pas pour le moment les deniers nécessaires à la vie et à l'entretien de leur famille.*

Il demande que la construction de route soit entreprise:

*Je ne tiens pas à être pessimiste, mais je crois que le bon ordre et la sécurité publics demandent que votre gouvernement donne au moins du travail à ceux des colons qui n'ont aucune ressource et qui ont faim* <sup>45</sup>.

Si les colons sont dans une misère difficilement imaginable pour les gens des villes, leurs pasteurs n'échappent pas aux difficultés de la crise. Contrairement à leurs prédécesseurs, pour qui l'ouverture d'une mission était un passe-temps bénévoles qui se greffait aux activités normales d'une cure, dans les nouvelles colonies, les desservants exercent leur ministère à temps plein. Certains ont des éco-

nomies ou d'autres petits revenus, mais comme il n'est pas question de demander à leurs ouailles une quelconque contribution à la subsistance du prêtre, ces ressources personnelles fondent rapidement. Les pasteurs sont bientôt réduits à la condition de leurs protégés<sup>46</sup>. Ils s'insinuent donc, avec la complicité passive de L.-P. Bernier, dans le système des secours directs. Le plus souvent, en effet, le secours direct consiste en des travaux rémunérés au taux fixe<sup>47</sup>. Ces travaux sont conduits par un contremaître qui est responsable aussi des achats des matériaux et qui gagne 2,50 \$ par jour. La rémunération est rarement versée en numéraire: le plus souvent, les bénéficiaire reçoivent des bons («pitons») échangeables chez les marchands locaux contre des articles dont la liste est strictement limitée<sup>48</sup>. Les missionnaires, qui supervisent le système et distribuent les «pitons», se nomment rapidement «contremaîtres», quitte à évincer les anciens détenteurs de l'emploi<sup>49</sup>, si bien que dès le printemps 1932 les listes des «contremaîtres» des travaux de chômage et des missionnaires des colonies peuvent être superposées. Enfin presque, car avec le temps de nouveaux personnages apparaissent sur le rôle de paie du gouvernement: ainsi à Ste-Rita, c'est A. April qui est le «contremaître», à St-Médard, desservi par le même prêtre, c'est le V. April et, simultanément, un «conducteur» A.-V. April dirige les travaux sur la route reliant les deux. L.-P. Bernier qui s'inquiète de la prolifération des April dans cette partie du comté, se fait répondre candidement: «*En réponse à la vôtre du 19 décembre 1932, voici: M. V. April et A. April sont les deux frères; mais quand il s'agit de distribution de secours directs, c'est votre humble serviteur qui tantôt signe V. April, pour Saint-Médard, et A. April, pour Ste-Rita*»<sup>50</sup>. Les fonctionnaires du ministère ne sont bien entendu pas dupes de ce manège. Avec beaucoup de circonvolutions, sans jamais mentionner la qualité un peu spéciale de ces «contremaîtres», L.-C. Dufort, directeur des travaux de colonisation, va d'abord s'enquérir de la nature de leurs activités. Il demande leur liste avec

*les émoluments que vous vous proposez de leur donner [...] Vous me parlez de*

contremaîtres. Je comprends que les contremaîtres dans l'exécution des travaux sur le programme no 2 sont payés à même le rôle de paie comme remplissant la charge de contremaîtres. Je ne crois pas que vous ayez reçu plusieurs instructions relativement aux travaux, car nos listes mentionnent des secours directs pour nos colons de première année. Comme contremaîtres comprenons nous les distributeurs qui visitent les colons pour connaître leurs besoins et en même temps leur donner des instructions ? Il s'agit alors d'inspecteurs [...] Je crois que la gratification que nous pourrions faire accepter par le Ministre, en paiement de leur trouble, devra les satisfaire<sup>51</sup>.

La difficulté majeure réside dans le fait que les travaux du secours direct dans les colonies comportent une contribution fédérale de 50 %, et que le gouvernement d'Ottawa est allergique à toute forme de financement des oeuvres de l'Église. Les curés se voient ainsi affubler d'un titre pudique d'«inspecteur ad hoc». Le problème de la subsistance des prêtres est ainsi résolu pour un temps, leurs gains à ce titre étant assez confortables: entre novembre 1931 et mars 1933, ils dépassent 1 100 \$ par prêtre impliqué.

Le ministère de la Colonisation tolère cette situation assez irrégulière, mais son irritation va croissant. La distribution des secours directs occasionne des frictions, des plaintes des colons frustrés qui se retournent contre leurs missionnaires. L.-P. Bernier recommande bien de «prendre moitié chez un marchand libéral, moitié chez un marchand conservateur et éviter ainsi toute chicane», son mot d'ordre n'est pas toujours suivi. Dans Packington, un comité libéral réclame la tête du missionnaire, accusé de favoritisme et de patronage; une enquête s'ensuit et l'**Action nationale** en publie les résultats. Le curé est contraint à démissionner de ses fonctions, mais continue à réclamer à haut cris son dû: un «salaire raisonnable pour 40 mois» ainsi que les frais de voyage à raison de 10 ¢ du mille<sup>52</sup>. Les coûts inhérents à la distribution des «pitons» apparaissent exorbitants au Ministère habitué à voir dans le clergé une armée de travailleurs bénévoles qui sou-

lage ses contraintes budgétaires. Le sous-ministre cache mal son irritation devant les exigences des prêtres: le missionnaire d'Auclair réclame 504 \$, celui de la Nativité de Biencourt 550 \$, celui de Lac-des-Aigles 614 \$.

*Les statistiques nous prouvent que le premier a distribué 1 146 bons, le second 114, et le troisième 36. Vous connaissez le sentiment du Ministre et le mien: nous savons parfaitement la gêne dans laquelle se trouvent plusieurs de nos curés [...] Néanmoins il ne faudrait tout de même pas nous exposer à des critiques qui seraient peut-être plus ennuyeuses pour nos curés que pour nous-mêmes.*

Il propose une compensation de 20 \$ par mois, tarif unique, au lieu de 2 \$ par jour réclamés. Le ton de la correspondance des hauts fonctionnaires est de plus en plus caustique; le missionnaire de Packington, peu diplomate, continue à réclamer son dû. Finalement, en hiver 1934, une lettre laconique de C.-L. Dufort informe sèchement L.-P. Bernier que le ministère a rapatrié la distribution des secours directs. «J'ai bien reçu votre compte au sujet de M. J.-O. Berger, de Packington, mais malheureusement nous n'avons aucune somme de prévue pour cette dépense. Je suis retenu à la maison par la maladie...»<sup>53</sup>. Finalement, le directeur des travaux de la colonisation clôt sèchement le débat sur cette question «Je regrette que plusieurs curés du comté de Témiscouata aient fait des réclamations semblables, alors qu'ailleurs dans la province nous n'avons payé aucun des curés qui avaient la charge des missions»<sup>54</sup>.

## NOTES

1. Jean-Charles Mignan, *Silhouettes*, Montréal, Fidès, 1963, p. 35.
2. *École Sociale Populaire*, no. 219, R. P. Archambault, S. J. «Nécessité de la Colonisation», p. 7.
3. Léo-Pierre Bernier «Genèse d'une colonie québécoise», dans *Cahier souvenir, 40 ans; naissance et vie d'une colonie québécoise, Saint-Émile-d'Auclair*, p. 5.
4. *Idem*.
5. Le «secours direct» dont bénéficient alors les chômeurs nécessiteux, variant entre 4 \$ par mois pour les célibataires et 12 \$ pour les pères 10 enfants et plus, représente une charge relativement légère pour le trésor provincial en comparaison avec les dépenses requises pour l'établissement des colons. Qui plus est, les trois paliers du gouvernement n'assument chacun qu'un tiers des coûts du chômage.
6. *Ibid*, p. 5.
7. Lettre de Mgr Courchesne à H. Mercier, ministre des Terres et Forêts, 25 février 1929.
8. *Ibid*.
9. Voir Pierre Collins, «La difficile naissance de la paroisse Saint-Juste-du-Lac», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, Vol XIII, no. 3, (mai 1990) : pp. 71-82.
10. Documents de la session, lettre de F. X. Bélanger à L.-E. Parrot, 15 avril 1916.
11. Bois dont la taille est strictement réglementée selon les essences et qui seul peut être prélevé.
12. Voir notamment l'état détaillé des actifs des sociétés appartenant aux Fraser et à leur associé déposé à l'occasion de l'échange d'une partie de la seigneurie Thomas, Documents de la session.... Toute l'évolution de la législation concernant les lots de la colonisation s'explique par l'effort de rendre sinon impossible alors au moins plus difficiles de telles pratiques «frauduleuses». Tandis qu'au début du siècle il était possible d'obtenir les «lettres patentes» après un an à condition d'avoir défriché 10 % du lot et y avoir construit un camp, durant les années trente la période minimale est de cinq années et le rythme des défrichements est sévèrement limité.
13. Procès verbal de la réunion des curés et missionnaires colonisateurs du diocèse de Rimouski...
14. L.-P. Bernier, «Genèse d'une colonie...», *Op. cit.*, p. 32.
15. Rappelons qu'à cette époque les bûcherons gagnent moins d'un dollar par jour et que les pères nécessiteux de familles de dix enfants et plus reçoivent 12 \$ par mois comme secours direct !
16. Magasin général ouvert par le gouvernement au rang XII d'Auclair. Il sera privatisé en 1935 et les dettes des colons - qui ne s'élèvent toutefois qu'à 201 \$ - seront alors définitivement effacées.

.....

17. AUQAR (B), 1.44, lettre de J.-E. Garon à L.-P. Bernier, 24 septembre 1931.
18. AUQAR (B), 1.44, lettre de J.-E. Garon à L.-P. Bernier, 5 octobre 1931.
19. L.-P. Bernier *«La genèse d'une colonie...»*, Op. cit., p. 33.
20. AUQAR (B), 1.44, lettre de J.-E. Garon à L.-A. Richard, 16 novembre 1931.
21. L.-P. Bernier *«La genèse d'une colonie...»*, Op. cit., p. 6.
22. Un colon de Thetford Mines menace ainsi le missionnaire-colonisateur de poursuites après avoir perdu son lot: il exige *«tout [son] argent d'ici au 14 octobre sinon je prendrai de procédures contre vous quand on claire un homme on le paie»* (AUQAR (B) 2.34, lettre d'un colon à L.-P. Bernier, 9 octobre 1931). L'aversion contre les arrivants des villes est d'ailleurs largement partagée dans d'autres diocèses: Mgr Edmonde Plourde, missionnaire-colonisateur dans Gaspé, avait une attitude très similaire. Elle déteindra d'ailleurs sur les fonctionnaires du ministère qui après des échecs répétés adopteront des positions analogues (voir, entre autres, le procès-verbal de la réunion de chef de service et de district tenue à Québec le 20 et 21 décembre 1935 sous la présidence de L.-A. Richard, AUQAR (B), 2.23).
23. AUQAR (B), 1.71, lettre de L.-P. Bernier, à Paul Hubert, inspecteur régional, 19 novembre 1931. Il y a alors 75 familles et 250 colons établis à Biencourt.
24. AUQAR (B), 1.56, lettre de Wilfrid Morrel à L.-P. Bernier, 18 juillet 1933.
25. AUQAR (B), 1.56, lettre de L.-P. Bernier, à Wilfrid Morrel, 22 juillet 1933.
26. AUQAR (B), 2.11, correspondance échangée entre L.-P. Bernier et A. Malouin, lettres du 13 et 15 novembre 1935.
27. AUQAR (B), 1.44, lettre de L.-P. Bernier, à P. Ouvard, 28 février 1934.
28. AUQAR (B), 2.30, lettre de E. Ménard à O. Desgagné, chef du service d'établissement du ministère de la Colonisation, 31 août 1935.
29. **Ibidem.**
30. AUQAR (B), 2.30, lettre de E. Médard à O. Desgagné, 28 août 1935.
31. AUQAR (B), 1.44, lettre de L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, à L.-P. Bernier, 15 mars 1932.
32. AUQAR (B), 1.44, lettre de L.-P. Bernier, à J.-E. Garon, 16 décembre 1931.
33. L.-P. Bernier, Op. cit., p. 25.
34. Chaque changement de gouvernement sera l'occasion de renouvellement des cadres ecclésiastiques. Les autorités de l'Église semblaient en effet juger plus prudent de mettre chaque fois à l'écart ceux qui devaient nécessairement se compromettre dans des relations soutenues avec les membres et hauts fonctionnaires d'un gouvernement.
35. Il s'agira en fait d'une pratique assez courante à l'époque: certains agents de terre, mal rémunérés, arrondissaient leurs revenus en ajoutant aux redevances chargées pour leurs actes professionnels un supplément qu'ils mettaient dans leur poche.
36. AUQAR (B), 1.44, lettre de L.-P. Bernier à J.-E. Garon, 17 novembre 1931.
37. AUQAR (B), lettre de J.-E. Garon à M. Matheson, gérant de la Fraser, 16 novembre 1931.
38. AUQAR (B), 1.55, lettre de J.-E. Garon à L.-P. Bernier, 27 février 1932.
39. AUQAR (B), 1.34, lettre de J.-A. Beaulieu à L.-P. Bernier, 20 mars 1932.
40. AUQAR (B), 1.44, lettre de J.-E. Garon à J.-A. Beaulieu, 8 avril 1932.
41. AUQAR (B), 2.40, lettre collective adressée à A. Taschereau signée par 24 colons des rangs II et III, Packington, 06 mai 1932.
42. AUQAR (B), 1.32, lettre de A. Taschereau à L.-P. Bernier, 19 juillet 1932.
43. AUQAR (B), 1.30, lettre de L.-P. Bernier à Hector Laferté, ministre de la Colonisation, 19 juillet 1932.
44. AUQAR (B), 1.32, lettre de H. Laferté à L.-P. Bernier, 20 juillet 1932.
45. AUQAR (B), 1.30, lettre de Ernest Gagnon, curé de Notre-Dame-du-Lac, à A. Taschereau, 22 juillet 1932.
46. Dans certains cas, ils essaient même d'obtenir le secours direct comme simples indigents! C'est le cas, par exemple, d'Albert Saint-Laurent, missionnaire à Val-d'Espoir. Les fonctionnaires qui doivent traiter sa demande sont fort embarrassés. Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur au Ministère, l'intercepte ensuite. Il écrit à M<sup>re</sup> Ross: *«J'ai déjà protesté contre cette forme de secours aux jeunes curés inscrits dans les listes de nécessiteux [...] cette méthode est de nature à nous attirer le mépris des officiers. [...] je suis toujours humilié quand on vient me parler d'un curé qui demande des secours comme le dernier pauvre de sa paroisse»*. Archives du diocèse de Gaspé, lettre du 29 décembre 1934.
47. En 1931-32, le taux est fixé à 20 ¢ de l'heure pour une journée de huit heures. Il ne s'agit pas d'un keynésianisme avant la lettre, mais d'une politique résultant d'un parti-pris purement moral, auquel le clergé et plusieurs membres de la classe politique tiennent mordicus. Il n'est pas question de donner directement un montant d'argent aux nécessiteux, car il faut éviter que ceux-ci ne se constituent en clientèle de l'État en s'habituant à recevoir une aide sans qu'ils l'aient méritée: il faut toujours gagner sa vie à la sueur de son front! Les fonctionnaires sont par contre favorables à un paiement monétaire direct qui, selon eux, obère moins le trésor public.
48. Le principe général consiste à fournir aux bénéficiaires uniquement quelques matières premières indispensables. Ainsi, par exemple, le pain qui figurait à l'origine parmi les articles admissibles, disparaît et on ne fournira que la farine permettant de le fabriquer, etc.
49. Ceux-ci sont bien entendu très mécontents, d'autant plus que ces nouvelles nominations interfèrent avec le droit de patronage. Ainsi dans Packington, un certain Jos. Morin se plaindra au député des agissements du missionnaire, Omer Berger, qui le supplante graduellement. Lui, en bon libéral, faisait les achats chez un marchand acquis à ce parti, tandis que le prêtre, un bleu notoire, tentait de l'obliger à acheter chez son cousin conservateur. AUQAR (B), 2.40, lettre de J. Morin à W. Morel, 7 décembre 1931. Morel qui consulte L.-P. Bernier à ce sujet, reçoit une réponse cinglante: Jos. Morin n'a aucun droit d'être conducteur, ni aucune compétence. *«Vous connaissez sur le bout de vos doigts l'histoire de M. Adélard Bouchard, marchand de St-Benoît qui disait que M. le député - je n'en crois rien - lui avait promis, avant son élection, le monopole des ventes dans Robinson, pour l'Établissement, avec un bénéfice de cinq mille piastres»*. AUQAR (B), 1.40, lettre de L.-P. Bernier à W. Morel, 19 décembre 1931.
50. AUQAR (B), 2.12, lettre de A. April à L.-P. Bernier, 29 janvier 1933.
51. AUQAR (B), 1.25, lettre de L.-C. Dufort, directeur des travaux de colonisation à L.-P. Bernier, 18 février 1932.
52. AUQAR (B), 1.25.
53. AUQAR (B), 1.25, lettre de C.-L. Dufort à L.-P. Bernier, 16 février 1934.
54. AUQAR (B), 1.25, lettre de C.-L. Dufort à L.-P. Bernier: 02 octobre 1934.

.....

# ÉPIDÉMIES À SAINT-GABRIEL

PAR MARCEL LEBLANC  
883, RUE ROLAND  
ROBERVAL, G8H 1W1

De 1855 à 1879, époque des missionnaires, les sépultures sont plutôt rares à Saint-Gabriel. La raison, c'est que les résidents sont peu nombreux et que, pour la pratique de la religion, on se rend dans les paroisses de Saint-Donat, de Sainte-Angèle, de Sainte-Luce et même de Saint-Joseph-de-Lepage ou Sainte-Flavie.

De 1880 à 1890, années de défrichement, d'établissement et de consolidation, on compte alors une moyenne de quinze sépultures par année dont trois bébés naissants, cinq adultes et sept enfants. Bien que les naissances soient au nombre de cinquante et une annuellement, la population diminue de 788 à 671 âmes.

De 1890 à 1900, la population augmente de 671 à 824 âmes. Toujours en moyenne, mais en laissant de côté les années d'épidémies 1893 et 1899, le nombre de sépultures annuelles est de 22 dont 3 bébés naissants et 12 autres mortalités infantiles. Malgré le surplus des naissances et l'arrivée de nouveaux colons, il faut conclure que 137 personnes ont quitté la paroisse durant cette décennie.

En 1893, le malheur s'abat sur la localité et une épidémie, soit de petite vérole (picotte), diphtérie, scarlatine ou autres, fait augmenter les sépultures jusqu'à 36 dont 4 bébés naissants et 28 autres mortalités infantiles.

En janvier 1893, Archibald Roy et Anastasie Dechamplain, mariés depuis

dix ans, perdent deux enfants âgés respectivement de 10 mois et deux ans. En février, c'est au tour de Térance Desrosiers et de Virginie Paradis de subir la même épreuve avec la perte de deux enfants dont l'un est âgé de sept ans et l'autre de près de quatre ans. Durant le même terrible hiver de 1893, Joseph Couturier et Hermine Pouliot, Pierre Valcourt et Eugénie Lechasseur de même que Elzéar Hémond et Lumina Ross subissent l'épreuve de perdre trois enfants chacun et dont l'âge varie d'un an et demi à huit ans. Le comble du malheur, c'est Joseph Jalbert et son épouse Elmire Thériault qui doivent le subir. Ils se sont mariés à Saint-Octave le 5 mars 1878. Du premier au 7 avril 1893, ils perdent quatre enfants dont l'âge varie d'un an et demi à sept ans et, le 18 du même mois, Elmire Thériault décède à son tour à l'âge de 40 ans. En novembre de cette mémorable année 1893, Fabien Jalbert, frère de Joseph, perd son épouse, Angélique dite Angéline Dubé, âgée de 39 ans.

Pierre Lévesque dit «Zézé mon couteau», époux de Émérance Blanchet à laquelle il avait uni sa destinée à Sainte-Luce le 7 novembre 1848 et pionnier de la paroisse depuis 1865, décède le 31 janvier 1893 à l'âge de 64 ans; il était gravement malade depuis le mois de novembre 1892. Doyen de tous les disparus de cette année-là à Saint-Gabriel, il était de ceux qui avaient travaillé à la construction du chemin Taché durant les années soixante; il avait défriché et développé deux demi-lots de terre. On peut dire que c'est grâce à des gars de sa trempe si la localité était devenue viable.

Un autre fait étrange et insolite de cette année de malheur 1893, c'est



SUZOR-CÔTÉ, Marc-Aurèle de Foy, *L'enfant malade*, 1895.  
(HUILE SUR TOILE, 66,4 x 89,1 cm - Musée du Québec 78.45.  
Photographe Patrick ALTMAN.)



MASSICOTTE, Edmond J., *Le Saint Viatique à la campagne*, 1916.  
 (Photolithographie, 22,5 x 31 cm. Musée du Québec 69.432.  
 Photographie Patrick ALTMAN.)

mon père, alors âgé de près de six ans, demeure très impressionné par l'épaisseur de la neige dans le cimetière et par l'échelle qu'il faut utiliser pour descendre le petit cercueil blanc dans la fosse. Toute la famille est évidemment atterrée et mon grand-père, très inquiet, craint également de perdre mon père, son fils aîné. Selon la foi naïve de l'époque, il tente de négocier avec «Le bon Dieu» et il se permet même d'exercer auprès de Lui une certaine forme de chantage : Si son fils Adélard est épargné par la mort, il promet solennellement de ne plus jamais jouer du violon dans les soirées et en public. Son vœu a été exaucé. Mon père a pu ainsi vivre jusqu'à l'âge respectable de 81 ans. Pour cette «faveur», mon grand-père n'a plus joué de violon que très rarement et dans la plus grande intimité.

Chez les adultes, le patriarche François-Xavier Roy, âgé de 90 ans, choisit la date du 17 février 1899, au plus fort de l'épidémie qui fauche les jeunes, pour quitter notre terre, «cette vallée de larmes». Il était né en 1809, présumément à Rimouski, et c'est là qu'il avait épousé Marie Charette, le 21 juillet 1835. Au moment des débuts de la construction du chemin Taché, à Sainte-Angele en 1862, il avait déjà 53 ans. En disparaissant, ce vieillard emportait avec lui de nombreux souvenirs et secrets des premiers défrichements du canton de Fleuriault. Il

qu'Angèle Ross, épouse de Joseph Dubé, accouche à deux occasions différentes, soit le 20 février et le 21 novembre, et que ses deux bébés meurent à la naissance.

Chez Damase Plante et Paméla Joubert, quatre enfants dont l'âge varie de deux à sept ans décèdent entre le 12 juin et le 18 juillet 1899.

En 1899, les paroissiens sont à nouveau éprouvés par une épidémie et, cette fois, c'est la diphtérie qui en est la cause. Il survient alors 51 décès dont 5 bébés naissants, 10 adultes et 36 enfants.

Le 5 février, chez mes grand-parents, Adélard LeBlanc et Clémentine (Ernestine) Larrivée, un enfant portant le nom d'Onésime et âgé de quatre ans et quatre mois meurt lui aussi de la diphtérie. Lors de l'inhumation le 6 février 1899,

Dans l'antiquité, Jéhovah exerçait des représailles terribles contre toutes les nations et même contre les Hébreux, son peuple élu, lorsque ceux-ci désobéissaient à ses commandements. Mais qu'avaient donc fait les habitants de Saint-Gabriel pour mériter un tel châtement ? Est-ce parce qu'ils participaient parfois à des soirées de danse ?

Parmi tous ceux éprouvés par la maladie, on compte sept familles qui perdent chacune deux enfants : Ferdinand Lévesque et Antoinette Beaulieu, Joseph Lévesque, neveu de Ferdinand, et Marie Mercier, Joseph Claveau et Marie Ross, Cyrille Lévesque et Rose-Aimée Tremblay, Joseph Lavoie et Céline Daigle, Jean Lavoie, fils du précédent, et Marie Houde, Eugène Soucy et Gracieuse Ouellet.



*Les sept frères Macchabées.* (Source : *Histoire sainte*, La Prairie, Les Frères de l'instruction chrétienne, 1953.)

ne lui sera pas permis de connaître le vingtième siècle.

En 1904, les fièvres typhoïdes viennent éprouver une famille de façon bien cruelle, celle de Joseph Mignault et de son épouse Georgina (ou Anne) Lévesque (de Trois-Pistoles). Cinq membres de cette famille disparaissent dans l'espace

de trois mois.

Le premier à décéder est le père, âgé de 52 ans, le 19 juillet 1904. Le 27 août, c'est sa fille Corinne, âgée de 17 ans, qui est emportée par la maladie. Deux jours plus tard, le 29 août, c'est Délia Mignault, âgée de 13 ans, qui décède. Trois jours après, le 2 septembre 1904,

Albertine Mignault décède à l'âge de 19 ans. Cinq semaines plus tard, toujours dans la même famille, celle qui s'était le plus dévouée pour prendre soin de tous les membres de la famille, Georgina Mignault, âgée de 23 ans, décède à son tour. Des épreuves du genre ne s'oublient jamais parmi les survivants d'une famille.

De 1900 à 1910, la population de Saint-Gabriel s'accroît de 821 à 1184 âmes. Cette augmentation amène évidemment celle des décès aussi. En laissant de côté l'année 1908 où il y a eu une grave épidémie, le nombre moyen de décès, durant cette décennie, est de 31 par année avec 6 bébés naissants, 9 grandes personnes et 16 enfants. Le nombre moyen de baptêmes s'élève maintenant à 93.

Mais en 1908, les sépultures atteignent le nombre de 58 dont 8 bébés naissants, 13 grandes personnes et 37 enfants. Dans le beffroi de l'église, le tintement des cloches attrista les paroissiens à plusieurs occasions.

Durant la décennie suivante, de 1910 à 1920, mais en excluant les années 1915 et 1916, le nombre de sépultures annuelles atteint le chiffre de 37 dont 7 bébés naissants, 13 grandes personnes et 17 enfants.

En 1915, on compte 61 sépultures dont 11 bébés naissants, 17 grandes personnes et 33 enfants (13 en août et septembre). En 1916, un triste record, on compte 63 sépultures dont 16 bébés naissants, 23 enfants (10 en août) et 24 grandes personnes. En 1918, l'année dite «de la grippe espagnole», on compte 42 sépultures à Saint-Gabriel dont 6 bébés naissants, 10 enfants et 26 grandes personnes; 16 de ces «grandes personnes» sont décédées de «la grippe» durant l'automne.

En 1930, je me souviens personnellement d'une épidémie de fièvres typhoïdes, une des dernières, où trois enfants de Marie-Louise Paradis, veuve de Napoléon Dubé depuis le premier décembre 1923, étaient décédés : Adrien Dubé, époux d'Yvonne Demers, décédé le 6 octobre 1930, à l'âge de 21 ans; Rosaire Dubé, décédé le 5 octobre 1930, à

### NOMS DE CERTAINES PERSONNES DÉCÉDÉES ENTRE 1893 ET 1908 À SAINT-GABRIEL

Quantième	Nom	Âge	Parents
<b>1893</b>			
23 janvier	Philippe Roy	2 ans	Archibald Roy et Anastasie Dechamplain
23 février	Philippe Smith	2 ans et demi	Édouard Smith et Xantippe Lavoie
1er avril	Clémentine Jalbert	3 ans	Joseph Jalbert et Elmire Thériault
13 juillet	Jean-Bte Rouleau	5 jours	Joseph Rouleau et Philomène Côté
1er mai	Ernest Cloutier	1 jour	Samuel Cloutier et Philomène Claveau
15 novembre	Angéline Dubé	39 ans	Fabien Jalbert
<b>1899</b>			
2 février	Rose Blanchet	3 ans	Joseph Blanchet et Marie Bélanger
5 février	Onésime LeBlanc	4 ans + 4 mois	Adélar LeBlanc et Clémentine Larrivée
8 mars	Olivine Claveau	9 mois (Hau.)	Joseph Claveau et Marie Ross
17 mai	Mérida Tremblay	3 ans (Hau.)	Joseph Tremblay et Hermine Mimeault
4 juillet	Paméla Plante	7 ans	Damase Plante et Paméla Joubert
31 août	Théodore Moore	5 mois (Hau.)	Octave Moore et Anéola Houde
7 février	Anonyme Michaud	Ondoyé par Céline Fournier	Hyppolite Michaud et Marie Boucher
7 avril	Pierre Mc Carthy	70 ans	Louise Bastille
<b>1908</b>			
19 janvier	Ombéline Ouellet	6 mois	François Ouellet et Marie Roy
16 juillet	Gérard Ross	3 mois (Hau.)	Ferdinand Ross et Céline Parent
20 août	Alphonsine Labonté	19 jours	Romuald Labonté et Marie Joubert
7 septembre	Albertine Jeneau	4 mois	Joseph Jeneau et Caroline Plante
11 décembre	Léontine Joubert	5 mois	Napoléon Joubert et Léontine Couturier
24 décembre	Claire Lévesque	5 ans	Pierre Lévesque et Sénéville Lebel
25 avril	Anonyme Gauthier	1 jour	Auguste Gauthier et Marie Paquet
3 août	Anonyme Labonté	1 jour	Romuald Labonté et Marie Joubert
30 mars	Jean-Bte Guimont	16 ans (Hau.)	Adolphe Guimont et Apolline Pouliot
22 septembre	Salomé Paquet	47 ans	Feu Célestin Paquet et Marie Parent, de Saint-Donat
3 novembre	Bertha Rioux	18 ans	Ernest Rioux et Émilie Bernier
7 novembre	Fortunat Dubé	47 ans	Malvina Bernier

#### SOURCES :

- Archives de la paroisse de Saint-Gabriel
- Tradition orale de la famille LeBlanc

l'âge de huit ans et six mois; Jos.-Napoléon Dubé, décédé le 9 octobre 1930 à l'âge de 14 ans.

Nos parents et nos ancêtres ont vécu à des époques bien difficiles et ce n'est pas sans raison que ma grand-mère déclarait en apprenant le décès de quelqu'un : «Le chanceux, il a fini de souffrir!» Les enfants morts sans baptême étaient inhumés à côté du cimetière, dans une terre non bénie, au même endroit que les suicidés ou ceux qui n'avaient pas accompli le devoir de la communion pascale; ça ressemblait drôlement à un endroit sinon pour les damnés, du moins pour des laissés-pour-compte. Lorsque vers l'âge de dix ans, je lus Louis Fréchette qui décrivait les tombes en bordure des routes pour les rebelles (politiques) excommuniés, je frémissais de crainte en pensant également à l'horrible sort des enfants qu'on n'avait même pas eu le temps d'on-

doyer. C'est une période de l'histoire où on se plaisait à faire peur au monde. Après nous avoir décrit les nombreux malheurs que Dieu avait réservés à ceux qui ne Lui avaient pas obéi au cours de l'histoire, on nous disait que la guerre 1914-18, la grippe espagnole et la crise économique des années trente, étaient justement des représailles aux péchés des hommes.

#### SOURCES :

- Archives de la paroisse de Saint-Gabriel
- Tradition orale de la famille LeBlanc



# LE MONDE RURAL ET L'ÉLECTRICITÉ

PAR YVES TREMBLAY

Les historiens, les économistes, les sociologues et bien d'autres spécialistes des sciences humaines ont souvent dépeint l'impact des changements techniques sur la production des biens et leur consommation: la productivité augmente et, généralement, le confort également. Selon que les innovations soient plus ou moins importantes, plus ou moins brusques, une société passe plus ou moins rapidement du monde de la nécessité à celui du luxe et du superflu<sup>1</sup>.

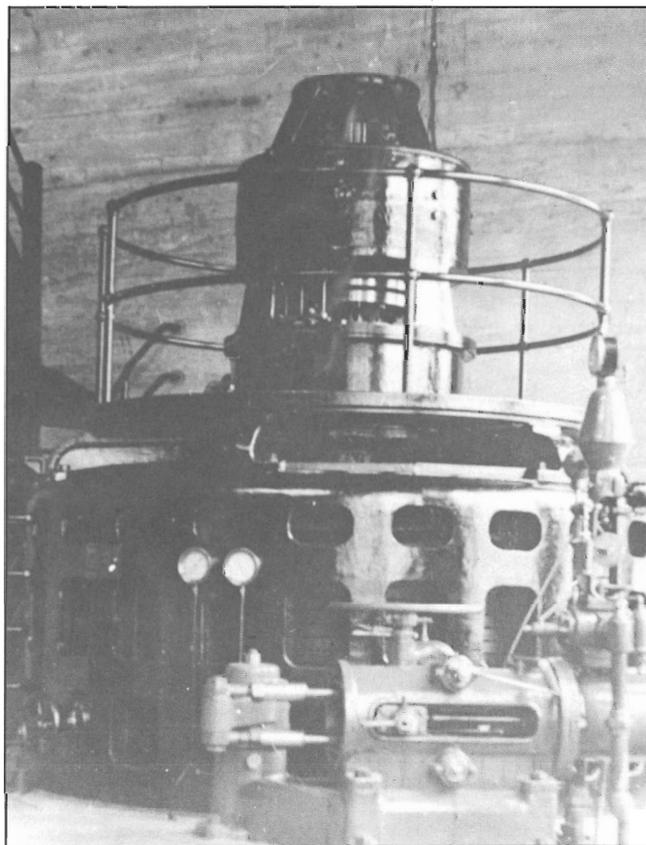
Dans les villes, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on s'était en quelque sorte habitué aux progrès rapides: systèmes d'aqueduc et d'égout, éclairage public au gaz ou à la lampe à arc, rue macadamisée et ainsi de suite. Lorsque l'électricité a fait son apparition dans les maisons bourgeoises des villes, c'est d'abord un changement qualitatif qui a été ressenti: un éclairage plus propre et plus sécuritaire, que les publicitaires ne manquaient d'ailleurs pas de souligner. Petit à petit, à l'éclairage est venue s'ajouter toute une panoplie d'appareils utiles et moins utiles.

En campagne, l'arrivée de l'électricité a été relativement tardive et a eu un impact peut-être plus grand et plus soudain que dans les régions urbaines. Car, d'une part, en campagne il y a moins d'éléments technologiques intermédiaires, comme un réseau de distribution de gaz, qui auraient adouci la transition vers la technologie plus élaborée qu'est l'électricité. D'autre part, plusieurs systèmes techniques

différents et complémentaires sont introduits presque simultanément dans les régions rurales<sup>2</sup>: électricité dans la maison et les bâtiments de ferme, eau courante, télévision, automobile, tracteur, etc. Les gens sont donc confrontés à la nécessité de s'adapter dans un court laps de temps à plusieurs nouveaux objets, accroissant la perception que tout change très rapidement.

L'arrivée de l'électricité dans chaque village, chaque hameau, chaque rang de la région bas-laurentienne s'est souvent faite attendre très longtemps si l'on compare à l'ensemble du Québec. Ainsi, en 1931, environ 800 fermes du Bas-Saint-Laurent étaient éclairées à l'électricité, soit seulement 8% de toutes les fermes de la région. A la même date, environ 14 % des fermes de la province bénéficiaient de ce service public<sup>3</sup>. Et si la ville de Rimouski est électrifiée dès 1903, le village de Rivière-Bleue au Témiscouata ne l'est qu'en 1945, et les derniers rangs au sud de la vallée de la Matapédia ne le sont qu'à la fin des années 1950 et au début des années 1960.

Avec l'électricité, l'habitant des campagnes, à l'instar de celui des villes, espérait plus de confort. Le fermier comptait sur l'augmentation de la productivité de son exploitation agricole, comme le lui avaient promis l'agronome et le propagandiste de l'électrification rurale. Quelques leaders du monde agricole croyaient même que l'électrification des campagnes contribuerait à enrayer l'exode rural<sup>4</sup>. Il nous paraît donc intéressant d'observer comment les contemporains ont vécu l'arrivée de l'électricité aux alentours de 1950. Mais afin de remettre en contexte les témoignages qui suivent, il n'est pas sans utilité d'évoquer rapidement les principales étapes de l'histoire de l'électrification rurale au Québec.



Usine électrique de Métis, la dynamo, juillet 1923.  
(Collection Grégoire Riou, Archives nationales du Québec  
à Rimouski P 6/7 360)

Nous décrivons donc brièvement les mesures adoptées par le gouvernement du Québec pour remédier au retard de l'électrification rurale dans la province.

### L'Office de l'électrification rurale

Les retards dans l'électrification des campagnes québécoises étaient bien entendus dénoncés par les leaders du monde rural et spécialement par les premiers dirigeants de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), l'U.P.A. d'aujourd'hui. Le plus important de ceux-ci était Albert Rioux (1899-1983), natif de Sayabec dans la vallée de la Matapédia, président de l'U.C.C. de 1932 à 1936. Pendant les années 1930, Rioux et ses collègues ont fait pression sur le gouvernement provincial libéral d'Alexandre Taschereau pour qu'il contraigne les compagnies privées d'électricité, telle la «Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent» de Jules-André Brillant (1888-1973), à électrifier les zones rurales. Peine perdue, puisque les compagnies d'électricité ne voulaient pas électrifier des zones qu'elles jugeaient non rentables, et le gouvernement de l'époque était peu enclin à les y forcer.

Il a fallu attendre jusqu'à 1945 pour que l'Union nationale de Maurice Duplessis (1890-1959), lors de son second mandat, adopte une loi ayant pour objectif l'électrification des campagnes<sup>5</sup>. La «Loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise de coopératives d'électricité<sup>6</sup>» fournissait le cadre législatif pour la formation de coopératives d'électrification rurale. La construction du réseau électrique rural était financée avec les parts sociales des coopérateurs, en général 100 \$, d'une part, et, d'autre part, avec les subventions provenant du gouvernement provincial. La contribution de l'État couvrait 75 à 85 % des coûts d'investissement. Pour leurs dépenses de fonctionnement, les coopératives devaient, du moins en théorie, s'autofinancer. En outre, la loi créait l'Office de l'électrification rurale (O.É.R.), qui avait pour fonction de coordonner et d'assister l'action des coopératives. L'Office fournissait des services administratifs, de comptabilité et d'ingénierie.

Dans le Bas-Saint-Laurent, la majeure partie des travaux de construction a été réalisée entre 1947 et 1955. Grâce à l'O.É.R. et aux neuf coopératives d'électrification rurale de la région, la proportion des fermes électrifiées a atteint 85 % en 1956. C'était pour beaucoup de résidents des rangs la fin de plusieurs années d'attente et la concrétisation d'espoirs en une vie plus facile.

Comment l'arrivée de l'électricité était-elle perçue sur le terrain ? Nous ne répondrons pas à cette interrogation par une analyse exhaustive de la documentation disponible, mais plutôt en livrant, un peu en vrac, quelques témoignages.

### L'électrification des derniers secteurs du Bas-Saint-Laurent: quelques témoignages

Dans les archives de l'Office de l'électrification rurale<sup>7</sup>, on trouve trace de gens qui attendaient avec impatience que l'O.É.R. s'occupe d'eux. Dans de brèves lettres, écrites souvent au son, ils réclamaient le courant électrique. Presque jamais ils ne fournissaient de détails. Ils réclamaient l'électricité en deux ou trois phrases, simplement. En 1954, un de ces malchanceux, un colon d'installation récente, a pris le temps d'exprimer ses attentes insatisfaites. Voici, *in extenso* et dans l'orthographe utilisé, ce qu'il écrivait :

*Honorable Premier Ministre de la Province de Québec*

*Honorable Premier Ministre*

*Encore une fois, je viens solliciter votre appui, je vous demande pardon de venir vous déranger si souvent, mais chaque fois que je me suis adressé à vous, je ne l'ai pas fait en vain. J'ai toujours le renfort que j'espérais, alors j'ai pensé qu'encore une fois vous m'écouteriez avec votre bon coeur.*

*Voilà: au mois de mars 1954 je vous ai demandé l'électricité dans notre rang (c'est à dire) le rang 7 canton Bégon St-Médard Comté Rimouski et vous avez approuvé ce projet. J'ai fait les démarches nécessaires pour le droit de passage sur les lots et j'ai recueilli les parts de \$100.00 chaque colon ont est sept colon sur ce rang, les parts ont été envoyées à la Compagnie ou Coopérative le 25 mai.*

*Maintenant ils ne veulent pas nous promettre l'électricité pour cette année. Je suis déménager sur mon lot avec ma famille depuis le 1<sup>er</sup> juillet et depuis ce temps faut faire 3 milles chaque semaine pour aller faire la lessive à la machine électrique. Ma femme n'est plus capable de laver à la cuve, alors si on a pas l'électricité je ne suis pas capable de rester ici. Je ne veut plus être journalier et je n'ai pas d'argent pour m'acheter une terre sur la grande route, c'est pourquoi je m'adresse à vous car je sais que vous avez beaucoup à dire dans ceci.*

*Alors pu-je espérer que vous n'êtes pas exaspérer par mes demandes, et que vous aller faire quelque choses pour nous, en forçant la Compagnie à nous donner l'électricité au plus tot.*

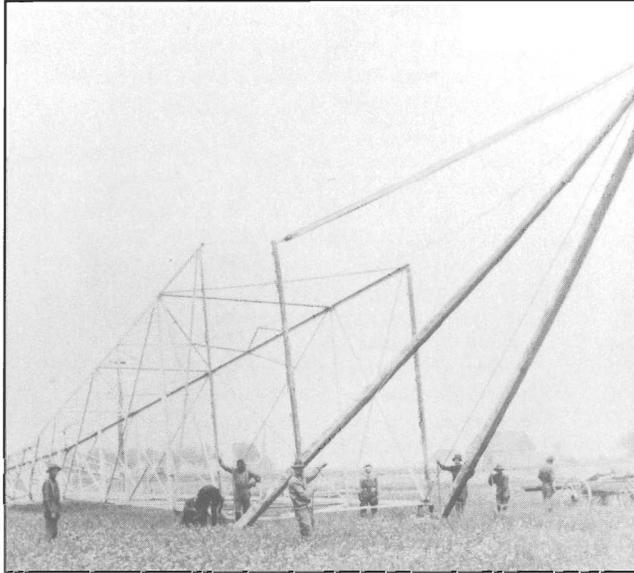
*Je vous remercie d'avoir voulu me lire jusqu'au bout, et j'ai grande confiance que dans quelques jours j'aurai des nouvelles encourageante que j'attendrai dans une vive impatience*

*Votre tout Dévoué serviteur [signature]*

Les espoirs longtemps déçus par l'incurie de certaines entreprises privées renaissaient lorsque les coopératives d'électrification, pilotées par l'O.É.R., s'annonçaient. Si les réactions post-électrification des ruraux avaient été recueillies, un enthousiasme généralisé aurait pu être relevé.

Les propagandistes de l'Office de l'électrification rurale étaient parmi les plus actifs et les plus efficaces des agents de transformation de la vie rurale traditionnelle. Ils parcouraient les régions rurales où l'Office s'appêtait à former une coopérative afin de convaincre les habitants du lieu de verser leurs parts sociales. Dans leurs tournées, ils usaient de

divers arguments pour convaincre les futurs usagers, essentiellement des arguments concernant le confort dans la maison et la productivité sur la ferme. Dans un mémorandum interne de 1948 pré-



Mise en place de pylônes (Source : Clarence Hogue, **Québec, un siècle d'électricité**, Montréal, Libre Expression, 1979, p. 146.)

paré à l'intention des agents de propagande de l'O.É.R., où l'on suggérait des arguments de vente à destination des éventuels sociétaires des coopératives d'électricité, on peut lire ceci:

*L'électricité à la campagne n'est pas un remède à tous les maux. Même avec le service électrique on aura à subir les dommages de la gelée, les attaques des bactéries, des champignons et les insectes nuisibles aux cultures. L'électrification rurale ne règlera pas le problème des conflits entre nations et entre voisins. Elle ne remplace ni les fertilisants, ni les amendements calcaires, ni les formules d'impôts sur le revenu. On ne peut lui demander de guérir le mal de pattes chez la jument, le coryza chez la poule. Mais l'électricité vient tout de même faire beaucoup de bien dans le domaine rural.*

Quelques exemples:

1- *Économie de temps. Pendant que la lessiveuse nettoie le linge, la fermière peut vaquer à d'autres besognes de ménage. Pendant que la trayeuse fonc-*

*tionne, le cultivateur peut se livrer à d'autres petits travaux.*

2- *Plus de confort à la maison. L'éclairage électrique offre une meilleure distribution de la lumière dans les appartements. Ceci permet de travailler, de lire sans se fatiguer la vue. L'électricité favorise aussi l'installation d'eau courante dans la maison et pour bénéficier des avantages d'une chambre de bain. Avec l'aide des appareils électriques la besogne de la fermière devient moins onéreuse.*

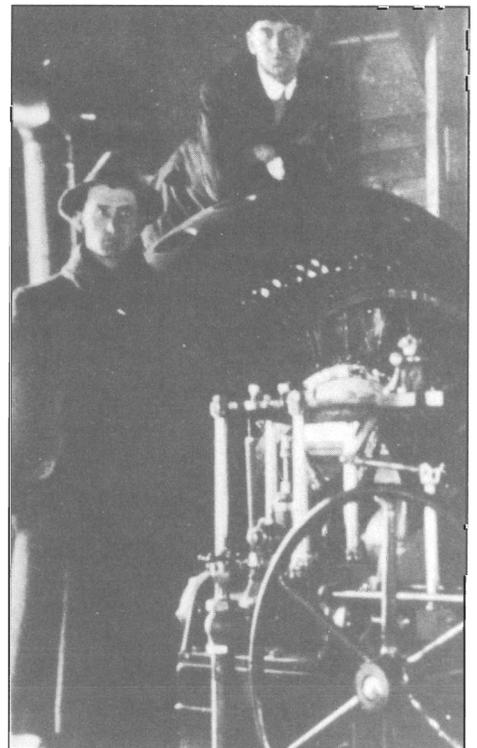
3- *Plus de profits sur la ferme. L'éclairage au poulailler stimule la ponte; le chauffage d'une lampe électrique au-dessus de la litière dans la porcherie fournit une température modérée pour la santé et le développement normal des porcelets; à l'étable, à l'éleveuse dans les autres bâtiments de la ferme, l'électricité demeure une servante profitable aux cultivateurs.*

*Ce sont ces avantages avec beaucoup d'autres que l'Office de l'électrification rurale offre aux milliers de cultivateurs du Québec qui depuis 1945 sont desservis par les 1100 milles de lignes coopératives.*

Avec humour (il fut un temps où les fonctionnaires en avaient !), le rédacteur du mémo prévient les propagandistes de ne pas présenter l'électricité comme une panacée, afin d'éviter de fournir des arguments aux détracteurs du progrès électrique. L'électricité n'est qu'un des systèmes techniques nouvellement accessibles aux agriculteurs, comme les fertilisants dont il est fait mention. Elle est un élément clef qui permet de doter d'eau courante les maisons et les étables trop éloignées des réseaux municipaux d'aqueduc. En outre, il est évident qu'une bonne partie de l'argumentation s'adresse aux femmes, dont le rôle dans la décision de s'abonner ou non au service électrique est déterminant<sup>8</sup>.

Dans l'esprit de beaucoup de ses employés, la politique de l'Office n'était pas uniquement une affaire de technique ou d'économie. Les propagandistes de l'O.É.R. se voyaient comme des missionnaires du progrès. C'est nettement perceptible dans un rapport de Jean Blanchet, l'un des premiers propagandistes de l'Office, alors qu'il évalue le cas difficile d'une municipalité rurale éloignée:

*On me dira que l'esprit coopératif n'est pas suffisamment ancré chez cette population de colons pour leur apporter tout de suite le service de l'électricité. À mon avis, ils ne sont pas pires que d'autres cultivateurs dans des vieilles paroisses sous ce rapport. Il faut comprendre leurs difficultés, leurs inquiétudes, leurs moyens, leur genre de vie et leurs espoirs. Une ligne électrique en colonie avec 8 clients possibles au mille ne donnera pas des revenus aussi élevés qu'une ligne installée dans un centre agricole progressif avec 5 cultivateurs au mille. Mais au point de vue social et humanitaire, l'énergie électrique est de nature à rendre sur son lot un colon deux*



Jules Brillant (à gauche, avec un chapeau noir en 1911). (Source : Clarence Hogue, **Québec, un siècle d'électricité**, Montréal, Libre Expression, 1979, p. 227.)



Monteurs de ligne dans le village du Bic  
(L.-I Rioux, collection de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent)

*fois plus heureux qu'un cultivateur sur sa belle terre. Je crois que ces faibles raisons méritent qu'on accorde aux gens de St-Charles-Garnier, la chance de jouir un peu des avantages de la science moderne pour les soutenir dans leur rude besogne de défricheur [...]*

Cette vision du problème de l'électrification rurale, où l'on entend concilier tradition et progrès, c'est-à-dire établir les rejetons de la patrie canadienne-française dans de nouvelles colonies modernes où ils reproduiront la société dont ils sont issus, a des résonances même chez les plus zélés défenseurs de l'ordre ancien. Le temps était passé où le bas clergé de nos campagnes pouvait compter sur l'esprit de sacrifice pour faire patienter ses ouailles. L'attention au besoin matériel était nécessaire si on désirait préserver ce qui pouvait l'être de la société rurale traditionnelle. Le luxe dont on pouvait jadis se passer était devenu une nécessité de la vie courante.

Les curés des paroisses rurales du Bas-Saint-Laurent savaient bien que les remontrances en chaire contre le matérialisme et les beaux discours sur la frugalité ne servaient à rien, quand les cousins de la ville s'amaient dans une rutilante automobile de l'année avec leurs beaux habits lavés à la machine automa-

tique. Eustache Dumais, curé de l'île Verte, comté de Rivière-du-Loup, a adressé au premier ministre Duplessis en 1951 une lettre dans laquelle il réclamait un meilleur service électrique pour ses paroissiens insulaires:

*Ces braves gens n'ont que leurs poissons pour principale nourriture et même quelques familles s'en contentent forcément comme unique nourriture car ces familles sont très nombreuses et le poisson ne se conserve en moyenne que pendant quatre ou six heures. [...]*

*Ce qui fait surtout défaut, c'est le pouvoir électrique et le service téléphonique qui ne fonctionne à peu près qu'un quart du temps par défaut d'électricité; ils sont jusqu'à trente-cinq ou plus sur la même ligne téléphonique.*

*Si le pouvoir électrique avait une bonne distribution, les pêcheurs pourraient avoir des réfrigérateurs personnels, ce qui leur permettrait de conserver le poisson au moins dix jours et même jusqu'à quinze jours, ce qui leur donnerait le temps de le vendre ou de le préparer en canistres [sic], c'est une si bonne nourriture, surtout quand le boeuf se vend un dollar ou plus la livre et que tant de gens de l'Inde et de d'autres pays d'Europe se meurent de faim; cela permettrait aussi à une partie de la population de*

*travailler au Canada et ils ne penseraient plus à aller vivre aux États-Unis et en d'autres pays. Les jeunes gens et jeunes filles de l'île Verte, pour au moins 70 % doivent s'exiler dès l'âge de seize ans et même avant pour aller gagner leur vie puisque leurs parents n'ont qu'une petite terre et n'ont pratiquement que du poisson comme nourriture, et s'ils étaient bien organisés ces gens pourraient garder leurs enfants et même faire des économies. [...]*

*Quelque fois une goélette prend une heure à faire son chargement de poissons et il leur faut attendre une demi-journée pour avoir une réponse par téléphone et le poisson a le temps de se gâter, sans compter la marée qu'il faut attendre et cela est incontrôlable.*

Le curé de l'île Verte espère encore que les quelques progrès qu'amènera l'électricité suffiront à empêcher l'exode rural. Mais c'est bien tard. Même les quelques résidents isolés de l'île Verte, dont le mode de vie traditionnel était l'un des mieux préservés du Bas-Saint-Laurent, étaient lourdement dépendants de deux techniques nécessitant l'électricité, la téléphonie et la réfrigération. Si ces insulaires refusaient la complète autarcie ou s'ils en avaient assez de vivre miséreux, ils leur fallait participer à l'économie commerciale, ne serait-ce que modestement. Ou encore, ils pouvaient quitter l'île.

Les systèmes techniques ont des effets partout, dans la géographie comme dans la conscience de ceux qui espèrent une existence plus confortable. Peu pouvaient envisager toutes les implications d'une intégration plus grande à ces systèmes techniques, tel un réseau électrique. A la ferme, l'éclairage électrique a affecté le rythme séculaire de travail; la longueur du jour, changeante avec la saison, n'était plus une contrainte. L'électrification de la traite du lait a été plus lente, mais elle implique qu'un homme peut presque à lui seul assurer toutes les opérations d'une ferme laitière. La famille aux nombreux enfants n'est plus un atout pour l'agriculteur. Mais les premiers achats d'appareils électriques étaient pour la maison, des machines à laver et des réfrigéra-

teurs surtout.

\*

L'effet du programme duplessiste d'électrification rurale a été déterminant. Au Bas-Saint-Laurent, c'est dans la première moitié des années 1950 que l'électricité sur la ferme est devenue une réalité pour presque tous. Depuis lors, on peut affirmer que la vie à la campagne n'est plus la même.

Les résidants ruraux de la région ont reçu l'électricité comme un bienfait sans toutefois pouvoir en prévoir les conséquences à moyen et à long terme. S'ils n'avaient pas l'électricité, cela ajoutait à leur détresse de marginalisés dans une société où le mode de vie urbain était devenu la norme. Dans un monde rural où l'électricité, les engrais et le drainage souterrain, les tracteurs et les autres instruments aratoires mécanisés sont disponibles, des choix parfois douloureux sont devenus nécessaires. Certains ont pu moderniser leur exploitation, améliorer leurs conditions de vie et rester en région. De nombreux autres ont dû trouver des emplois salariés dans les villes de la région ou quitter à destination de Québec ou de Montréal.

Bien qu'on aimait l'île Verte ou Saint-Médard, il a souvent fallu se résoudre à partir. L'électricité n'a pas enrayer l'exode rural comme l'espéraient Jean Blanchet

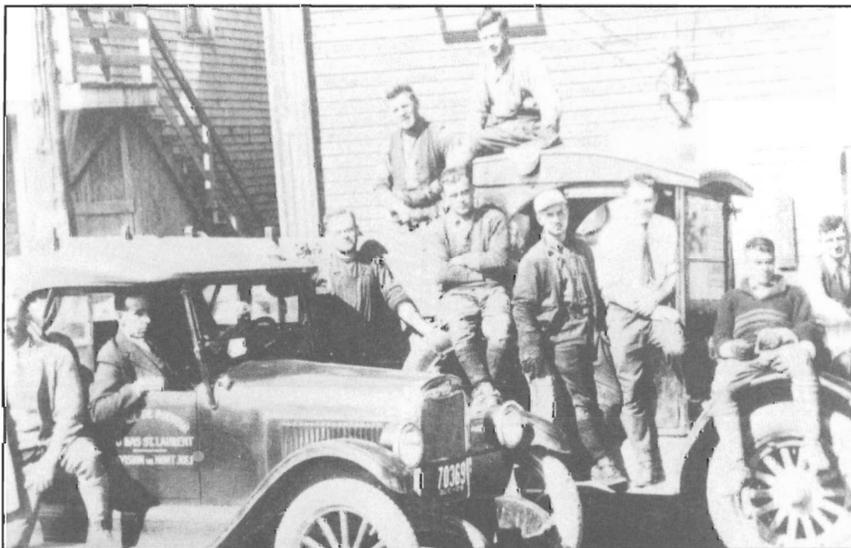
ou le curé Dumais; l'électrification était presque terminée en 1955 et pourtant l'exode des Bas-Laurentiens a été massif dans la décennie des années 1950, plus de 31 000 départs. On peut même dire que l'électricité a été un facteur ambigu: elle permet une amélioration de la qualité de vie, mais en même temps, en causant une augmentation de la productivité du travail agricole, elle permet les départs.

Non, comme l'écrivait l'auteur anonyme du mémo cité précédemment, mais dans un sens bien plus étendu qu'il le soupçonnait, «l'électricité à la campagne n'est pas un remède à tous les maux». Ou encore, comme l'écrit l'historien américain Daniel Boorstin, «briser l'isolement et la solitude de la ferme signifiait aussi faire connaître au fermier les charmes de la ville. Alors que le fermier isolé était quelquefois malheureux, le fermier qui cessait d'être isolé cessait aussi, souvent, d'être fermier».

Leur besogne terminée, les coopératives d'électricité du Bas-Saint-Laurent furent intégrées, dans un premier temps, au réseau de la Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent et, par la suite, au grand réseau d'Hydro-Québec. Quant à l'Office de l'électrification rurale, il a pratiquement cessé ses activités en 1964. Le monde rural québécois était alors complètement électrifié.

## NOTES

1. Sur la question du passage de l'ère des besoins essentiels à celle des aspirations, voir Jean-Pierre Charland et Mario Désautels, **Système technique et bonheur domestique: rémunération, consommation et pauvreté au Québec, 1920-1960**, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, p. 25-31.
2. Comparez avec la vaste enquête réalisée en Bretagne au début des années 1960: André Burgière, **Bretons de Plozévet**, Paris, Flammarion, 1977, p. 162-163.
3. **Recensement du Canada 1931**, vol. III. Le recenseur donne le nombre de fermes éclairées à l'électricité et au gaz. Nous avons fait l'hypothèse qu'il n'y avait pas d'éclairage au gaz dans les campagnes québécoises.
4. Voir Yves Tremblay, **Histoire sociale et technique de l'électrification au Bas-Saint-Laurent, 1888-1963**, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1992, 3<sup>e</sup> partie.
5. Nous passons sous silence les nombreuses législations concernant la régulation de l'industrie de la distribution de l'électricité adoptées par les gouvernements Duplessis et Godbout entre 1936 et 1944. Ces législations, essentiellement destinées à doter le Québec d'une régie de services publics en mesure de contrôler les grandes entreprises d'électricité, n'eurent que des effets limités quant au problème de l'électrification rurale. Voir Y. Tremblay, *ibid.*, chap. VIII.
6. **Statuts de Québec**, 1945, chap. 48.
7. Ces archives sont conservées aux Archives nationales du Québec à Québec.
8. À ce propos, voir Yves Tremblay, «Équiper la ferme ou la maison de ferme: le choix des femmes québécoises, 1930-1960», **Bulletin d'histoire de l'électricité**, n° 19-20 (juin-décembre 1992): 235-248.
9. Voir l'**Annuaire du Québec**, 1966-1967, p. 262-263. Le chiffre exact de la migration nette pour le Bas-Saint-Laurent, soit les divisions de recensement de Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata, est de 31 526 départs.
10. Daniel Boorstin, **Histoire des Américains**, Paris, Éditions Robert Laffont, 1991, p. 1003. Il n'est pas sans intérêt de poursuivre la citation: *En 1908, le président Théodore Roosevelt nomma une commission d'enquête sur la vie rurale pour essayer de voir ce qui pourrait être fait pour améliorer les conditions de vie du fermier et pour «éliminer les inconvénients qui sont la conséquence de l'isolement de la ferme familiale, tout en conservant ses nombreux avantages». Cet équilibre idéal se révéla impossible à atteindre. Rien ne fit davantage pour l'abandon des fermes que les efforts bien intentionnés des champions de la vie rustique qui voulaient rendre la vie à la ferme plus agréable par la distribution du courrier à domicile, par l'amélioration des routes et par l'augmentation de la circulation dans les campagnes des journaux et des magazines.*



Employés de la Compagnie du Pouvoir du Bas-Saint-Laurent en 1926.  
(Collection André Boutin, Les ateliers Plein Soleil, Mont-Joli)

# 1951-1991 : QUARANTE ANS D'EXODE RURAL

PAR JEAN LARRIVÉE

La publication des dernières statistiques du recensement de 1991 effectué par Statistique Canada nous a permis de mettre à jour une étude sur l'évolution de la population rurale du Bas-Saint-Laurent<sup>1</sup>. Rappelons qu'une telle analyse sur une période d'une quarantaine d'années pose des problèmes méthodologiques à cause des fusions et des annexions entre les municipalités. Il a fallu regrouper un certain nombre d'entre elles afin de comparer des territoires homogènes durant toute la période. D'autre part, quelques villages n'existaient pas au sens civil durant les années cinquante et soixante et nous avons dû recourir au recensement religieux.

Les tableaux statistiques que nous avons compilés nous révèlent que le déclin rural débute en réalité à partir des années soixante dans la plupart des cas. Pendant la décennie précédente, la population rurale<sup>2</sup> de la majorité des MRC stagne ou régresse légèrement. En 1991, nous constatons que l'exode rural se poursuit toujours. Ce sont les effectifs ruraux des MRC Les Basques (-48%), de La Matapédia (-46%) et du Témiscouata (-42%) qui diminuent le plus au cours des quarante dernières années.

Dans les MRC de Rivière-du-Loup (-16%) et de Rimouski-Neigette (-25%) les baisses sont moins dramatiques.

Plusieurs municipalités rurales perdent les deux tiers de leur population, parfois même plus. Signalons à titre d'exemple Saint-Jean-Cherbourg (-83%) et la fermeture de la municipalité de Saint-Nil à la suite de l'application d'un programme gouvernemental. Le tableau suivant montre les villages dont la population a le plus diminué.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION RURALE DES MRC DU BAS-SAINT-LAURENT 1951-1991

RURAL	1951	1961	1971	1981	1991	51-91
LES BASQUES	100	102	75	62	52	-48%
LA MATAPEDIA	100	98	70	59	54	-46%
TEMISCOUATA	100	99	74	64	58	-42%
MATANE	100	98	73	62	59	-41%
LA MITIS	100	105	86	75	67	-33%
KAMOURASKA	100	98	87	79	71	-29%
RIM.-NEIGETTE	100	105	82	80	75	-25%
R-DU-LOUP	100	99	89	89	84	-16%

## ÉVOLUTION DE CERTAINES MUNICIPALITÉS DU BAS-SAINT-LAURENT 1951-1991

RURAL	1951	1961	1971	1981	1991	51-91
St-Nil	100	79	29	—	fermé	
N.Dame-Sept-D.	100	79	57	32	14	-86%
St-Jean-Cher.	100	65	34	16	17	-83%
St-Guy	100	91	41	27	21	-79%
Trinité-Monts	100	105	65	44	28	-72%
St-Marcellin	100	100	54	36	29	-71%
St-Pierre-Lamy	100	117	67	42	32	-68%
Albertville	100	91	53	39	34	-66%
St-Elzéar	100	75	44	33	34	-66%
St-Léandre	100	121	93	71	35	-65%
Ste-Paule	100	81	31	20		
St-Edmond	100	87	51	36	35	-65%
Ste-Jeanne	100	102	69	47	36	-64%
Ste-Rita	100	97	73	50	39	-61%
St-Zénon	100	92	62	44	40	-60%
St-Charles-Ga.	100	116	79	51	40	-60%
St-Paul-Croix	100	85	61	50	40	-60%
Lejeune	100	78	50	48	40	-60%

.....

**ÉVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE DES MRC  
DU BAS-SAINT-LAURENT  
1951-1991**

URBAIN	1951	1961	1971	1981	1991	51-91
RIM.-NEIGETTE	100	144	167	200	215	+115%
R-DU-LOUP	100	115	135	158	166	+66%
KAMOURASKA	100	109	120	135	134	+34%
LA MITIS	100	132	137	138	129	+29%
MATANE	100	125	120	136	129	+29%
TEMISCOUATA	100	109	99	109	104	+4%
LES BASQUES	100	116	113	109	97	-3%
LA MATAPEDIA	100	112	91	87	84	-16%

L'exode a frappé toutes les municipalités rurales des MRC de Kamouraska, Témiscouata, Les Basques et La Matapédia. Seuls quelques villages ruraux ont bénéficié d'un accroissement de leur population à cause de la proximité d'une ville plus importante. C'est le cas de Notre-Dame-du-Portage (+90%), Cacouna v. (+59%), Luceville-Saint-Luce (+35%), Saint-Joseph-de-Lepage (+32%), Bic-St-Valérien (+16%), Saint-Ulric p. (+13%).

Parallèlement au déclin de la population rurale entre 1951 et 1991, il y a une augmentation des effectifs urbains dans la plupart des MRC, à l'exception de La Matapédia (-16%) et Les Basques (-3%)<sup>3</sup>. Les hausses les plus fortes sont enregistrées dans les MRC de Rimouski-Neigette (+115%) et Rivière-du-Loup (+66%) où l'on retrouve les deux principales agglomérations du Bas-Saint-Laurent. D'autres villes telles Dégelis (+40%), La Pocatière-Rivière-Ouelle-Saint-Pacôme (+30%) ont des hausses de la population relativement positives compte tenu de la conjoncture régionale.

Quant à Cabano (-7%) et Trois-Pistoles (-3%), la baisse des effectifs urbains laisse présager une situation économique plutôt difficile.

Si on analyse la population totale de chacune des MRC, on constate que seulement deux MRC ont une augmentation du nombre de résidents au cours des quatre dernières décennies.

**ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MRC  
DU BAS-SAINT-LAURENT  
1951-1991**

POP.TOTALE	1951	1961	1971	1981	1991	51-91
RIM.-NEIGETTE	100	130	136	156	163	+63%
R-DU-LOUP	100	107	111	122	124	+24%
KAMOURASKA	100	103	101	103	98	-2%
MATANE	100	112	98	100	96	-4%
LA MITIS	100	112	99	90	82	-18%
TEMISCOUATA	100	101	80	75	69	-31%
LES BASQUES	100	107	88	78	68	-32%
LA MATAPEDIA	100	105	80	72	68	-32%
B.-ST-LAURENT	100	110	100	97	98	-2%
QUEBEC	100	130	149	159	170	+70%

.....

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MRC DU BAS-SAINT-LAURENT 1951-1991

L'exode des Bas-laurentiens se poursuit donc avec une intensité qui nous laisse perplexe lorsqu'on observe les taux de migrations nettes des cinq dernières années. Selon une étude de Jean-Pierre St-Cyr, le solde migratoire totalise 10 410 personnes en moins pour le Bas-Saint-Laurent entre 1986 et 1991<sup>4</sup>. Cela représente un taux de -4,9%. Dans La Mitis et Les Basques, ces taux de migrations nettes atteignent respectivement -9,2% et -9,1% en cinq ans seulement... En outre, le vieillissement de la population se fait sentir : en 1991, les 65 ans et plus comptent pour 17% dans la MRC Les Basques et 15% dans les MRC de La Mitis et de Kamouraska. Cette catégorie représente 11,2% au niveau du Québec.

Notre région n'échappe pas à l'urbanisation qui est un phénomène mondial depuis plusieurs décennies. Les ruraux quittent les campagnes et s'installent dans les villes situées dans leur région ou ailleurs dans leur pays et parfois même à l'étranger. Pourra-t-on enrayer ou tout au moins diminuer l'exode rural ? Peut-être que la création d'emplois en milieu rural contrecarrerait les migrations mais ce n'est pas une panacée. Les facteurs culturels qui incitent plusieurs personnes à se diriger vers les villes sont, quant à eux, beaucoup plus difficiles à influencer.

RURAL	1951	1961	1971	1981	1991
KAMOURASKA	13696	13452	11918	10835	9712
TEMISCOUATA	25439	25058	18885	16200	14720
R-DU-LOUP	13172	13096	11705	11750	11007
LES BASQUES	10041	10249	7569	6268	5262
RIM.-NEIGETTE	11514	12135	9478	9236	8636
LA MITIS	18396	19272	15758	13725	12273
LA MATAPEDIA	16341	16056	11442	9684	8901
MATANE	12160	11888	8922	7527	7160
URBAIN	1951	1961	1971	1981	1991
KAMOURASKA	10121	11054	12193	13673	13556
TEMISCOUATA	8293	9047	8216	9026	8628
R-DU-LOUP	12308	14188	16662	19415	20478
LES BASQUES	5196	6051	5884	5651	5063
RIM.-NEIGETTE	19869	28536	33221	39785	42654
LA MITIS	6107	8080	8392	8441	7884
LA MATAPEDIA	14336	16090	13114	12422	11986
MATANE	13273	16572	15943	18032	17174
POP.TOTALE	1951	1961	1971	1981	1991
KAMOURASKA	23817	24506	24111	24508	23268
TEMISCOUATA	33732	34105	27101	25226	23348
R-DU-LOUP	25480	27284	28367	31165	31485
LES BASQUES	15237	16300	13453	11919	10325
RIM.-NEIGETTE	31383	40671	42699	49021	51290
LA MITIS	24503	27352	24150	22166	20157
LA MATAPEDIA	30677	32146	24556	22106	20887
MATANE	25433	28460	24865	25559	24334
<b>B.ST-LAURENT*</b>	<b>210262</b>	<b>230824</b>	<b>209302</b>	<b>211670</b>	<b>205094</b>

\* La population totale du Bas-Saint-Laurent ne comprend pas la population de certains territoires non organisés, sauf en 1991.

SOURCE : Compilation effectuée à partir des données d'Antonio Lechasseur et J. Lemay, **Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, populations et limites territoriales 1851-1981** et les recensements 1951, 1961, 1971, 1981, 1991 de Statistique Canada.



.....

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MRC DU BAS-SAINT-LAURENT 1951-1991

RURAL	1951	1961	1971	1981	1991	1951-91
KAMOURASKA	100	98	87	79	71	-29%
TEMISCOUATA	100	99	74	64	58	-42%
R-DU-LOUP	100	99	89	89	84	-16%
LES BASQUES	100	102	75	62	52	-48%
RIM.-NEIGETTE	100	105	82	80	75	-25%
LA MITIS	100	105	86	75	67	-33%
LA MATAPEDIA	100	98	70	59	54	-46%
MATANE	100	98	73	62	59	-41%
URBAIN	1951	1961	1971	1981	1991	1951-91
KAMOURASKA	100	109	120	135	134	+34%
TEMISCOUATA	100	109	99	109	104	+4%
R-DU-LOUP	100	115	135	158	166	+66%
LES BASQUES	100	116	113	109	97	-3%
RIM.-NEIGETTE	100	144	167	200	215	+115%
LA MITIS	100	132	137	138	129	+29%
LA MATAPEDIA	100	112	91	87	84	-16%
MATANE	100	125	120	136	129	+29%
POP.TOTALE	1951	1961	1971	1981	1991	1951-91
KAMOURASKA	100	103	101	103	98	-2%
TEMISCOUATA	100	101	80	75	69	-31%
R-DU-LOUP	100	107	111	122	124	+24%
LES BASQUES	100	107	88	78	68	-32%
RIM.-NEIGETTE	100	130	136	156	163	+63%
LA MITIS	100	112	99	90	82	-18%
LA MATAPEDIA	100	105	80	72	68	-32%
MATANE	100	112	98	100	96	-4%
B.ST-LAURENT*	100	110	100	97	98	-2%

\* La population totale du Bas-Saint-Laurent ne comprend pas la population de certains territoires non organisés, sauf en 1991.

SOURCE : Compilation effectuée à partir des données d'Antonio Lechasseur et J. Lemay, *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, populations et limites territoriales 1851-1981 et les recensements 1951, 1961, 1971, 1981, 1991* de Statistique Canada.

## NOTES

1. Jean Larrivée, *Évolution de la population des municipalités régionales de comté (MRC) du Bas-Saint-Laurent : le déclin rural 1951-1986*, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, mars 1990, 32p.

Voir aussi Jean Larrivée, «Évolution de la population des municipalités régionales de comté (MRC) du Bas-Saint-Laurent : le déclin rural 1951-1986» dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol.XV, no 2 (juin 1992): 22-25.

2. Nous avons défini les municipalités rurales comme étant celles dont la population est inférieure à 2 000 durant la période 1951-1991.

3. La baisse de la population urbaine dans Matapédia est surévaluée à cause de notre méthodologie qui nous force à regrouper des municipalités urbaines et rurales ayant eu des fusions ou des annexions entre elles. Ces regroupements nous permettent de comparer des territoires identiques durant les quarante années de l'étude.

4. Jean-Pierre St-Cyr, «Décroissance démographique dans le Bas-Saint-Laurent» dans *Optique santé*, vol.2, no 3 (automne 1992) : 1-4.

# NOTRE DEUXIÈME MAIRE : ANDRÉ-ELZÉAR GAUVREAU (1812-1876)

PAR JACQUES MORIN

André-Elzéar Gauvreau naquit à Québec de respectables parents, le 22 janvier 1812. Son père était tanneur de métier du nom de Louis-Claude, sa mère s'appelait Marie Vincent.

André-Elzéar Gauvreau vint se fixer à Sainte-Luce, paroisse voisine de Rimouski à l'est vers 1835 où il y établit le premier magasin. Il était homme de foi et de religion. Pendant le quart de siècle qu'il passa dans cette paroisse, il se montra toujours le bras droit de l'abbé Gabriel Nadeau, premier curé de Sainte-Luce. Il l'aïda de toutes ses forces dans ses entreprises soit pour la diffusion de l'éducation, soit pour promouvoir les progrès moraux et matériels. Il fut le premier maire de Sainte-Luce, également président de la corporation scolaire. Il occupa ce poste de 1855 à 1860. Le 6 octobre 1843 il ouvrit le premier bureau de poste. James W. Miller qui le remplaça a dit de lui qu'il était très énergique et respecté de tous.

En 1855, André-Elzéar Gauvreau met sur pied une perlasserie située près de sa résidence. La perlasse et la potasse sont le produit des cendres provenant d'énormes bûches de bois franc que les colons ont en abondance à la suite du déboisement. Ces cendres sont un excellent engrais pour la culture.

Entre-temps, André-Elzéar Gauvreau avait épousé à Saint-Germain-de-Rimouski le 20 janvier 1834, Suzanne Lepage, fille de François-Nicolas Lepage, cultivateur, et de Claire Damien. Ils n'eurent pas d'enfants c'est pourquoi il consacra ses ressources aux pauvres et aux déshérités.

Le 14 juin 1860, il est nommé registrateur pour le second district d'enregistrement du comté de Rimouski, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort, avec la plus grande intégrité et à la satisfaction générale.

Il fut également, en 1872, le deuxième président de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Rimouski. Sous son règne la société afficha un bilan inégalé pendant plusieurs années, soit : recettes 115,07 \$ et dépenses de 107,82 \$ pour une balance de 7,25 \$. Aussi, c'est sous sa direction que la Saint-Vincent-de-Paul de Rimouski reçut, le 8 mars 1872, son diplôme d'agrégation signé du président général Adolphe Baudon de Paris.

André-Elzéar Gauvreau, écuyer, registrateur, a été élu unanimement maire de la ville de Saint-Germain par le Conseil, le 26 septembre 1873 en remplacement du premier maire décédé, le regretté J.M. Hudon.

*Nous ne pouvons qu'applaudir, écrit le Courrier de Rimouski, à cette nomination qui rencontre l'assentiment de la ville et nous réjouir de ce choix judicieux de la part du Conseil. En outre, une telle démarche de nos Édiles ne doit-elle pas nous laisser espérer qu'ils veulent sincèrement activer les améliorations nécessaires à notre jeune cité. Car, on n'ignore pas que notre nouveau maire a toujours secondé énergiquement depuis son séjour ici tous les efforts de ceux qui désirent l'avancement de Saint-Germain.*

André-Elzéar Gauvreau fut maire pendant 1 an et 4 mois.

Jusqu'à la fin de ses heureux jours, il donna à ses concitoyens l'exemple de toutes les vertus chrétiennes : avec une modeste aisance, il sut pratiquer la pauvreté évangélique, et donner une part de son nécessaire même aux amis de Dieu.

Ses funérailles furent officiees par monseigneur Louis-Edmond Langevin, vicaire général, le 14 juin 1876 le surlendemain de son décès. Il fut inhumé dans la cathédrale, dans la chapelle de Saint-Joseph près des premiers bancs de la rangée le long du mur. Assistaient à la cérémonie le notaire Pierre-Louis Gauvreau, Alexandre Gauvreau, les docteurs Duquet, Fiset et Pineau ainsi que François-Magloire Derome, protonotaire, Georges Sylvain, ancien député et grand nombre de parents.

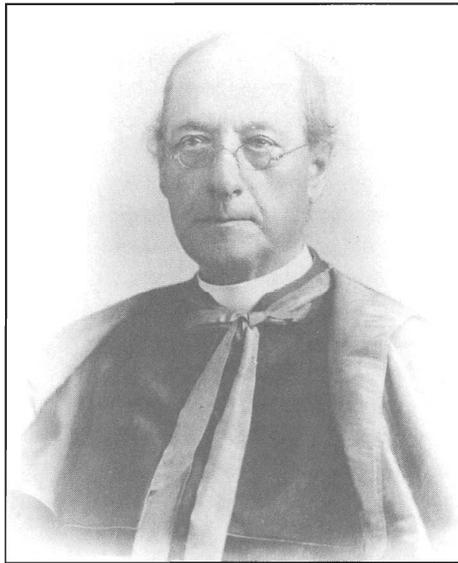
# L'ABBÉ CHARLES GUAY (1845-1922) CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR (RIMOUSKI)

PAR GABRIEL LANGLOIS

L'abbé Charles Guay n'est pas seulement l'auteur de *Chronique de Rimouski* (417 pages) en 1873, *Album du Clergé de Rimouski* en 1877, *Mémoires* en 1891 (507 pages), *Lettres sur l'Île d'Anticosti* en 1902 (315 pages), *Conférences familiales* en 1907 (373 pages) et *Recueil de prières* en langue micmaque, mais aussi un grand voyageur qui a rempli de nombreuses missions tant au diocèse, qu'au Canada, aux États-Unis et en Europe. Comment ce prêtre a pu à travers son ministère, consacrer tant d'heures aux écritures et aux oeuvres du diocèse de Rimouski?

Né à St-Joseph-de-Lévis, le 23 janvier 1845, de Charles Guay, cultivateur et de Françoise Michaud, il étudie à Lévis, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1865-1866) et à Québec, où il fut ordonné prêtre par Mgr Baillargeon, le 12 juin 1870. Le diocèse de Rimouski est fondé en 1867. Probablement que l'abbé Charles Guay a été prêté au diocèse de Rimouski, à moins que ce dernier ait lui-même demandé à venir à Rimouski. Il fut d'abord vicaire et desservant à Sainte-Flavie de juin à octobre 1870, vicaire à la cathédrale Saint-Germain, par la suite et en même temps missionnaire sur le chemin de fer de l'Intercolonial, et aumonier du bataillon de Rimouski en 1872. Le 16 octobre 1875, il est nommé curé de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où il bâtit l'église et le presbytère<sup>1</sup>.

Et c'est ici que l'abbé Charles Guay commence ses pérégrinations. En 1877, il est autorisé à séjourner à Montréal et à quêter pour le Séminaire de Rimouski, en



1880 — s'insère, ici, l'histoire des cloches de l'église de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur — d'abord de la première cloche (1877) et du carillon de trois cloches (1879). D'ordinaire les nouvelles cloches sont bénites dans la paroisse à laquelle elles sont destinées. L'abbé Guay ne fait pas les choses comme les autres. Le 4 mars 1877 une cloche d'un poids de deux cents livres environ, destinée à la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-coeur, dans le diocèse de St-Germain-de-Rimouski, sur demande à nous faite par le Révérend Charles Guay, prêtre-curé de la dite paroisse, bénite par Mgr Charles-Édouard Fabre, évêque de Montréal, dans l'église de Notre-Dame-du-Bon-Secours, à Montréal. Cette cloche porte les noms suivants : «Marie-Édouard-Charles», suivent les noms des parrains et marraines<sup>2</sup>.

L'abbé Charles Guay récidive deux ans après. On ne sait où est allée la première cloche ci-haut mentionnée — Le curé veut un carillon pour son église.

*En la solennité de la notoriété de la B. V. Marie, le quatorze du mois de septembre de l'année de N. S. mil huit cent soixante et dix-neuf, nous, soussigné, premier Évêque de St-Germain-de-Rimouski, avons procédé à la cérémonie d'installation de trois cloches pour l'église paroissiale de N. D. du Sacré-Coeur de cette église. Ces trois cloches ont été bénites en France le 23 janvier dernier, dans l'église de St-Godard de Rouen, par M. l'abbé de Beauvoir, curé de cette église, délégué par Son Éminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen et Primat de la Normandie. La première cloche d'un poids de treize cents livres présentée par Son Altesse royale Madame la Princesse Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, Duchesse de Chartres et par Monsieur Ludovic-Charles-Marie Hébert, marquis de Beauvoir, secrétaire d'ambassade, officier de la Légion d'honneur, a reçu le nom de Françoise et donne la note fa dièse, la seconde d'un poids de mille livres présentée par Madame Isauze-Isabelle-Henriette Jallibert et par Monsieur le comte Florimond-René de Briey, major du 12<sup>ième</sup> régiment de chasseurs à cheval, a reçu le nom d'Isabelle et donne la note sol dièse; la troisième, d'un poids de huit cents livres présentée par Madame Valentine-Marie-Virginie Barbier de la Serre, née de Linas et par Monsieur Louis-Antoine Beaudry, a reçu le nom de Marie et donne la note la dièse<sup>3</sup>.*

On lit dans le **Nouvelliste de Rouen** du 24 janvier, le rapport de cette inoubliable cérémonie.

*L'abbé Guay, vicaire-général de l'Évêque de Rimouski, est monté en chaire. L'orateur a prononcé une courte allocution dans laquelle il a exposé la situation précaire de son diocèse et les efforts persévérants des missionnaires pour faire pénétrer souvent au péril de leur vie, la foi chrétienne dans toute l'étendue de ce vaste diocèse. Il a donné sur les moeurs de certaines peuplades du pays de très curieux détails, et exprimé l'espoir de voir les catholiques français continuer leurs sympathies aux missions de Rimouski. Il a rappelé que le Canada avait été français et, qui plus est, normand, et tout le monde y était resté fidèle au souvenir de la mère-patrie<sup>4</sup>.*

L'abbé Boulard, aumonier de l'Hôtel-Dieu qui, depuis son arrivée à Rouen, lui avait donné l'hospitalité la plus cordiale, fut remercié ainsi que les autres personnes associées à cette belle oeuvre. D'autres dons sont à signaler : trois chapes magnifiques, dont une en drap d'or, des vases sacrés et en particulier une crosse (bâton pastoral) destinée à l'Évêque de Rimouski. Ces objets du culte furent bénits à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur lors de l'installation des cloches. À la sortie, une quête au profit de l'Oeuvre, faite par Mesdames Plannez St Chs-Contrel a permis de ramasser plus de 1 300 francs. Bénites à Rouen le 24 janvier 1879, les trois cloches produites à Villedieu furent installées à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur le 14 septembre suivant.

L'abbé Guay sollicita et obtint des fonds financiers pour la construction du Séminaire de Rimouski (1880). Il fut nommé protonotaire apostolique «ad instar», le 17 février 1880. Il fut autorisé à confirmer sur la Côte-Nord en 1881 et 1882. Il fit un second voyage à Rome, le 26 septembre 1882 et y apporta la confirmation de la réception de la prélature en 1883, en réponse à certains doutes à cette nomination (1882). Curé à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur jusqu'en 1882, missionnaire à Restigouche en 1884; il voit à

l'érection de la paroisse de New-Carlisle. Il fut chargé des missions de St-Laurent-de-Matapédia et de Mill-Stream la même année; curé de St-Mathieu en 1890 il donne sa démission l'année suivante. Il a prêché des retraites paroissiales et fait un autre voyage à Rome. Il a fondé l'hôpital Guay, à St-Joseph-de-Lévis en 1901, il est même allé à Pass-Christien, dans le Missouri, sur les bords du Golfe du Mexique (1906-1907). De retour au pays, il prend la direction de son hôpital où il décède le 2 décembre 1922, à Lauzon<sup>5</sup>.

Quand l'abbé Charles Guay parle «des moeurs de certaines peuplades du pays» il sous-entend les Amérindiens de la Côte-Nord, ceux de Maria et Restigouche. S'il souligne «les efforts persévérants des missionnaires pour faire pénétrer souvent au péril de leur vie la foi chrétienne», on comprend qu'il fait allusion à la traversée du fleuve vers la Côte-Nord. On se souviendra que le curé de Rimouski desservait les missions le long de la rive sud jusqu'à Ste-Anne-des-Monts et que le curé de Sainte-Luce, Galinil Nadeau, vers 1828, prenant la relève, faillit se noyer en traversant la rivière Matane pour se rendre à Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts<sup>6</sup>. L'Église diocésaine souffrait d'une pénurie de prêtres comme aujourd'hui. Jeune diocèse, aux dimensions très étendues de Cacouna à Gaspé, sans oublier la Matapédia et le Témiscouata qui étaient encore peu développés dans le temps et en y ajoutant les missions de la Côte-Nord. La pauvreté des gens ne leur permettait pas de subvenir au soutien d'un de leurs enfants aux études classiques. L'Oeuvre des vocations n'était pas encore née et encore moins les bourses d'études.

Mgr Charles Guay, a été un apôtre, entreprenant, actif, qui a rempli des missions qui lui permettaient de voyager et d'aller à Rome plus souvent que son Évêque. Il termina ses derniers jours dans son coin de pays natal : Lévis et Lauzon.

## NOTES

1. A. Cléophas Morin, **Dans la Maison du Père**, Rimouski, 1967, p. 78.
2. Document-Archives de la Fabrique de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.
3. Document no 45. Archives de la Fabrique de Notre-Dame-de-Sacré-Coeur.
4. **Le Nouvelliste de Rouen**, 24 janvier 1879.
5. Lionel Pineau et Marc Parent, **Album-souvenir. Centenaire de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur**, Rimouski, 1976, p. 131-134.
6. William Miller.

# UNE BELLE D'AUTREFOIS

PAR RAYMOND ST-PIERRE

La maison située au 31, rue Évêché Ouest à Rimouski, qui abrite aujourd'hui le café La Bohème et la librairie Le Perroquet, représente une page d'histoire dans la vie rimouskoise.

Ferdinand Santerre, entrepreneur de la ville de Rimouski, a loué le terrain de l'Évêché de Rimouski en 1916. Le 10 août 1921, M. Santerre vend et cède tous ses droits et intérêts sur ce terrain situé au 31 de la rue Évêché Ouest à l'abbé Georges Gagnon. Il devra payer à l'Évêché de Rimouski, pour ledit terrain, un loyer de 27 \$ par année, payable en deux versements égaux et semi-annuels de 13,50 \$. Le loyer se paiera à l'avance les premiers novembre et mai de chaque année à l'avenir.

Les bâtisses érigées sur ledit terrain appartiennent déjà à l'acquéreur qui les a fait construire à ses frais. L'abbé Gagnon a sa chapelle au deuxième étage. Cette chapelle deviendra la chambre des maîtres, tout en gardant le cachet.

Le 29 août 1923, l'abbé Georges Gagnon vend à Émile Simard, médecin de Rimouski, cette maison du 31, rue Évêché Ouest. Le docteur Simard habite

cette maison et y fait son bureau.

Le 26 juillet 1926, le Commandeur Joseph-Louis Mercier, maître-imprimeur de la ville de Québec, achète du Dr. Émile Simard cette maison, du 31, rue Évêché Ouest, pour sa fille Murielle. Il paie à l'époque la somme de 7000 \$. Murielle était mariée au Dr. Pierre-Paul Gagnon, qui y fait son bureau et sa résidence privée. Monsieur et Madame Gagnon y élèvent leurs onze enfants. Le docteur Gagnon a fait des études en radiologie à New-York et il a acheté des appareils pour faire à son bureau les premières radiographies à Rimouski. L'hôpital de Rimouski achète les appareils du docteur Gagnon qui devient le premier radiologiste. Il a pratiqué à Rimouski de 1926 à 1955, date de son décès.

Le 4 juillet 1942, la maison est vendue par Édith Maud Parsons, veuve de Joseph-Louis Mercier, à Murielle Mer-

cier, épouse du docteur Pierre-Paul Gagnon.

Le 15 septembre 1955, Murielle Mercier, veuve du docteur Pierre-Paul Gagnon vend la maison du 31, rue Évêché Ouest à M. Raymond St-Pierre, marié à Cécile, fille de M. et Mme Pierre-Paul Gagnon. Cécile et Raymond ont été propriétaires de 1955 à 1991. Le terrain, propriété de l'Évêché de Rimouski, est acheté le 25 février 1972 par Raymond et Cécile St-Pierre. Sept enfants sont nés de cette union, dont deux couples de jumeaux et de jumelles : Jacques, Diane, les jumelles Linda et Sonia, Jean-Pierre et les jumeaux Alain et Sylvain. La famille St-Pierre passe 36 ans dans ce site enchanteur, consciente de bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel.

Le 7 novembre 1991, M. Raymond St-Pierre vend à la compagnie Les Investissements Daniel Larivière Inc. la maison du 31, rue Évêché Ouest.

Des changements importants ont été faits : le café terrasse «La Bohème» a été ouvert. Une galerie d'art a été aménagée dans l'ancienne chapelle et chambre des maîtres. La librairie «Le Perroquet» et le service «Allo-stop» se trouvent au deuxième plancher. Au premier plancher, on retrouve aussi une salle de lecture publique.

Au plan architectural, «La maison se distingue par le gâble qui domine la façade et les belles galeries qui la couvrent sur trois côtés»<sup>1</sup>.

Voilà! C'était la petite histoire d'une maison qui a vu passer bien des gens et des voitures, rue Évêché.

## NOTE

1. Michel L. Saint-Pierre, dir., **Les promenades historiques de Rimouski. Guide d'excursion et d'interprétation**, Rimouski, Office du tourisme et des congrès de Rimouski, Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, 1993, p. 41.





Mont-Joli qui surent tirer profit de ce nouveau moyen de transport. Le train favorisa aussi le développement des stations balnéaires comme Cacouna, Notre-Dame-du-Portage et Métis-sur-Mer qui chaque été voyaient descendre les villégiateurs en provenance principalement de Montréal.

### Une concurrence inéluctable

Après la Deuxième Guerre mondiale, le transport ferroviaire sera peu à peu remplacé par le transport routier. La construction d'autoroutes favorise l'utilisation de l'automobile et l'industrie du camionnage s'empare du transport des marchandises. La période 1960-1990 annonce le début de l'abandon d'une bonne partie du réseau et la réduction des services ferroviaires au Québec.

Déjà à partir de 1950, le paysage des sites ferroviaires subit d'importantes transformations. Des changements technologiques importants tel l'utilisation du diesel plutôt que la vapeur amène l'abandon graduel de plusieurs structures liées aux opérations de la locomotive à vapeur : châteaux d'eau, dépôts de charbon, rotondes, tour de contrôle, etc. Aujourd'hui les gares qui subsistent (plus de la moitié construites entre 1870 et 1930 sont disparues) constituent souvent les seuls témoins de cette époque pas si lointaine qui a profondément marqué le développement du territoire. Un inventaire réalisé en 1982 par le ministère de la Culture identifiait 280 gares au Québec. Un nouvel inventaire en 1989 ne retraçait que 122 gares. Un patrimoine qui s'avère donc sérieusement menacé.

### Les gares du Bas-Saint-Laurent

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, 15 gares ont été inventoriées. La plupart sont dans un bon état de conservation et ont su garder les caractéristiques architecturales qui les distinguent. Les gares les plus anciennes sont situées dans la M.R.C. de Kamouraska et correspondent au premier tronçon du Grand-Tronc qui a atteint Rivière-du-Loup en 1860. Les gares de cette époque ressemblent beaucoup à des maisons rurales ou



La gare d'Amqui. (ministère de la Culture)

villageoises au toit à deux versants ou à la Mansard. Les gares de Saint-Pascal et de La Pocatière, en brique, sont recouvertes d'un toit à deux versants dont les larges avant-toits sont doublement cintrés à la manière des maisons de cette région. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on crée les premiers modèles d'architecture propres au chemin de fer, certains manifestement inspirés de l'architecture des gares américaines. La gare de Routhierville pourrait appartenir à ce type. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle apparaissent les modèles les plus connus caractérisés par la fenêtre en saillie du bureau du chef de gare et un toit à croupes, dont les larges avant-toits retroussés sont supportés par de longues consoles de bois. Beaucoup de nos gares présentent cette silhouette familière qui demeure sans contredit l'image symbolique qu'on s'en fait. Elles sont à ossature de bois recouvertes soit en brique ou en bois. Leur conception plutôt simple n'empêche pas parfois certains détails architecturaux. La petite gare de Rivière-Blanche, par exemple, s'est permis quelques fantaisies : fenêtres en saillie, carreaux en losange dans la partie supérieure des fenêtres, revêtement des murs alliant bardeaux de bois et planches à clin. Deux gares de la région (Amqui et Cabano) se distinguent par la présence d'un étage complet au-dessus du rez-de-chaussée qui permettait probablement

de loger le personnel. Celle d'Amqui, de grande dimension, est remarquable par ses lucarnes à croupes qui interrompent l'avant-toit et par ses nombreuses consoles de bois.

La plupart des gares traditionnelles du Bas-Saint-Laurent ont un aménagement intérieur similaire. On retrouve sous un même toit une ou plusieurs salles de passagers et d'entreposage. Le bureau du chef de gare regroupe à la fois la billetterie, le bureau des marchandises et le bureau du télégraphe. À l'étage, un logement pour le chef de gare et sa famille est parfois aménagé comme dans la gare de Rivière-Bleue.

### Protection et mise en valeur

Victimes déjà de nombreuses démolitions, la diminution des services et l'effort de rationalisation menacent toujours la sauvegarde des gares de la région. L'entrée en vigueur en 1990 de la loi fédérale visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales est un nouvel outil pour la protection des gares. Par cette loi, le gouvernement fédéral peut désigner certaines gares d'intérêt patrimonial à la suite d'une recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Seules les gares qui sont sous le contrôle d'une société ferro-

viaire à charte fédérale sont concernées par cette loi. La gare de Saint-Pascal a été désignée d'intérêt patrimonial en 1992.

Les activités ferroviaires étant sous juridiction fédérale, le ministère de la Culture n'a pas le pouvoir d'intervenir légalement pour la protection des gares à moins qu'elles n'aient été cédées à un propriétaire privé ou à une municipalité. C'est le cas de la gare de Rivière-Blanche à Saint-Ulric qui a été reconnue monument historique en 1989 par le gouvernement du Québec. Les mêmes dispositions s'appliquent pour une municipalité qui désirerait citer monument historique une gare sur son territoire en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Il reste cependant que le meilleur moyen de protéger une gare désaffectée consiste à lui trouver une nouvelle vocation. Ces bâtiments, souvent bien localisés, peuvent assez facilement être transformés pour les besoins de la collectivité tout en respectant les principales caractéristiques architecturales. À Saint-Ulric et à Rivière-Blanche, la gare loge un petit musée. À Cabano, on pense se servir de l'ancienne gare comme relais pour les cyclistes qui emprunteront la nouvelle piste cyclable qui sera aménagée dans le corridor de l'ancienne voie ferrée du

«Témiscouata Railway». Ce sont là quelques exemples d'une utilisation judicieuse de nos ressources.

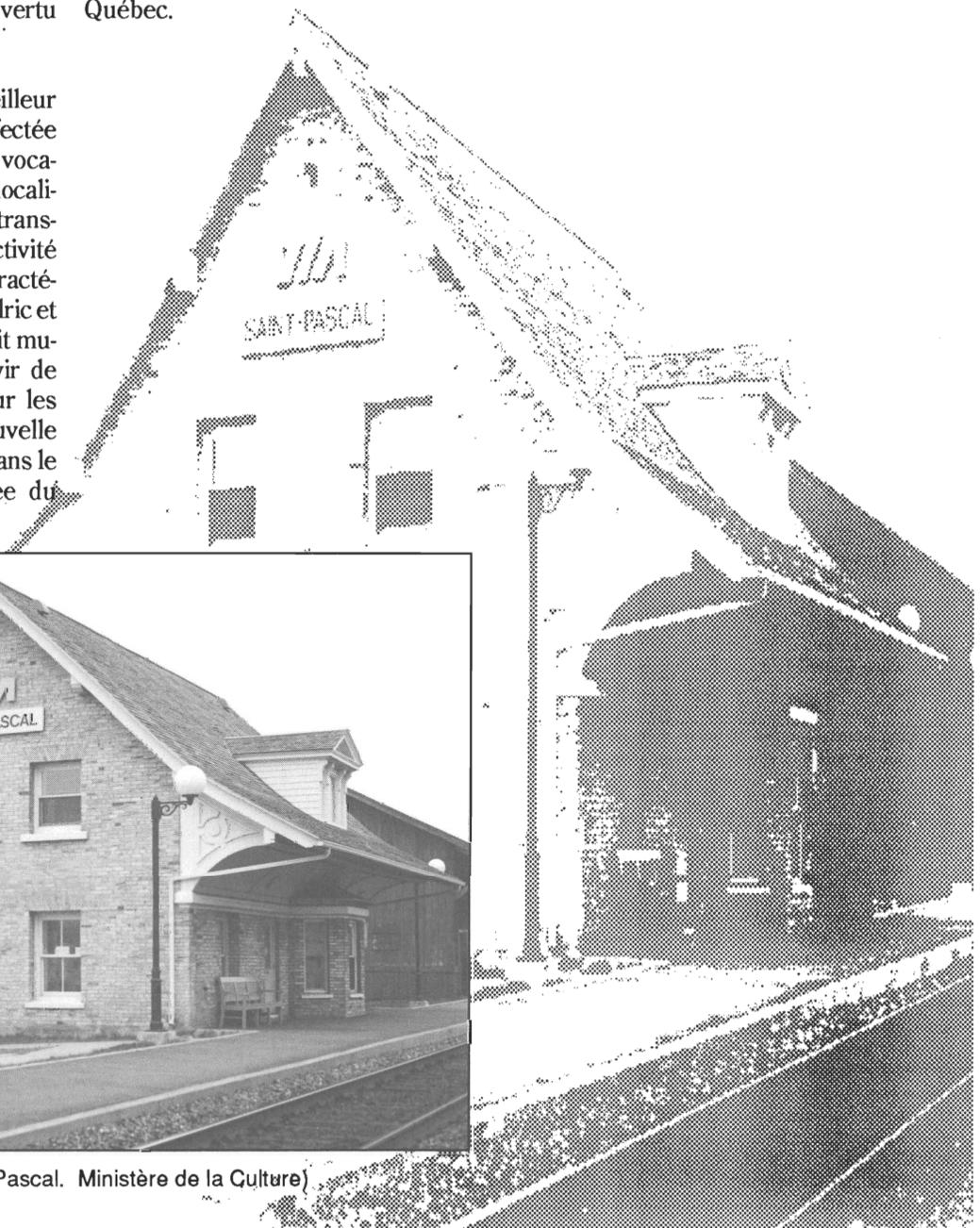
Le patrimoine ferroviaire couvre également tout un secteur qui relève principalement de l'ethnologie et qui n'a pas été traité dans ce texte. Des recherches, des inventaires et des enquêtes orales restent à faire pour mieux documenter des aspects comme les métiers traditionnels, les costumes, les outils et appareils, ou encore, le mobilier, le décor et l'aménagement intérieur des gares. Autant d'éléments qui demeurent essentiels à la compréhension de l'ère du rail au Québec.

**Note :**

Les informations contenues dans cet article proviennent principalement de l'étude du ministère de la Culture **Le patrimoine ferroviaire au Québec**, rapport synthèse, Ethnotech, juin 1991.



La gare de Saint-Pascal. Ministère de la Culture



# COLLECTION DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE FRANCO-CANADIENNE

PAR YVES MICHAUD, CARTOTHÉCAIRE, UQAR

Depuis les premières photographies aériennes prises au début des années 1920, l'utilisation de ce type de documents n'a cessé de s'intensifier. Des simples opérations de localisation aux multiples usages de la photo-interprétation, en passant par le traçage des cartes topographiques, la photographie aérienne s'avère un outil de premier ordre pour de nombreux travaux. Au début, les photographies aériennes étaient des prises de vue obliques, mais on a rapidement développé les méthodes de prises de vue à la verticale, qui permettent le visionnement des photographies en trois dimensions (stéréoscopie).

La présente collection, conservée aux Archives régionales de l'UQAR, a été prise en 1926 et 1927 par la C.A.F.C. (Compagnie aérienne franco-canadienne), entreprise dirigée à l'époque par Jacques de Lesseps. Il s'agit de photographies obliques dont la majorité montre les rives de la péninsule gaspésienne.

## L'HOMME

Fils de Ferdinand de Lesseps, célèbre constructeur du canal de Suez, Jacques de Lesseps (1883-1927) devient au début du siècle un pionnier de l'aviation française. En 1910, il est d'ailleurs le deuxième homme à effectuer la traversée de la Manche en avion. Lorsqu'éclate la guerre, en 1914, Jacques de Lesseps, se fait pilote de guerre et il sera décoré pour ses exploits.

Au début de l'été 1926, le comte Jacques de Lesseps s'installe à Gaspé où il établit la base des avions qu'il dirigera dans un travail de photographie aérienne entrepris pour le compte de la Compa-

gnie aérienne franco-canadienne. Jusque là, les cartes de la Gaspésie n'étaient que grossières et approximatives. Il fallait un relevé cartographique scientifique pour déterminer, entre autres, l'emprise des immenses forêts domaniales et le ministère des Terres et Forêts en avait chargé cette compagnie. C'est le départ de la photographie aérienne et de l'aviation commerciale au Québec.

Le 18 octobre 1927, lors d'un vol par mauvais temps, de Lesseps et son coéquipier Chichenko disparaissent au large des côtes de Matane. Le corps du pilote qu'on retrouvera plus tard sera inhumé au cimetière de Gaspé.

En 1932, on dévoila un monument à la mémoire du héros et de son compagnon. Restauré et réaménagé sur un nouveau site en 1988, le nouveau monument se trouve à faire face au bassin de Gaspé d'où partait et amerrissait l'aviateur français.

## L'ENTREPRISE

C'est dans la baie de Gaspé que le comte Jacques de Lesseps fixa son choix comme première base de ses opérations. Dès l'été 1926, le comte et son équipe parcoururent le ciel effectuant un total de 200 heures de vol et procédant à la photographie aérienne de la péninsule et d'une grande partie de la baie des Chaleurs. Le lac Matapédia offre aussi de grandes possibilités d'amerrissage; Val-Brillant représente l'endroit idéal pour l'établissement d'une seconde base. L'organisation d'un laboratoire pour les photographies et d'un atelier pour la cartographie en fait la base principale. Suivant la progression des zones de photographie, une autre base intermédiaire s'établit dans la région de Notre-Dame-du-Lac.

Ces relevés sont faits à bord d'hydravions «Schreck FBA 17», biplaces dont l'hélice propulsive était montée à l'arrière



Hydravion de la C.A.F.C. prêt à décoller à Val-Brillant.  
 (Collection de la C.A.F.C., photo L 14-40)

du moteur, lui-même monté entre les deux ailes au-dessus de la coque. Prise à une altitude d'environ 3000 mètres, chaque photographie couvre 600 mètres carrés de terrain.

Le pilote et le photographe effectuent deux ou trois envolées quotidiennes selon les conditions météorologiques, les réservoirs d'essence ne permettant que trois heures d'autonomie de vol. Exposés au vent glacé des hautes altitudes, ces derniers sont obligés de revêtir une combinaison et un casque entièrement doublés de fourrure. S'ajoutent à ces conditions climatiques, le bruit et les vibrations du moteur placé à l'arrière. Toutes les activités commencent vers le début de mai pour se terminer à l'automne.

### INTÉRÊT CONTEMPORAIN

Ces hydravions ont aujourd'hui quitté nos parages. Il nous reste la carte du Québec et des photographies aériennes de la Gaspésie fixées sur pellicules par ces intrépides photographes. Elles sont aujourd'hui soigneusement conservées sur négatifs en verre ou sur pellicules au bureau des Archives nationales du Québec à Québec.

Des quelques 720 photographies prises en Gaspésie, on en a tiré des copies sur papier d'environ 150 d'entre elles, les plus représentatives, illustrant surtout certaines localités de la région. Elles ont une valeur incroyable pour le chercheur désirant connaître notamment la géomorphologie littorale, le développement rural et le milieu bâti de l'époque. On peut consulter à la salle des Archives régionales de l'UQAR un répertoire qui fait l'inventaire de cette collection d'intérêt historique.

### QUELQUES ARTICLES SUR LE HÉROS

BÉLANGER, Jules. «*Le comte Jacques de Lesseps, héros et pionnier de l'histoire gaspésienne*». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. VIII, no 4 (1970) : 180-191.

BÉLANGER, Jules. «*Du nouveau au sujet de Jacques de Lesseps*». *Gaspésie*, vol. XXIX, no 1 (1991) : 6-13.

FALLU, Jean-Marie. «*Inauguration du nouveau monument à Jacques de Lesseps*». dans *Gaspésie*, vol. XXVI, no 4 (1988) : 9-13.

GUY SAINTONGE, Jeanne d'Arc. «*Les ailes du passé*». *Gaspésie*, vol. XXVIII, no 1 (1990) : 40-45.

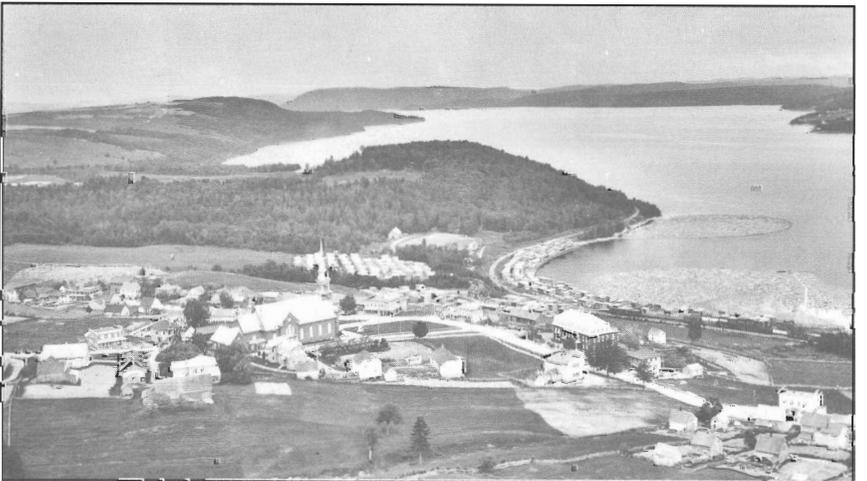
PÉRIO, Émile. «*Jacques de Lesseps, héros de l'aviation*». *Gaspésie*, vol. XXVI, no 4 (1988) : 14-17.



Développement dans la partie sud de Mont-Joli  
(Collection de la C.A.F.C., photo L 22-1)



Partie centrale de Rimouski où l'on peut voir entre autres, la cathédrale, l'ancien palais de justice, la prison, le séminaire et l'archevêché.  
(Collection de la C.A.F.C., photo no 1-6B)



Village de Notre-Dame-du-Lac avec le moulin à scie de la Fraser à droite.  
(Collection de la C.A.F.C., photo no 1-55)

# Recherche sur l'exploitation forestière dans la région de Rimouski (1825-1850)

PAR PIERRE COLLINS

Grâce à l'obtention d'un projet Défi 93, la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent a pu engager Patricia Richard, étudiante en histoire à l'UQAR, pour faire l'analyse du contenu des actes notariés du notaire Pierre Gauvreau relatifs à l'exploitation forestière dans notre région.

Madame Richard a donc, pendant huit semaines, analysé les minutes du notaire Gauvreau et établi des fiches pour chaque acte concernant l'exploitation forestière, dont voici un exemple :

Acte no 1665 29 juin 1831

**Marché entre Louis Paradis, entrepreneur à Métis et Michel Larivée, marchand de bois à Rimouski.**

*Louis Paradis s'engage et promet à Michel Larivée 1) de charrier avec les bateaux tous les madriers qui se trouveront sur la rivière Métis et de livrer les madriers aux bateaux situés sur le bord du quai près des dalles dans le banc de la rivière Métis 2) de charrier toutes les douves qui lui seront livrées à bord des bateaux 3) de ne pas engager des hommes sans avoir reçu la permission de Michel Larivée et ce moyennant la somme de quatre schellings et demi courants pour chaque lot de cent madriers.*

Madame Richard a dépouillé la greffe du notaire Gauvreau pour les années entre 1825 et 1833 et a pu ainsi établir près de 200 fiches d'analyse qui nous éclairent bien sur les activités forestières de l'entrepreneur Michel Larivée en région et de son concurrent, qui l'absorbera en 1831, William Price.

L'été prochain la Société redemandera un autre projet Défi afin de continuer ce dépouillement dont les résultats serviront, nous l'espérons, de matériel de base pour un mémoire de maîtrise fort intéressant.

---

## EN BREF

PAR PAUL LAROCQUE

- À Squatec, les fêtes du centenaire se dérouleront du 17 au 24 juillet prochain. Une équipe dirigée par **M. Renaud Santerre** prépare fébrilement une importante monographie paroissiale qu'on espère livrer au public à Pâques.
- Le **musée régional de Rimouski** a réouvert ses portes le premier décembre 1993, au terme d'une importante rénovation. Le nouvel aménagement intérieur de l'édifice étonne et séduit tout à la fois.
- **Kamouraska : sur la trace de nos ancêtres.** Tel est le titre d'une brochure publiée par les publications du Saint-Laurent Enr., avec l'appui de la Société historique de la Côte-du-Sud et de Solidarité rurale du Kamouraska. On y présente une série de vignettes racontant l'histoire de l'occupation humaine du territoire kamouraskois. Louise Eliane Gravel signe les textes, qui sont abondamment illustrés.
- À Rivière-du-Loup, le **Musée du Bas-Saint-Laurent** présente une exposition permanente axée sur le milieu régional depuis la période de l'entre-deux-guerres. On n'a pas lésiné sur les moyens : Photos, objets d'époque, trame sonore...
- La Société historique Rachault (Pointe-à-la-Croix) anime une recherche d'ordre historique et archéologique en vue de faire la lumière sur une controverse entourant la localisation exacte d'un établissement français et acadien des années 1750 surnommé «**La Petite Rochelle**». Le site exact était-il celui de Campbellton au Nouveau-Brunswick? Celui de Pointe-à-la-Croix? Ou encore celui de Pointe-à-la-Garde plus à l'est? Créé à la suite de la déportation des Acadiens, peu avant la conquête britannique du Canada, cette «Petite Rochelle» demeure encore aujourd'hui auréolée de mystère.
- En août dernier, **Le presbytère de Sainte-Flavie** a été cité monument historique par la municipalité.
- Le ministère des Transports du Québec a récemment procédé à la rénovation du **pont couvert de l'anse Saint-Jean** à Amqui.
- Au moment d'écrire ces lignes, la démolition de la **maison Lepage** paraît inévitable à Rimouski.
- La corporation des propriétaires de l'île pour la conservation de l'île Verte a pris l'initiative de la production d'un document vidéo consacré aux différentes étapes de l'exploitation d'une **pêches à fascines**. Un document très bien réalisé par Lucille Vien.
- À Trois-Pistoles, signalons le récent dépôt d'une importante étude de faisabilité concernant l'interprétation du monde Basque. Thème : **Un monde sans frontières : L'aventure Basque en Amérique.**

.....

## DES LIVRES À LIRE!

*Michel L. SAINT-PIERRE, dir.*

# LES PROMENADES HISTORIQUES DE RIMOUSKI

## - GUIDE D'EXCURSION ET D'INTERPRÉTATION

Rimouski, Office du tourisme et des congrès de Rimouski  
et Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, 1993, 88 pages.

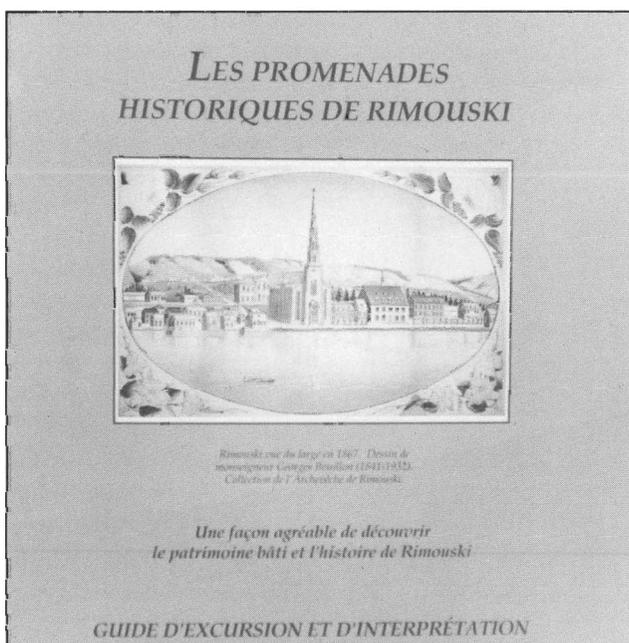
(En vente à l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski, 6,00\$ taxes incluses)

La Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine est une société sans but lucratif qui s'est donné le mandat de faire connaître le patrimoine de Rimouski et de la région afin de promouvoir sa protection et sa mise en valeur. Depuis sa fondation, la Société est intervenue à plusieurs reprises pour tenter de sauver les immeubles anciens en péril. Or, il est vite apparu que le principal obstacle à l'action de la Société était l'indifférence, parfois même l'hostilité, d'une partie de la population face au patrimoine. Cette indifférence découle en bonne partie d'une profonde méconnaissance de l'histoire locale et de l'héritage de nos ancêtres. C'est pourquoi, il y a quelques années, la Société Joseph-Gauvreau a décidé d'accorder la priorité à l'éducation du public en matière de patrimoine et de se donner des outils pédagogiques de qualité. C'est ainsi qu'est né un projet de circuit patrimonial dans le centre-ville de Rimouski.

Pour permettre de suivre plus aisément les grandes étapes du développement de la ville depuis deux siècles, compte tenu qu'une conflagration a détruit une bonne partie de la ville en 1950 et que depuis cette date, plusieurs maisons anciennes ont été démolies, le document *Les Promenades historiques de Rimouski - Guide d'excursion et d'interprétation* mentionne plusieurs immeubles disparus en plus du patrimoine existant.

Le document est structuré comme suit: en premier lieu, une **esquisse historique** donne une vue d'ensemble du

développement de la ville et fournit des points de repères quant aux dates importantes. Par la suite, nous proposons une



visite du centre-ville à travers **quatre promenades**, chacune se rapportant à un thème particulier, soit **promenade du manoir**, la **promenade de l'Évêché**, la **promenade des villas** et la **promenade des congrégations**. Les tracés des quatre circuits sont illustrés sur la carte de la ville aux pages 42-43.

Le lecteur retrouvera donc dans le **Guide d'excursion et d'interprétation** une description détaillée des édifices et des faits historiques se rapportant à chaque trajet, incluant le texte des panneaux d'interprétation déjà installés au centre-ville. Pour compléter les informations historiques, des encadrés présentés sur fond gris traitent de certains aspects par-

ticuliers, d'événements importants ou de personnages illustres de l'histoire locale. Un glossaire des principaux termes d'architecture employés dans le texte et une bibliographie sommaire complètent la brochure.

Il faut mentionner également que cette brochure ne traite que de la partie du patrimoine situé au centre-ville de Rimouski. Il y a, dans les autres quartiers, beaucoup d'autres maisons anciennes; il n'en tient qu'au lecteur de les découvrir.

La Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine espère que cette brochure contribuera à mieux faire connaître l'héritage laissé par nos prédécesseurs et amènera la population à appuyer toutes les mesures nécessaires à la protection et à la mise en valeur du patrimoine architectural.

«Le Guide d'excursion et d'interprétation» est le fruit d'un travail d'équipe. Le travail de recherche initial a été réalisé en 1990 par Claire Soucy grâce à l'octroi d'une subvention du ministère de la Culture du Québec. Par la suite, des membres de la Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine ont consacré près de mille heures de travail bénévole à approfondir la recherche, à la rédaction des textes des panneaux d'interprétation et de la brochure. La présentation du document est l'oeuvre de Michel Hébert de l'Office du tourisme des congrès de Rimouski. Il s'est chargé de la réalisation et de la production de l'ouvrage et il a accompli lui-même tout le travail d'édi-

tion incluant le montage, la mise en page, le graphisme et la recherche iconographique.

La Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine désire souligner l'excellente collaboration que nous avons reçue des personnes suivantes : Johanne Lévesque de l'Office du tourisme et des congrès de

Rimouski, Marcel Massé du Cégep de Rimouski, Pierre Collins de l'UQAR, Sylvain Gosselin, archiviste à l'Archevêché, Isabelle Labrecque, archiviste au Centre d'archives diocésain, Georges Lebel, professeur au Cégep de Rimouski et Euchariste Morin du ministère de la Culture du Québec. Nous remercions aussi toutes les autres personnes qui ont

fourni des renseignements ou des photographies.

**MICHEL L. SAINT-PIERRE**  
Président  
Société Joseph-Gauvreau  
pour le patrimoine

## DES LIVRES À LIRE!

*Karino ROY*

# LE DRAME DE L'EMPRESS OF IRELAND

POINTE-AU-PÈRE, 29 MAI 1914

Vanier, Les Éditions du Plongeur, 1993, 173 p.

Le jeudi 28 mai 1914 vers 16h20, l'Empress of Ireland, transatlantique reliant Québec à Liverpool, quitte le port. À son bord, 1 057 passagers, 420 membres d'équipage, 1 100 tonnes de cargaison générale, 2 600 tonnes de charbon, 252 lingots d'argent et d'autres articles de valeur, tels des chèques et des lettres recommandées. Sous un soleil radieux, l'imposant navire lève l'ancre; tout semble annoncer un excellent voyage.

Les premiers instants de la traversée sont relativement calmes. Nonobstant le brouillard, qui oblige le capitaine à réduire la vitesse du navire entre l'île Rouge et le Bic, puis entre Bic et Pointe-au-Père, tout se déroule normalement. En fait, le temps est clair et la mer paisible.

Plus tard cependant, au moment où l'Empress quitte Pointe-au-Père, après avoir déposé son pilote, un drame épouvantable se prépare à l'insu de tous. En effet, dans la direction opposée, s'amène un charbonnier norvégien lourdement chargé; le Storstad. Peu à peu, les deux bateaux se rapprochent. Il est maintenant près de 12h45, les deux vaisseaux sont en course parallèle et le brouillard vient subrepticement se placer sur la route des deux masses presque silencieuses.

Vers 1h55, le hasard et probablement quelques erreurs humaines vien-

ent alors provoquer l'impensable; des instants particulièrement éprouvants.

*Sur l'entrefaite, il appelle Anderson (le capitaine du Storstad) et l'informe de la présence du brouillard. Immédiatement, celui-ci demande s'ils peuvent apercevoir le phare de Pointe-au-Père. Comme la réponse est négative, Anderson, passablement inquiet, s'habille et monte le plus rapidement possible sur la passerelle, suivi de près par son épouse. Il ne sait pas qu'un paquebot est là quelque part, probablement tout près. Il constate simplement que le charbonnier paraît arrêté. Arrivé à la timonerie, il n'a même pas le temps de s'informer davantage de la situation. Une lumière blanche et une lumière verte percent effectivement soudainement le brouillard. Malheur, un navire droit devant!*

*Sur l'Empress, Kendall (capitaine), toujours sur le côté droit de la passerelle, est tout aussi stupéfait. Brusquement, sortant du brouillard, surgissent les feux de navigation du navire, qui se dirige directement vers lui. La collision est inévitable...<sup>1</sup>*

En seulement quatorze minutes plus de mille personnes meurent dans des circonstances atroces... Ce livre relate ces événements tragiques et présente les raisons probables d'une pareille catastrophe. Aussi, il s'attarde aux plongées effectuées sur l'Empress.

Un voyage dans le temps qui rappelle, près de quatre-vingts ans plus tard, l'un des drames les plus célèbres de l'Est du Québec.

Ce livre sur le naufrage de l'Empress of Ireland n'est sans doute pas des plus originaux, bien que complet. Il reprend dans l'ensemble des éléments qui ont déjà été abordés par le passé. De plus, l'auteur complétant sa troisième année du baccalauréat en histoire, il est évident que son inexpérience, et celle de l'équipe qui a supervisé le travail, a pu provoquer certaines lacunes inhérentes à un premier essai. Toutefois, l'ouvrage a l'avantage de fournir une synthèse honnête, bien écrite dans l'ensemble, facile à lire, passablement complète et d'un intérêt certain.

**Karino ROY**  
Étudiant en histoire à l'UQAR

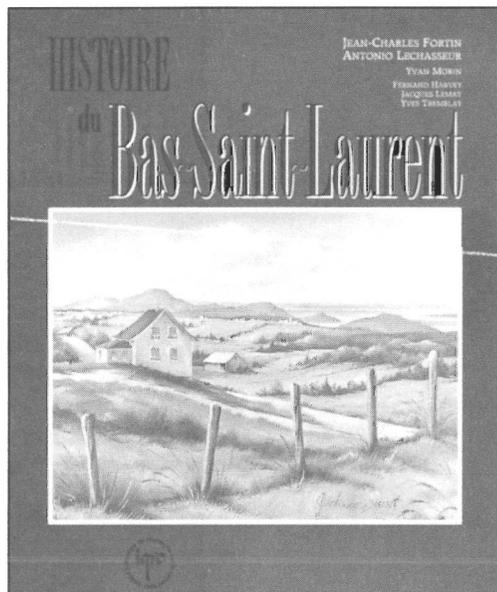
## NOTE

1. Karino Roy, *Le drame de l'Empress of Ireland - Pointe-au-Père, 29 mai 1914*, Vanier, Les Éditions du Plongeur, 1993, p.51.

.....

**DES LIVRES À LIRE!**

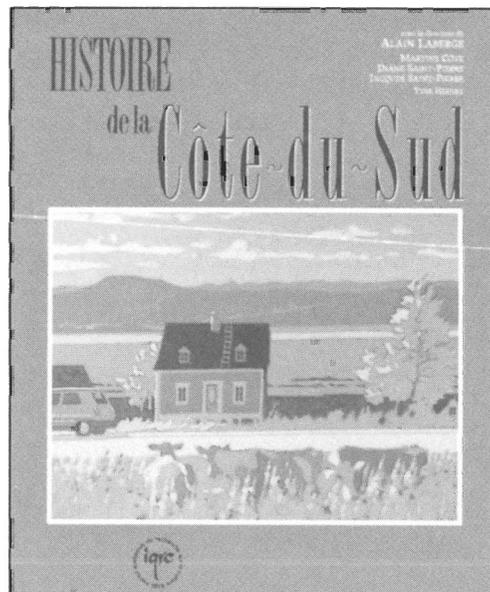
**VIENT DE PARAÎTRE**



FORTIN, Jean-Charles et al. **Histoire du Bas-Saint-Laurent**. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 840 pages. [50 \$ + taxes, disponible à l'I.Q.R.C. ou en librairie].

Le volume est divisé en quatre parties :

- A) Le territoire et ses premiers occupants, des origines à 1830.
- B) La conquête de la zone littorale, 1830-1890.
- C) La belle époque du développement régional, 1890-1950.
- D) Le temps des choix, 1950-1992.



LABERGE, Alain et al. **Histoire de la Côte-du-Sud**. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993. 692 pages. [45 \$ + taxes, disponible à l'I.Q.R.C. ou en librairie].

- Première partie : Émergence et affirmation d'une région rurale : des origines à 1850.
- Deuxième partie : Mutations et permanences de l'identité régionale : 1850-1930.
- Troisième partie : Identité régionale et modernité 1930-1993.

**JEAN LARRIVÉE**  
Agent de recherche au GRIDEQ

La Direction du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Culture est heureuse de s'associer à la publication de la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

 Gouvernement du Québec  
**Ministère de la Culture**

La diffusion de notre histoire régionale est une bonne façon de mettre en valeur les différentes facettes de notre patrimoine.

# Gestion de la qualité



Hydro-Québec a fait un choix, celui d'intégrer à son fonctionnement quotidien les principes de la qualité.



Ce choix est important, car il touche à

tous les aspects de la réalité de l'entreprise : service à la clientèle, continuité



du service, fiabilité du réseau électrique et gestion des ressources humaines, financières et matérielles.



Axés d'abord et avant tout sur la satisfaction de la clientèle, les

moyens d'action que prend Hydro-Québec s'appuient



sur une volonté

ferme d'assurer un changement en profondeur tout en réaffirmant les valeurs principales

de l'entreprise.



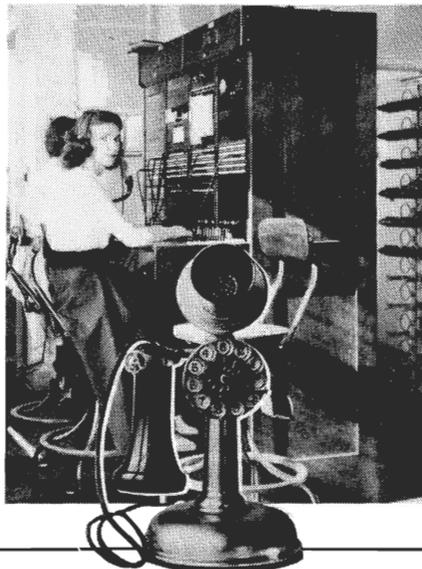
Hydro-Québec

**Le meilleur de nous-mêmes**

---

## *L'Histoire...*

*Une communication soutenue  
avec les bâtisseurs de  
notre patrimoine.*



QUÉBEC-TÉLÉPHONE

---

**UQAR  
AUX DIMENSIONS  
D'AUJOURD'HUI**



L'Université du Québec à Rimouski offre des programmes d'études variés aux trois cycles universitaires, dont plus de 50 programmes de premier cycle (baccalauréats et certificats) et dix programmes d'études avancées (diplômes, maîtrises et doctorats).

Pour obtenir le Guide des études de premier cycle ou le Guide des études de deuxième et de troisième cycles, communiquez avec le Service des communications, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, C.P. 3300, Rimouski (Québec), G5L 3A1. Téléphone : (418) 724-1446.



*Une tradition  
de plus de 125 ans  
qui se poursuit*



# CRÉER, C'EST PERMIS.

La culture s'exprime par la langue, l'histoire, l'éducation, les arts. Elle stimule les créateurs et nourrit leur imaginaire. Elle leur permet de dire au monde que nous

existons. Elle permet d'affirmer notre différence. D'assurer notre continuité ■ C'est pourquoi le Mouvement des caisses Desjardins appuie la création et la diffusion d'œuvres

artistiques de toutes sortes. Dans toutes les régions. Pour tout le monde.



**Desjardins**  
Bas-Saint-Laurent



**Desjardins**

L'incroyable force de la coopération.

300, allée des Ursulines Rimouski, G5L 3A1